DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12019 — 4,80 F — DIMANCHE 18-LUNDI 19 SEPTEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

LES JOURS SANGLANTS DU LIBAN

Combats acharnés entre l'armée et les druzes

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Vingt-quatre heures après le début de la grande offensive de l'armée de Beyrouth contre les milices druzes dans la région de Souk-El-Gharb qui ont lancé le 17 septembre une nouvelle et importante attaque, les troupes libanaises ne semblent pas avoir enregistré de résultat spectaculaire. L'action de l'aviation, présentée dans un premier communiqué diffusé vendredi matin 16 septembre comme décisive, ne paraît pas avoir été très efficace puisque le pilonnage de Souk-El-Gharb par l'artillerie druze n'a pratiquement pas cessé au cours de la journée et de la nuit de vendredi.

Ce samedi, l'aviation a de nouveau appuyé les contre-attaques de l'armée régulière. De plus, la destruction par la D.C.A. d'un Hawker-Hunter, dont le pilote a été recueilli en mer par un hélicoptère du porte-avions *Eisen-hower*, ainsi que l'atterrissage forcé de deux autres appareils endommagés sur la base britannique d'Akrotiri, près de Limassol à Chypre, ont considérablement diminué la puissance de l'aviation libanaise qui ne dispose plus, apparemment, que de quatre ou cinq chasseurs bombardiers pour poursuivre son action contre les positions d'artillerie dans la montagne.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Le difficile et contradictoire bilan des massacres

Où s'arrête la bataille, où commenceent les liquidations ? A quel moment passe-t-on des « liquidations individuelles » aux massacres proprement dits ?

Avant d'aborder la macabre comptabilité des massacres de la bataille de la Montagne libanaise – car il y en a eu si l'on retient comme critère l'exécution de non-combattants tués à l'arme individuelle en dehors des retombées inhérentes à toute guerre, c'est-à-dire essentiellement dans le cas présent des bombardements, quelques précisions s'imposent pour accorder leur juste valeur aux informations et même aux témoignages publiés.

Tout récit de rescapé ayant survécu à la mort d'une partie des habitants de son village, le plus souvent terré dans un champ ou dans quelque cachette, est poignant. L'exploiter en lui accolant un chiffre – celui donné par le camp auquel appartiennent les victimes – donne une information certes sensationnelle mais pas nécessairement une information exacte. A l'inverse, il faut bien admettre que lorsque des journalistes sont autorisés par la partie qui le contrôle à visiter un lieu où est censé s'être produit un massacre, c'est *a priori* que les traces en ont été effacées ou ramenées à des indices évoquant seulement les « bavures » de la guerre. Si l'on ne trouve pas sur place les preuves du massacre, cela ne signifie donc pas nécessairement qu'il n'a pas eu lieu.

Au 15 septembre, le bilan des massacres s'établissait comme suit, selon les chiffres avancés par les deux camps : 211 victimes chrétiennes et 141 disparus dans 8 villages ; 50 à 150 victimes druzes dans deux villages.

Par ordre chronologique, voici la liste établie selon les données fournies par les intéressés. Nous faisons suivre le chiffre des victimes par la formation à laquelle est attribué le massacre.

1) *Chrétiens :*

Région Haut-Metn : date de l'annonce, 1er septembre, 36 victimes, milices joumblattistes. Le P.S.P. dément en précisant qu'il y eut 10 morts à Bmarryam, des chrétiens et des druzes tués dans un bombardement imputé aux Forces libanaises chrétiennes ;

– Biré (Chouf) : 10 septembre, 64 victimes, 100 disparus, action attribuée aux milices joumblattistes et palestiniennes. Une équipe de journalistes s'était rendue dans le village, mais cette visite aurait eu lieu peu avant le massacre. Le P.S.P. dément catégoriquement, en soulignant que ce village chrétien est connu pour avoir toujours voté Joumblatt.

– Ras-el-Metn (Haut-Metn) : 11 septembre, 30 victimes, milices *pro-syriennes* et joumblattistes mixtes ;

– Maasser-Beiteddine (Chouf) : 11 septembre, 15 victimes, *nombre indéterminé* de disparus, milices joumblattistes et palestiniennes ;

– Fawara (Chouf) : 12 septembre, 11 victimes, miliciens joumblattistes ;

– Aïn-el-Hor (Chouf) : 12 septembre, 3 victimes, milices joumblattistes et palestiniennes ;

– *Bourjayn* (Chouf) : 12 septembre, 12 victimes, milices joumblattistes ;

– Chartoun (Aley) : 12 septembre, 36 victimes, 41 disparus, milices joumblattistes et palestiniennes ;

– Maasser-El-Chouf (Chouf) : 14 septembre, 4 victimes identifiées, milices joumblattistes.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)



La grande peur des « poblaciones » à Santiago-du-Chili

Après les manifestations marquant la chute de l'Unité populaire et l'avènement du général Pinochet, le gouvernement chilien essaie de renouer le dialogue avec l'opposition. Mais sa police utilise de nouvelles méthodes de répression dans les quartiers populaires périphériques de la capitale.

Correspondance

Santiago. – En réponse à la quatrième « journée de protestation nationale », le général Pinochet avait, le 12 août dernier, mobilisé dix-huit mille hommes et instauré de fait l'état de siège durant douze heures, suscitant de nombreuses critiques de la part de ses propres partisans et créant un malaise évident au sein de l'armée. L'action mesurée des forces de l'ordre face à l'agitation qui a secoué le Chili durant cinq jours consécutifs du 8 au 12 septembre montre que le chef de l'État n'est pas resté sourd aux arguments de ceux qui lui conseillaient de prendre des mesures moins spectaculaires. L'arrivée de M. Onofre Jarpa à la tête du ministère de l'intérieur n'est évidemment pas étrangère à ce changement d'attitude. Pourtant, les nombreux témoignages recueillis par l'Église et les organisations humanitaires ne laissent aucun doute à ce sujet : la répression n'a rien perdu de sa brutalité et de sa cruauté. Elle est seulement devenue plus sélective et s'est enrichie de techniques nouvelles.

L'« ennemi » est aujourd'hui clairement identifié et montré du doigt par le régime : ce sont les quelque deux millions de personnes, soit la moitié de la population de la capitale, qui vivent dans les quartiers pauvres de Santiago. le Père Dubois raconte qu'il a entendu des carabiniers déclarer : *« Il faut tous les tuer comme des rats »*.

JACQUES DESPRES.

(Lire la suite page 4.)

La Belgique ébranlée par la grève des services publics

Le mouvement syndical de protestation contre l'austérité budgétaire risque bien de s'étendre au secteur privé

De notre correspondant

Bruxelles. – La grève des services publics a continué d'être très largement observée vendredi 16 septembre, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. Pas plus que la veille, les trains, les tramways et les autobus n'ont circulé. Dans la région liégeoise même, les wagons transportant de la fonte liquide ont été immobilisés, ce qui a entraîné l'arrêt du travail dans les aciéries.

Si le spectacle n'a pas changé, les regards se sont toutefois tournés beaucoup plus vers la capitale, où les porte-parole syndicaux des services publics ont rencontré les membres du gouvernement. En l'absence du premier ministre, M. Martens, toujours en convalescence, ces derniers ont été conduits par le vice-premier ministre, M. Jean Gol.

Dès le début de cette prise de contact, un incident sérieux a failli mettre fin à la discussion. Dans l'après-midi, le gouvernement avait adressé un ordre de réquisition à plusieurs milliers de travailleurs du port d'Anvers, où une centaine de navires se trouvaient bloqués par la fermeture des écluses. Il s'agissait notamment, dans l'esprit des ministres, de ne pas compromettre un contrat portant sur un trafic de soixante-quinze mille conteneurs par an, le partenaire américain intéressé hésitant encore entre Rotterdam et Anvers.

Les représentants syndicaux à Bruxelles menacèrent néanmoins de rompre immédiatement la rencontre avec le gouvernement. En fin de compte, ils obtinrent la promesse que les mesures de réquisition seraient levées ce samedi 17 septembre avant la reprise des négociations.

Les positions de départ dans cette confrontation restent jusqu'ici inchangées. Le gouvernement s'en tient à ses décisions budgétaires prévoyant des économies de 8,4 milliards de francs belges dans le fonctionnement des services publics.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 15.)

LA COUPE DE L'AMERICA

« Australia-II » l'épouvantail

Le voilier américain Liberty *mène deux manches à zéro dans la finale de la Coupe de l'America, après le rejet d'une réclamation d'*Australia-II *sur la deuxième régate. Cependant, pour la première fois depuis cent trente-deux ans, le 12 mètres sélectionné par le Yacht Club de New-York n'est pas favori.*

Le plus vieux trophée sportif du monde est exposé depuis cent trente-deux ans sous une cloche de verre dans les salons du très fermé Yacht-Club de New-York, situé à l'Ouest de la quarante-quatrième rue de Manhattan. C'est une aiguière d'argent que la reine Victoria offrit au propriétaire de la goélette America qui avait gagné une régate autour de l'île de Wight, organisée en août 1851 à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres. C'est l'orgueil des yachtmen américains : quels que soient la taille et le gréement des voiliers – goélette, sloop, J. boat, 12 mètres J.I., – ils ont relevé victorieusement vingt-quatre défis en gagnant au total soixante-dix-sept des quatre-vingt-cinq régates. Essentiellement captivé par les saisons de football et de baseball qui battent leur plein actuellement, le public américain n'aurait prêté qu'un médiocre intérêt au vingt-cinquième défi qui a commencé le 14 septembre au large de la bouée-phare de Brenton, dans la baie de Newport (Rhode Island), si le challenger n'avait été donné comme un vainqueur probable après les bookmakers. Le cérémonial de la remise de la coupe au Royal Perth Yacht-Club a d'ailleurs été prévu par le président du club new-yorkais, Robert McCullough, qui a néanmoins envisagé de demander au vainqueur de s'engager par écrit à respecter les règlements de la course pour l'organisation des défis ultérieurs.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 9.)

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 18 septembre de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Chirac répondra aux questions d'André Passeron et Michel Tatu, *du Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Préséance

En France, les riches ne s'attendaient pas à être concurrencés par les nouveaux « riches ».

Ils exigent désormais d'être appelés les très riches.

Les très très riches, eux, n'ont cure de cette querelle de préséance.

PIERRE HERBET.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 18 septembre. New-Delhi. 12e conférence sur l'énergie (jusqu'au 23).

19 septembre. Le président de la République hellénique, M. Constantin Caramanlis, est reçu à l'Elysée. *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. (jusqu'au 20).
La Haye : Visite de Mme Tatcher, premier ministre de Grande-Bretagne.
St-Kitts et Nevis : accession de l'île antillaise à l'indépendance.

20 septembre. *Bruxelles :* conseil spécial sur les suites du sommet européen de Stuttgart (jusqu'au 21).
New-York : ouverture de la 38e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

21 septembre. *Addis-Abeba.* Réunion du comité *ad hoc* de l'O.U.A. sur le Sahara occidental (jusqu'au 23).

22 septembre. *Athènes :* visite du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi.
Pékin : Reprise des négociations avec Londres sur l'avenir de Hongkong.

24 septembre. *Washington :* réunion du groupe des Dix sous la présidence de M. Jacques Delors.

Sports

17 et 18 septembre. *Motocyclisme :* bol d'or au Castellet (Var).

17 au 23 septembre. *Automobilisme :* tour de France.

21 septembre. *Football :* dixième journée du championnat de France de première division.

24 et 25 septembre. *Football :* onzième journée du championnat de France de première division.

21 septembre. *Cyclisme :* Paris-Bruxelles.

22 au 25 septembre. *Planche à voile :* coupe du monde de fun board à Brest.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,30 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

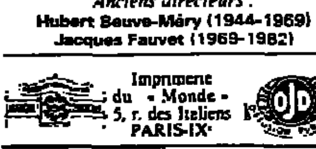
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A QUARANTE ANS

Le « septembre noir » de l'Italie



Dessin de FRANCHINI

Il y a quarante ans, au début d'un mois de septembre ensoleillé, tout le monde sait – hormis les Italiens – que l'Italie, à bout de souffle, se prépare à sortir du conflit et, peut-être même, à tourner casaque. Mussolini, arrêté le 25 juillet après le célèbre vote du grand conseil fasciste, est encore détenu. Le vieux maréchal Badoglio lui a succédé en proclamant : « *La guerre continue !* » Mais, le 3 septembre, à Cassibile, sous une tente kaki, devant la « mer couleur de vin » de la Sicile, le général italien Castellano, qui a joué un rôle dans la chute du Duce, signe une convention militaire (« petit armistice ») avec le général Smith, délégué d'Eisenhower qui assiste à la très sommaire cérémonie.

Castellano, pour en arriver là, a entrepris une incroyable équipée : avec une carte de visite pour tout accréditif, Badoglio l'a envoyé par le train à Madrid puis à Lisbonne rencontrer les diplomates de Sa Majesté britannique. On a eu peine à prendre au sérieux ce militaire clandestin, voyageant sous une fausse identité et ne parlant pas un mot d'anglais.

« Nous ne capitulerons jamais »

Durant tout le mois d'août, pour « assouplir » l'Italie et la décider à franchir le pas, ses villes, grandes et petites, ont été furieusement bombardées. La population n'en peut plus. Les Allemands, rendus furieux par l'arrestation de « l'ami du Führer », ont déjà une demi-douzaine de plans dans leurs tiroirs pour prendre de vitesse l'allié qui décampe ; de l'arrestation du roi, que Hitler exècre, à la libération de Mussolini, opération qui sera un succès.

Les Italiens dans le secret sont terrifiés par la réaction qui suivra leur défection. Ils essaient donc de rassurer l'allié-ennemi à grand renfort de serments de fidélité. Le ministre plénipotentiaire du Reich, Rudolf Rahn, qui arrive à Rome le 30 août pour remplacer l'ambassadeur, rencontre Badoglio. Il le décrit dans ses Mémoires comme un « *Pétain italien, portant comme celui-ci son grand âge avec une dignité placide, le regard attentif et direct de ses yeux bleu clair et le teint frais et rose* ». Le successeur du Duce saisit la main du diplomate. « *Il me dit avec un pathos ne traduisant pas un naturel véritable : « Je suis l'un des trois maréchaux les plus âgés d'Europe, j'ai donné ma parole et je m'y tiendrai...* (1) »

Le roi reçoit, lui aussi, Rahn. « *Rappelez au Führer,* proclame-t-il, *que l'Italie ne capitulera jamais !* »

Elle est en train de le faire en s'empêtrant dans une confusion de plans et de calendrier. Les Alliés, méfiants au-delà de toute expression à l'égard de Rome, ont dit à Castellano qu'un débarquement et la proclamation de l'armistice auraient lieu simultanément. Ils envisagent une opération aéroportée près de Rome mais le général Carboni, commandant le corps d'armée cuirassé de la capitale, leur assure – faussement et, semble-t-il, par pusillanimité – que les aéroports y sont tenus par les Allemands. Le débarquement aura lieu à Salerne, au sud de Naples. Les Italiens ne l'attendent pas avant le 12 septembre.

Une « effroyable pagaille »

Pour tenter de dissiper les malentendus, le général américain Maxwell Taylor et un officier d'ordonnance se rendent clandestinement à Rome, traversant la ville infestée d'Allemands, dans leurs uniformes que dissimulent de vagues capotes. On leur offre un copieux dîner bien arrosé. « *Assez de vin, un responsable !* », éclate Taylor. On finit par réveiller Badoglio, épouvanté en apprenant que la flotte alliée vogue vers Salerne et qu'il faut informer le pays que l'armistice est conclu.

Un délai de grâce de quelques jours aurait-il évité l'effroyable pagaille qui s'installe, « *an awful jam !* » comme dit Taylor ? En tout cas, le gouvernement et l'état-major semblent entièrement pris de court quand, le 8 septembre, la nouvelle de la déclaration d'Eisenhower est soudain connue, – d'abord par une dépêche de l'agence Reuter. Dans l'après-midi, au cours d'un incroyable et ultime Conseil de la couronne, Badoglio se lamente : « *Nous sommes fichus* »... Carboni propose de tout démentir et de prétendre que l'armistice est un coup de propagande des Alliés.

Le roi hésite. Il faut qu'un jeune officier, le commandant Marchesi – assistant du général Castellano dans sa négociation – explose, devant la brochette de généraux et de ministres : « *Enfin, messieurs, vous rendez-vous compte que les Alliés ont en main le document avec notre signature et le film de toute la cérémonie de Cassibile en présence d'Eisenhower et d'Alexander ? Et vous auriez l'aplomb de dire que tout est faux ?* » C'est décidé, Badoglio annoncera la nouvelle.

A 19 h 30, le maréchal se rend donc en civil à la radio et y prononce l'allocution qui sera diffusée tous les quarts d'heure. Pour cette proclamation lourde de drame, on interrompt la chansonnette : « *Viens dans le petit chemin, dans le bois...* » Un futur romancier, Cesare Pavese, décrira « *la voix monotone, rauque, incroyable, qui répétait machinalement la nouvelle. Elle s'arrêtait et reprenait sur un ton de menace... il y avait là-dedans l'obstination d'un vieillard ou d'un enfant récitant sa leçon...* »

Que dit-il ? « *Le gouvernement italien, reconnaissant l'impossibilité de poursuivre une lutte inégale contre l'écrasante puissance adverse et afin d'épargner à la nation de nouveaux malheurs plus graves encore, a demandé un armistice au général Eisenhower. Il a été accepté. En conséquence, tout acte d'hostilité contre les forces alliées doivent cesser partout de la part des forces italiennes. En revanche, elles réagiront à des attaques éventuelles quelle qu'en soit la provenance.* »

L'allusion vise évidemment les Allemands. Reste à la transformer en directives précises. Elles ne viendront jamais car le haut commandement va se disloquer ou prendre le large.

En effet, il est urgent de mettre le roi, détenteur de la légitimité, à l'abri de la contre-offensive nazie. Toutefois, ce repli prend l'allure d'une fuite générale, précipitée, éperdue. Badoglio réveille le souverain dans la nuit du 8 au 9, et la famille royale, en instance de départ quitte sa résidence de la Villa Savoia pour le Quirinal puis le ministère de la guerre. Dans les lugubres appartements de fonction, Victor-Emmanuel, en civil, portant une serviette de cuir, s'assied avec la reine Hélène, qui lui passe affectueusement le bras autour du cou, dans l'angle d'un salon. On attend les voitures tandis qu'un aide de camp – étiquette oblige – place deux cuirassiers en grande tenue en faction devant l'ascenseur.

L'état-major « dissous »

Tout le monde lève le pied : l'état-major général autour du général Ambrosio, les chefs d'état-major des trois armes, la plupart des ministres. Le cortège de voitures n'est pas arrêté sur la route mais Badoglio racontera lui-même qu'il se demandait, en croisant les colonnes allemandes : « *Mon Dieu, à quel arbre vont-ils me pendre ?* » Dans la nuit, les fuyards s'embarquent sur la corvette *Baïonetta* pour gagner Brindisi.

La continuité de l'État est donc assurée, mais dans quelles conditions ! Personne n'a laissé de consignes. Quatre vingts divisions italiennes, abandonnées, vont être balayées en trois jours par la fureur allemande. Pour la population, la débâcle est une sorte de « juin 40 » à la française... » Car le Reich a les moyens de punir la « trahison » : disposant de six divisions seulement dans l'Italie le 25 juillet, il en a fait depuis affluer dix-neuf de plus. Dans son journal, Goebbels note : « *Le Führer est décidé à faire table rase en Italie* ».

Le haut commandement italien s'est tout simplement sabordé. Le 9 septembre, à 6 h 30 du matin, le général Utili lit à un certain nombre de ses pairs atterrés l'un des textes les plus piteux des annales militaires : « *J'ai le douloureux devoir de déclarer la dissolution provisoire de l'état-major. Que chacun rentre chez soi, se mette en civil et veille à sa sûreté.* »

Un ordre d'action ultra-secret existe pourtant. Il a été préparé en fin août sous le nom de code de *Memoria OP 44*, « *pour le cas d'une agression allemande* ». Les dix exemplaires dactylographiés – sur papier sans en-tête car on vit dans la hantise d'une interception – ont été confiés à des lieutenants-colonels qui ont l'ordre de les lire aux commandants de grandes unités puis de les brûler. Procédure si étrange qu'en Sardaigne le général Basso fait jeter en prison l'officier porteur de ces instructions, le prenant pour un provocateur !

L'administration civile est en complète deshérence. Le ministre de l'intérieur Ricci, à qui Badoglio a confié l'intérim de la gestion de Rome, ne sait même pas si le roi est parti vers le nord ou vers le sud, n'a pas d'instructions écrites et... passe la main. Le général Roatta renonce à faire défendre la capitale. *Le voyant* en civil, une mitraillette en bandoulière, le roi soupire : « *Mon Dieu, où en sommes-nous arrivés !* »

Le général Carboni, dès qu'il apprend le départ du gouvernement, se met lui aussi en civil et – pourtant responsable du corps d'armée de Rome – disparaît de longues heures. On le retrouvera sur le tournage d'un film de Carlo Ponti... Dans les bureaux vides, les téléphones sonnent désespérément.

Le commandant en chef en Albanie s'entend répondre, par un adjoint du ministre de la guerre Sorice, que l'armistice est une « *infâme calomnie* ». Ordres et contrordres se font parfois ubuesques. Ainsi, le commandant du corps d'armée de Zara donne consigne de « *laisser passer les Allemands s'ils en demandent courtoisement la permission et, dans le cas contraire, de répondre à la force par la force mais en évitant toute effusion de sang* ».

Le massacre de Céphalonie

L'armée, selon les lieux et les hommes, se débande, se défend ou se livre... Immense et confuse tragédie d'où l'héroïsme n'est pas absent. A Rome, où les Allemands attaquent le 8 septembre, dès 21 heures, la division Sassari et le régiment Montebello leur tiennent tête avec acharnement, soutenus par un millier de civils et ont de lourdes pertes. A Naples, qui a pourtant été bombardée cent dix fois, la population se soulève tandis que les Allemands fusillent et incendient. Une mitraillette braquée sur le ventre, le général Gonzaga, commandant d'une division côtière, se fait tuer plutôt que de donner l'ordre de laisser passer l'Allemand. Mais à Venise, une garnison de six mille hommes se rend à... quarante SS.

C'est hors du territoire national que se jouent les drames les plus sanglants. A Céphalonie, le général Gandin, commandant la division Acqui, face à l'artillerie et aux Stukas, engage le combat, est battu et perd mille cinq cents hommes. Les Allemands commettent alors l'un de leurs plus atroces crimes de guerre. Le 14 septembre, en commençant par le général, ils fusillent quatre par quatre, systématiquement, posément, plus de trois mille de leurs anciens alliés faits prisonniers, les considérant comme des « *traîtres* ».

Logique d'autant plus monstrueuse que ces militaires, qui ont prêté serment au roi, ont obéi à l'autorité légitime. D'ailleurs, à l'autre bout du monde, les Japonais en conviennent. Ils ne condamnent pas à mort des marins italiens traduits en cour martiale. « *Est-ce qu'un soldat peut désobéir à son empereur ?* », a simplement demandé l'avocat commis d'office.

Laissés à eux-mêmes, les hommes de troupe cherchent à survivre. Par milliers, ils rejoignent les partisans qu'ils combattaient mais, parfois, s'en voient repoussés. En Grèce, la division Pinerolo se transforme en une troupe de gueux errant dans les montagnes, bientôt réduits à la condition de serfs par les paysans locaux. La flotte, plus homogène et mieux commandée, se tire d'affaire. Sous drapeau noir, elle quitte La Spezia pour rejoindre les Alliés. Mais, au cours du voyage, le cuirassé *Roma*, son plus beau bâtiment, est coulé par des avions allemands. Mille huit cents marins sont tués dont l'amiral Bergamini. Trois jours seulement après l'arrivée à Malte, deux navires reprennent la mer contre le Reich.

Des deux millions d'hommes sous les drapeaux, six cent mille sont arrêtés et conduits en Allemagne dans les wagons à bestiaux de la déportation. Un sur cent seulement acceptera de servir dans l'armée de l'Etat républicain que Mussolini crée à Salo.

L'armée a été battue deux fois

Privée de ressort par vingt années de rhétorique mussolinienne, livrée à trop de chefs incompétents, épuisée, démoralisée, l'armée a été battue deux fois : par l'ennemi puis par l'allié. Dressant le bilan de la période, deux historiens italiens relèvent les erreurs majeures : « *Rien n'a été fait, le changement de cap une fois décidé, pour ramener en Italie les importantes forces disséminées dans les Balkans et qui auraient permis de tenir tête aux Allemands. En outre, le roi aurait dû prendre contact avec les Alliés avant de congédier Mussolini, et non après, ne donnant même pas les pouvoirs et instructions nécessaires à Castellano* (2). »

Ceux qui se plaisent à réécrire l'histoire ont, en effet, ici, ample matière à rêver. L'opération aéroportée dans les environs de Rome, menée par l'excellente 82e division américaine qui fut sur le point de l'exécuter, eût en cas de succès sauvé l'Italie du désastre et abrégé la guerre. Les deux aéroports envisagés de Cerveteri et Furbana étaient encore dégagés le 8 septembre et le rapport des forces dans la région était nettement à l'avantage des Italiens. « *Ah, si nous avions eu en face de nous un officier décidé et intelligent !* », écrira le général Smith. L'auteur d'un livre sur cette année terrible n'a aucun doute : « *Avec un chef aux idées claires, la situation des Allemands aurait très vite été critique* (3). » Mais tout ce qui eût permis de sortir de la guerre sans débandade : vues d'ensemble, détermination, courage et discipline, pouvait-il se trouver dans l'héritage du Duce ?

La tragédie va se terminer sur un gag digne du *Dictateur*. Le 13 octobre, l'Italie déclare la guerre à l'Allemagne. Reste à le lui faire officiellement savoir. Chargé de cette mission, l'ambassadeur italien à Madrid n'obtient pas d'être reçu par son collègue allemand. Il charge alors un jeune attaché de « *donner le document à la première personne qui ouvrira la porte de l'ambassade* ». Le sort désigne un employé qui, après un coup d'œil sur le papier, course l'Italien, le ceinture et lui fourre le feuillet dans la poche. L'alliance qui devait remodeler le monde sombre dans la bouffonnerie.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) Cité par André Brissaud : *Mussolini*, éd. Perrin.

(2) Salvatorelli Mira : *Storia d'Italia nella guerra fascista* (éd. Mondadori).

(3) Paolo Monelli : Roma 1943 (éd. Mondadori).

LES JOURS SANGLANTS DU LIBAN

Le temps des massacres

Après une année d'accalmie, c'est de *nouveau* le temps des massacres au Liban. Après plus d'un siècle de cohabitation pacifique, druzes et chrétiens s'entretuent. Non seulement au cours de combats « à la loyale », si l'on peut dire, mais aussi au cours de ces scènes de liquidation systématique de civils, dont les images atroces qu'en diffuse la télévision font immanquablement penser à Goya.

La comptabilité de ces morts n'est pas facile à tenir, comme le rappelle ci-contre notre correspondant à Beyrouth Lucien George. Mais leur réalité ne fait pas de doute, et, jusqu'à présent, force est de constater que ce sont les chrétiens du Chouf qui *ont payé le plus lourd tribut* à des passions réveillées par des puissances qui s'accommoderaient parfaitement d'un dépeçage du Liban : Israël et la Syrie. Avec ces massacres – mais n'est-ce pas un de leurs objectifs ? – a repris l'exode des réfugiés et des exilés. Plusieurs milliers de chrétiens quittent le pays chaque jour et la Croix-Rouge vient d'évaluer à cent cinq mille – dont plusieurs dizaines de milliers de druzes et de sunnites – le nombre de personnes « *déplacées* », comme on dit pudiquement dans le langage aseptisé des fonctionnaires internationaux.

C'est dans ce paysage sinistre qu'intervient le premier anniversaire de la tuerie des camps palestiniens de Sabra et de Chatila – un massacre qui a fait, en son temps, infiniment plus de bruit que ceux qui se déroulent *dans la montagne du Chouf*. Cette fois-là, ce sont des civils en majorité palestiniens qui ont été liquidés pendant près de quarante-huit heures grâce à l'indifférence – sinon la complicité – de plusieurs responsables civils et militaires israéliens, qui avaient donné l'autorisation aux phalangistes libanais de pénétrer dans les camps. Mais, du moins, toutes ces responsabilités ont-elles été établies par la commission Kahane, dont M. Begin avait été finalement obligé d'accepter la création. Bien qu'il ait toujours plaidé l'innocence dans cette sanglante affaire, M. Begin *n'a-t-il pas tenu* compte de sa part de responsabilités en décidant de se retirer ?

On peut poser la question. Mais force est de constater que les dirigeants israéliens n'ont eu à ce *jour ni* le courage, ni la volonté, ni la lucidité de tirer toutes les conclusions des massacres de Sabra et de Chatila. Au-delà de la mort de centaines d'innocents, *cette tuerie* illustrait, en effet, l'impasse morale d'une politique fondée sur le recours inlassable à la force. En un an, ce constat n'a fait que s'imposer davantage. Il explique la crise sourde qui ne cesse de se développer en Israël et que ne parviendra sans doute pas à masquer l'éventuelle mise en place d'un *gouvernement* Shamir, surtout si Jérusalem s'obstine dans sa politique d'annexion de la Cisjordanie.

Encore une fois, les responsabilités israéliennes ne doivent pas faire oublier celles des unités phalangistes qui se déchaînèrent à Sabra et à Chatila, celles d'un pays comme la Syrie ou les atermoiements politiques et les *rodomontades* militaires d'un Yasser Arafat. Mais il est clair que ce temps des massacres ne cessera pas tant que Jérusalem n'aura pas procédé à une remise en cause de la politique de force obstinée appliquée par M. Begin depuis 1977.

Le difficile bilan des tueries

(Suite de la première page.)

Tout comme les deux premiers, *les sept autres massacres dans des* villages chrétiens sont démentis par les joumblattistes, *qui précisent* qu'il s'agirait, dans plusieurs cas cités, de combattants tués durant les hostilités. La presse de Beyrouth a, cependant, fait état d'une vive colère de M. Walid Joumblatt à l'encontre des « étrangers » qui auraient soit participé aux massacres, dont les hommes sont accusés, soit poussé ceux-ci à les commettre.

De nombreux témoignages de rescapés font état d'« *accents étrangers* » parmi les hommes qu'ils accusent d'avoir perpétré les massacres.

2) *Druzes :*

– Kfarmatta (Aley) : 5 septembre, 40 victimes selon le P.S.P., plus de 100 selon Mme Khaoula Arslane, épouse du chef du second clan druze, exécutés par les Forces libanaises (chrétiennes) avec la complicité de l'armée libanaise. Celle-ci a opposé un démenti catégorique à ces accusations. Quant aux Forces libanaises, tout en reconnaissant qu'« *il y a eu des victimes civiles* » quand elles ont investi le village et ont « *dû le nettoyer maison par maison* », elles affirment avoir, au contraire, protégé et soigné les druzes du village.

– Binayeh (Aley) : 6 septembre, 50 victimes – Forces libanaises avec la complicité de l'armée libanaise ; démenti catégorique de l'armée ainsi que des milices chrétiennes.

On fait également état de la « *chute d'un obus* » parmi des *druzes déplacés au village* de Mechref et qui ne serait pas un accident ou un *acte* de guerre, *mais un massacre camouflé*.

Les massacres ou plus exactement la peur d'en être victime, plus encore que les combats, ont provoqué de vastes exodes de population. Les chiffres, qui varient entre 105 000 et 165 000 personnes, prennent toute leur signification lorsqu'ils sont rapportés à la population totale des deux circonscriptions concernées – le Chouf et Aley – qui avant la guerre du Liban (1975) devaient compter autour de 400 000 à 450 000 habitants. Une bonne partie avait déjà fui les lieux au fil des ans. Là aussi, comme pour les massacres, les villages chrétiens, fournissant (60 000 à 100 000 réfugiés) sont plus touchés que les druzes (25 000 à 40 000) ou que les sunnites (20 000 à 25 000), car il y a aussi des musulmans sunnites dans l'Iklim-el-Kharroub intégré au Chouf, qui sont un peu les oubliés de cette guerre. Les territoires perdus par les milices chétiennes sont nettement plus importants que ceux perdus par les milices druzes.

De plus, fait peu connu alors qu'on croit généralement le contraire, les chrétiens sont, à l'origine, nettement plu nombreux que les druzes dans la région. La répartition des sièges parlementaires (7 chrétiens et 4 druzes) donne une indication approximative du rapport initial des deux communautés dans ces circonscriptions.

Sans pouvoir avancer de preuves, le *sentiment commun*, aujourd'hui au Liban, est qu'il y a bien eu des *massacres de populations* civiles, *qui* aggravent les horreurs et les conséquences de la guerre en cours. *Mais* si l'on se place dans une perspective historique, *et pour demeurer sur* une note d'espoir, malgré l'horreur des tueries, on peut rappeler que les célèbres massacres de 1860 – déjà au cours d'une guerre druzo-maronite – avaient fait 12 000 à 14 000 morts, à l'époque tous chrétiens. Si l'on additionne toutes les victimes dont font état aujourd'hui les deux camps, y compris les disparus, on aboutit au total de 502. Druzes et chrétiens auront cohabité en bonne intelligence durant plus d'un siècle jusqu'à ce que l'invasion israélienne de 1982 les dresse de nouveau les uns contre les autres.

LUCIEN GEORGE.

UN TÉMOIGNAGE SUR LES DÉPARTS VIA CHYPRE

« Tout plutôt que les bombes... »

Un Libanais qui vient de gagner Paris via Chypre, M. Marwan Hani Abi Saleh, nous décrit comment *se déroule* ce voyage pour des milliers de ses compatriotes fuyant la guerre.

Quand on a payé de 500 à 1 200 *livres son billet* pour Larnaca (vingt minutes à vol d'oiseau de Beyrouth !), l'aventure commence...

Au port de Beyrouth, c'est à la passerelle que tout se joue. La foule se rue. Une femme accompagnée d'enfants a une crise de nerfs : elle pleure et hurle, tandis que son mari, qui, lui, reste à Beyrouth, vocifère : « *Laissez passer, bande d'animaux !* » Ordres, menaces, contre-ordres, disputes, puis un temps mort de quarante-cinq minutes. Pourquoi ? Parce qu'il faut laisser à une équipe de télévision le temps de filmer le bétail libanais avec une préférence pour les enfants en larmes ! Enfin on part et, durant sept heures de mer, on va tenter de s'occuper, le plus souvent à l'affût de la radio. Une foule de neuf cent cinquante Libanais s'entasse sur un navire prévu pour trois cents passagers. Droite et gauche, chrétiens et musulmans, pauvres et riches, se côtoient, dont beaucoup *n'*avaient jamais quitté leur pays en huit ans de guerre. Une phrase revient : « *Tout plutôt que les bombes !* » Soudain, les visages se ferment. On vient d'apprendre un nouveau massacre.

Arrivés à Larnaca vers 21 *heures, nous ne sortons pas* de la douane avant 2 heures du matin ! Tous les hôtels sont combles. Dans le hall de l'aéroport, des grappes de compatriotes dorment sur le sol ou sur leurs valises. Les enfants sont nombreux. Le guichet ouvre à 9 h 30, « *comme d'habitude* ». Nous sommes les premiers de la queue. Est-ce la fin des difficultés ? Pas du tout. Nos billets ne figurent pas sur les listes de la compagnie. Les agences rejettent la responsabilité de ces fantaisies *sur* l'électricité de Beyrouth, dont les sautes de tension sont censées dérégler les ordinateurs. Chacun tente – sachant *qu'il n'y a pas de chambre* d'hôtel ici et qu'un nouveau flot *déferlera le lendemain – de* décrocher une place. On crie, on *agite son billet. Près de moi un* honorable avocat, qui a passé la soixantaine, *pleure comme un* enfant : « *Je suis asthmatique ! Voyez mes certificats médicaux ! Je dois aller aux Etats-Unis !* »

Je parviens, par chance, à obtenir un billet pour... Zurich. Enfin, parti samedi à l'aube, me voici à Paris-Roissy dimanche à 22 heures, épuisé, les bras ballants.

Manifestation anti-française à Téhéran

Téhéran *(A.F.P.)*. – Le mot d'ordre « *Mort à la France !* » a été scandé par des milliers d'Iraniens lors de la prière du vendredi 16 septembre à l'université de Téhéran, au moment où la question de la livraison des Super-Etendard français à l'Irak été abordée. Jusqu'à présent, les mots d'ordre les plus fréquemment lancés étaient « *Mort à l'Amérique !* » et « *Mort à la Russie !* »

« *Je me rappelle que la France avait fait beaucoup de propagande à propos des Mirage : elle pensait qu'en livrant des Mirage* (à l'Irak), *cette affaire* (la guerre) *prendrait fin. Mais les Mirage n'ont rien pu faire. Est-ce que les Super-Etendard pourront faire autre chose ?*, a lancé l'ayatollah Moussavi Ardebili, président de la Cour de cassation, lors de son sermon. « *Non*, a-t-il répondu, *ils ne pourront rien faire* », déclenchant les cris de « *Mort à la France !* » dans la foule.

Le dignitaire religieux a réitéré les menaces proférées la veille par les autorités iraniennes contre la France : « *Je déclare que la France ne doit pas croire que les combattants iraniens et la nation iranienne resteront les bras croisés et n'apporteront pas une réponse suffisante à ces agressions* ».

Combats acharnés contre l'armée druze

(Suite de la première page.)

L'armée affirme cependant *qu'elle a réussi à briser l'encerclement* de Souk-El-Gharb, principal tremplin qu'elle possède vers le reste de la région d'Aley et position clé pour la défense de Beyrouth. Elle aurait ainsi réussi à effectuer une percée d'environ 2 kilomètres en direction des collines de Reyfoun et de Chemlan, plus au sud. L'armée espère ainsi atteindre Kabr Chmoun, nœud routier névralgique qui commande les communications entre la région d'Aley et celle de Choueifat, proche banlieue de Beyrouth.

Parallèlement à la bataille de Souk-El-Gharb, d'autres engagements violents ont été signalés dans la journée de vendredi. Les positions de l'armée sur la route internationale Beyrouth-Aley et dans le périmètre du ministère de la défense à Yarzé ont été pilonnées. A l'aéroport international de Beyrouth, les positions des « *marines* » ont été prises, le matin, sous un feu d'armes automatiques et de roquettes, sans toutefois subir des pertes. Trois obus de mortier se sont abattus sur la corniche du front de mer, non loin de l'immeuble abritant le siège de l'ambassade britannique et certains services de l'ambassade des États-Unis, détruits il y a quelques mois à la suite d'un attentat.

De même les bombardements « aveugles » de l'est de Beyrouth, du Metn et du Kesrouan, se sont poursuivis avec une violence rarement égalée, apparemment dans le but de paralyser les voies de communications routières et l'espoir d'atteindre les positions d'artillerie disséminées un peu partout dans ce secteur.

Polémique sur les « éléments étrangers »

Le P.S.P. a, pour sa part, affirmé dans un communiqué que ses forces contrôlaient « *totalement* » la situation et avaient même réussi à opérer une avancée vers Souk-El-Gharb. Le parti de M. Joumblatt, une fois de plus, s'élève contre les assertions, officielles et officieuses, selon lesquelles l'offensive gouvernementale aurait été lancée à la suite de tentatives « *palestiniennes* » de capturer la ville de Souk-El-Gharb. Dans leur souci de prouver que ce qui se passe dans la montagne du Chouf et à la casa (district) d'Aley est le fait d'« *éléments étrangers* », les communiqués officiels parlent de moins en moins de « *combattants druzes* », laissant ainsi entendre que l'essentiel de la bataille est mené par les Syriens et les dissidents palestiniens du colonel Abou Moussa, dont le principal adjoint, le colonel Abou Khaled El Oumleh, dirigerait l'attaque contre Souk-El-Gharb.

Les Forces libanaises (milices chrétiennes) ont été les premières à lancer le mot d'ordre de « *la guerre contre les étrangers* » *(Harb did el Ghouraba)*, conformément à la théorie selon laquelle il n'y a pas eu et il ne peut y avoir de « *guerre civile* » au Liban. Pour M. Fadi Frem, commandant en chef des Forces libanaises, la guerre de la montagne s'inscrit dans le cadre d'une « *stratégie soviéto-syrienne, appliquée principalement par Damas, en vue de faire échouer l'initiative américaine de paix au Proche-Orient, de neutraliser l'engagement de Washington au Liban et de renverser le régime du président Amine Gemayel* ».

Curieusement, M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste, qui contrôle les Forces libanaises, a fait, jeudi, l'éloge de la Syrie qui, a-t-il dit, « *commence à comprendre la situation au Liban et a toujours voulu entretenir avec elle des relations de pays frère* ».

Entre-temps, l'escalade militaire dans la montagne semble avoir porté un coup sérieux aux efforts de médiation entrepris par les émissaires américain et saoudien en vue de régler la crise par des moyens pacifiques. *Le prince Bandar bin Sultan*, l'envoyé spécial de l'émir Fahd, a quitté *vendredi soir Damas pour* l'Arabie Saoudite, sans fixer de date *précise pour la reprise de sa mission*. On pense ici que rien de significatif ne *sera entrepris dans ce domaine* tant que l'une des deux parties en *présence n'aura pas remporté* un avantage décisif sur le terrain. Tel *semble d'ailleurs avoir été le but de* l'offensive de vendredi matin.

JEAN GUEYRAS.

DÉSACCORD PERSISTANT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Nations unies *(A.F.P.)*. – Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont pu se mettre d'accord vendredi soir 16 septembre au cours de leurs consultations sur un texte de compromis appelant à un cessez-le-feu au Liban. Les consultations proprement dites, qui avaient été précédées de deux heures de discussions informelles, n'ont duré que quelques *minutes*.

A sa sortie, le représentant de l'U.R.S.S. M. *Richard* Ovinikov, a accusé les Occidentaux d'avoir « *fait échouer un accord sur le projet de texte qui avait été agréé* ». Celui-ci ne contenait qu'un appel au cessez-le-feu et appuyait « *la poursuite des efforts du secrétaire général de l'ONU pour parvenir à un arrêt durable des hostilités* », sans mentionner l'envoi d'observateurs dans la région des combats.

Faute d'entente explicite entre les membres du Conseil sur la possibilité, pour le secrétaire général de l'ONU, de décider lui-même d'un redéploiement dans le Chouf des observateurs de l'ONU actuellement à Beyrouth, les *Occidentaux* ont jugé ce texte totalement insuffisant et *vide de sens. La France*, en *particulier*, s'est montrée très critique à l'égard du projet.

Depuis que le Liban a saisi au début de la *semaine le Conseil de sécurité* de la situation régnant dans le Chouf, l'U.R.S.S. *s'est montrée* hostile à un engagement actif de forces de l'ONU dans la crise, qu'elle considère comme une affaire purement interne au Liban, et affirme que l'envoi de « casques bleus » ou d'observateurs serait contraire à la charte des Nations unies.

Difficultés dans la délivrance des visas pour la France

De notre correspondant

Beyrouth. – Après une suspension de quinze jours, le consulat général de France à Beyrouth accepte depuis le début de cette semaine de recevoir les demandes de visas. Cette mesure avait provoqué une vive émotion à Beyrouth où la possession d'un passeport et d'un visa en cours de validité assure une forme de sécurité, même quand on n'a pas l'intention de voyager. Le visa français est le plus demandé. Il *en avait été délivré* 24 324 depuis le début de l'année. La moyenne de demandes est *actuellement* de 300 à 400 par jour ouvrable, soit trois fois plus qu'à l'ordinaire.

Le consul général de France au Liban, M. Edouard Blanpré, explique la suspension par le manque de personnel (six agents sur les trente affectés aux visas étaient disponibles) et par la nécessité de réorganiser le système de transmission des demandes à destination de Paris, pour contrôle par le ministère de l'intérieur – mesure en vigueur depuis plusieurs années – ce qui a été fait avec le concours de la marine française croisant au large de Beyrouth. M. Blanpré souligne qu'il a continué à délivrer des visas, même aux jours les plus durs, pour les cas *vraiment urgents, en vertu de son* droit de dérogation.

Néanmoins, après la ruée sur les départs des premiers jours de la crise actuelle, la situation s'est stabilisée *et l'on constate même* que les bateaux ne reviennent plus à vide à Beyrouth. *On* enregistre certains jours de la semaine plus de 1 500 arrivées au port pour 2 500 départs. L'aéroport étant fermé, c'est en effet par mer que s'effectuent les voyages. – L. G.

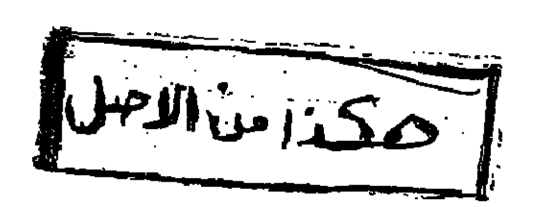
Massacre dans le golfe de Thaïlande

Ils étaient vingt-deux à quitter clandestinement le port vietnamien de Vung-Tau le 29 juillet pour des terres plus hospitalières. *Quelques* jours plus tard, deux jeunes garçons survivants ont pu atteindre une plage de Thaïlande et une île de Malaisie.

L'un d'eux, Tran-Trung-Thanh (dix ans), a raconté comment le bateau avait été attaqué très peu de temps après son départ par un navire, sans doute thaïlandais, équipé d'un radar. Après avoir tout volé, les pirates ont jeté les passagers à la mer, ne gardant que cinq personnes, dont Thanh et ses deux sœurs, âgées de quinze et dix-huit ans. Au bout de plusieurs jours, au cours desquels les deux jeunes filles ont été violées à de multiples reprises, les cinq survivants ont été jetés à la mer à leur tour.

Dans l'indifférence générale, les « réfugiés de la mer » continuent d'être la proie des pirates dans le golfe de Thaïlande. Entre le 1er juillet 1982 et le 30 juin 1983, 57 % des bateaux fuyant le Vietnam ont été attaqués, 73 réfugiés ont été tués, 124 femmes et jeunes filles violées et 118 enlevées.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a lancé un « programme international de lutte contre la piraterie ». Mais le drame de Thanh et de ses compagnons de voyage ne sera pas comptabilisé par l'ONU : il s'est produit hors de la zone couverte par le programme.



Étranger

Chili

La grande peur des « poblaciones »

(Suite de la première page.)

Le Père Ronaldo Munoz, au bidonville Malaquias Concha affirme de son côté : « *Les forces de sécurité ont déclaré la guerre aux Poblaciones.* » La violence avec laquelle sont intervenus les carabiniers, brisant portes et fenêtres, lançant à l'intérieur des grenades lacrymogènes, frappant hommes, femmes, vieillards, enfants, et parfois même des bébés, révèle en tout cas qu'ils ne reculent devant rien pour terroriser les « *pobladores* » (habitants). Aux brutalités s'ajoutent généralement les humiliations. Les témoignages abondent de personnes qui ont eu leurs vêtements déchirés à coups de couteau et qui ont été abandonnées nues sur la chaussée après avoir été rouées de coups.

Le fait nouveau, dénoncé en particulier par la commission chilienne des droits de l'homme, est l'existence d'une véritable campagne visant à dresser les *pobladores* les uns contre les autres. Une habitante de Santa-Adriana raconte : « *Le dimanche 11 septembre, en pleine nuit, des carabiniers sont venus nous avertir que* « ceux de la Victoria » *marchaient sur notre* poblacion *pour incendier nos maisons. Ils nous ont demandé de nous mettre un brassard blanc, de nous munir de barres de fer et de nous joindre à eux pour repousser l'attaque. Au début, ça a été la panique, mais on s'est rapidement rendu compte qu'on cherchait à nous manipuler.* »

Quelques jours auparavant, les participants de marches en plein air avaient été attaqués par des jeunes gens le visage à demi dissimulé par un passe-montagne et un foulard, comme ceux que portent les manifestants pour se protéger contre les gaz lacrymogènes. Tandis qu'ils renversaient les étalages et frappaient les personnes présentes, des cris jaillirent : « *Déguerpissez, ce sont des marxistes !* » Lorsque la foule réussit à immobiliser l'un des agresseurs, celui-ci s'exclama : « *Lâchez-moi, je suis un carabinier. Je ne fais qu'obéir à des ordres.* » Loin de diviser les *pobladores*, ces opérations paraissent les unir davantage. « *Il existe aujourd'hui une coordination entre les organisations des différentes* poblaciones, *alors qu'il y a encore peu de temps celles-ci avaient du mal à se mettre d'accord* », affirme le père Dubois.

L'utilisation des marginaux

Selon le Père Ronaldo Munoz, les provocations se multiplent. « *Les carabiniers et la police politique ont armé des délinquants pour qu'ils se livrent à des provocations.* » Ce prêtre ne nie pas que « *des marginaux ont profité des désordres pour commettre des actes de vandalisme* », mais, affirme-t-il, « *il s'agit de faits isolés qui sont grossis par la propagande officielle dans le but d'effrayer la population* ». Le témoignage du responsable d'une organisation humanitaire de la ville de Conception est révélateur : « *Alors que nous marchions pacifiquement, un groupe de manifestants s'est mis à lancer des pierres contre les vitres d'une maison. Aussitôt on a vu sortir deux hommes en civil qui ont commencé à tirer sur nous. Quelques secondes après, apparaissaient, au milieu de la débandade générale, plusieurs cars de carabiniers...* » Durant plusieurs années les Falcon vertes, sans plaque d'immatriculation, ont semé la terreur en Argentine. Le Chili, lui, a ses Subaru blanches. Cinq ou six hommes en civil jaillissent d'une camionnette, tirent plusieurs coups de feu sur la foule et repartent en toute impunité.

Pour M. Gonzalo Taborga, vice-président de la commission des droits de l'homme, « *ces actions participent d'un plan élaboré au plus haut niveau. Il s'agit de créer un climat de violence et de peur comparable à celui qui régnait en 1973, afin de faire basculer à nouveau les classes moyennes du côté du gouvernement* ». Certains ne manquent pas de rappeler que M. Onofre Jarpa fut l'un des « cerveaux » de la campagne de déstabilisation dirigée contre Salvador Allende... Le ministre de l'intérieur n'a-t-il pas lui-même affirmé, avant la journée de protestation du 8 septembre : « *La population doit faire comme en 1973 : constituer des groupes de défense pour protéger ce qui lui appartient.* » Cette déclaration lui avait valu une sévère réplique de M. Gabriel Valdes : « *La responsabilité du ministre de l'intérieur est de veiller au maintien de l'ordre et non pas d'appeler à la formation de commandos. Il s'agit là d'une véritable provocation* », avait tonné le président de l'Alliance démocratique.

Ce plan a-t-il des chances de réussir ? On ne peut nier que beaucoup de Chiliens ont gardé un mauvais souvenir de désordres de la période de l'Unité populaire. Il est vrai, d'autre part, que les casseroles de la bourgeoisie sont restées dans les buffets le soir du 8 septembre, contrairement à ce qui s'était passé au cours des précédentes journées de protestation. La prise de position *très nette du nouvel archevêque de* Santiago, le 14 septembre, montre, en tout cas, que la souplesse manifestée par l'Eglise catholique à l'égard du gouvernement, depuis le départ du cardinal Silva Henriquez, ne doit pas être confondue avec de la complaisance. « *Nous ne pouvons trouver de justification aux traitements dégradants...* a déclaré Mgr Juan Fresno. *Nous nous élevons avec énergie contre la participation, durant les journées de protestation, de civils armés non identifiés, qui contribuent à faire éclater la violence et jettent la confusion dans les* poblaciones. »

JACQUES DESPRÉS.

L'OPPOSITION SE RÉORGANISE

Alors que la démocratie chrétienne est en train de résoudre le problème posé par le récent retour d'exil de trois de ses personnalités de premier plan (MM. Jaime Castillo, Renan Fuentealba et, surtout, Andres Zaldivar, par ailleurs président de l'Union mondiale démocrate-chrétienne), la gauche recompose ses alliances.

Le vendredi 16 septembre a été annoncée, à Santiago, la création d'un « Bloc socialiste », comprenant une des branches du P.S., le Mouvement unitaire d'action populaire (MAPU, d'origine chrétienne, devenu marxiste), le MAPU-Ouvriers et Paysans (MOC) et la Convergence socialiste. Une autre branche du P.S. demeure au sein de l'Alliance démocratique, où l'on trouve aussi, outre la D.C., un petit Mouvement social-démocrate, le parti radical (*centre gauche*) et des conservateurs modérés. Le 3 septembre, le parti communiste avait annoncé la constitution d'un « mouvement démocratique populaire » avec les formations qui viennent de préférer le Bloc socialiste.

Le dirigeant syndicaliste Rodolfo Seguel, leader des grèves de ce printemps chez les ouvriers du cuivre, emprisonné pour « *injure au chef de l'Etat* », vient d'être transféré à l'hôpital après une semaine de grève de la faim.

Enfin, sous l'impulsion du ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, le gouvernement de Santiago vient d'annoncer deux « gestes » : la prochaine publication d'une liste d'une *cinquantaine d'exilés autorisés* à rentrer au Chili parmi lesquels figure M. Manuel Bustos, président de la Coordination national syndicale (C.N.S., gauche), et l'autorisation de principe des réunions publiques, avec quarante-huit heures de préavis pour celles revêtant un caractère politique.

● *Le MIR* a reconnu la mort des deux principaux dirigeants de sa branche armée dans un communiqué publié par la clandestinité et connu à Santiago le vendredi 16 septembre. Le Mouvement de la gauche révolutionnaire a confirmé l'annonce antérieurement faite par la police du décès, le 7 septembre, d'Arturo Jorge Villavela, un de ses fondateurs, et de l'Argentin « José ». L'un et l'autre ont été tués, en compagnie de trois autres personnes, dont une femme, lors de deux opérations menées par les services secrets chiliens après l'assassinat, le 30 août, du général Urzua, intendant de Santiago. – *(A.F.P.)*

A travers le monde

Japon

● UN PHYSICIEN SOVIÉTIQUE, venu le 5 septembre au Japon pour assister à un symposium international, M. E.-A. Novikov, membre de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., a quitté ses quatres collègues et a demandé à bénéficier de l'asile politique aux Etats-Unis. Il a été placé sous la protection de la police japonaise. – *(U.P.I.)*

Union soviétique

● LE MINISTRE UKRAINIEN DE LA CULTURE, M. S.D. Bezkloubenko a été limogé pour incompétence. Il est remplacé par M. Youri Olenenko, chargé jusqu'à présent de la cinématographie de cette République soviétique. – *(U.P.I.)*

Les chrétiens arabes : ces frères mal aimés

Un trait d'union

En 1962, une délégation d'intellectuels syriens et libanais allait apporter le salut du Machrek (Orient arabe) à l'Algérie indépendante. Un de ses membres était chrétien. Les Algériens qu'il rencontrait ne comprenaient pas qu'il put aussi être « *arabe* ». Et il eut maintes fois cet échange avec ses interlocuteurs :

« *Je vous l'assure, je ne suis pas un Arabe arabisé, un Arabe de culture comme les Égyptiens et les Berbères du Maghreb. Je suis Arabe, ethniquement, racialement. Par le sang, si vous préférez.*

– Alors tu es musulman...

– *Mais non ! A l'exception des coptes d'Égypte, la plupart des chrétiens du Proche-Orient sont d'authentiques Arabes.*

– Ce n'est pas possible. Les chrétiens sont des roumi *(les Byzantins et, par extension, les Européens)* et les Arabes sont musulmans.

– *Pour me faire mieux comprendre, disons que je suis un « chrétien musulman.* »

– Alors tout s'éclaire. Que ne l'as-tu dit plus tôt ! »

Depuis qu'a éclaté la crise libanaise en 1975, crise que l'invasion des forces israéliennes en 1982 *n'a* guère contribué à résoudre, on n'a cessé de parler de ces communautés chrétiennes d'Orient, enracinées dans leur terroir au Liban et ailleurs et formant, dans leur diversité même, cette « *Église des Arabes* » dont parle Jean Corbon (Ed. du Cerf, Paris). Et pourtant... Le Père Ali Chourane, de l'Eglise chaldéenne d'Irak, raconte que s'étant arrêté dans une station-service de la région parisienne, le pompiste marocain ne voulait pas croire que l'ecclésiastique pût être Arabe et chrétien. Mgr Nasrallah, évêque melchite de Paris, a provoqué le même scepticisme mais chez un ancien ministre des affaires étrangères tunisien !

Les Maghrébins ne sont pas seuls à avoir peine à admettre les quatre propositions suivantes : 1) Tous les Arabes ne sont pas musulmans ; 2) Tous les musulmans ne sont pas Arabes ; 3) Le monde arabe est composé de chrétiens *et de musulmans* ; 4) Dans les pays de la Ligue arabe les Arabes chrétiens représentent environ 10 % de la population (mais il n'y en a pratiquement pas de la Libye à la Mauritanie). Les Arabes musulmans constituant, eux, 15 à 20 % seulement de la population musulmane du monde, selon qu'on l'estime à 750 millions ou à un milliard d'âmes.

« Cheval de Troie de l'Occident »

A l'ignorance ou à la méconnaissance s'ajoute la dialectique des rapports de forces entre la majorité et la minorité qui détermine les mécanismes mentaux et sociologiques ; les mêmes chrétiens qui, dans un climat de tolérance, revendiquaient hautement, hier, leur arabité et leur *apport à la civilisation musulmane* proclameront, aujourd'hui, dans un cri de rage désespéré : « *Nous ne sommes pas des Arabes !* » Pourquoi ? Parce que des musulmans les considèrent comme une « *5[e] colonne* » ou le « *cheval de Troie de l'Occident* » et leur lancent au visage : « *la langue arabe, langue sacrée du Coran, ne se christianise pas !* » La haine, le désespoir, la peur ne peuvent cependant occulter une réalité riche en surprises et en paradoxes pour ceux qui acceptent de ne pas la récuser à l'avance.

En portant l'expansion arabe à son apogée, l'islam a, en effet, éclipsé l'apport et le rôle des royaumes arabes qui s'étaient constitués dès le *VI[e] siècle* avant Jésus-Christ. Citons, entre autres, le royaume nabatéen de Pétra, dans l'actuelle Jordanie, celui de Hira, près de Koufa, en Irak, celui d'Edesse, en Mésopotamie, centre de la civilisation syriaque, celui de Palmyre, l'ancienne Tadmor, la « Cité des palmiers », nœud stratégique dans le désert de Syrie.

Tous furent d'importants chaînons dans le processus d'arabisation de la région en favorisant le remplacement de l'araméen que parla le Christ, comme langue véhiculaire, par l'arabe, bien *avant l'apparition de l'islam.* Avec l'avènement du christianisme, ces cités diffusent à la fois le monothéisme et l'arabe et l'on ne peut oublier que le grand argentier de la reine Zénobie (3[e] siècle) fut le fameux évêque *Paul de Samosate. Un Arabe.*

Les coauteurs de l'« âge d'or »

C'est de Hira que partent vers la péninsule arabique des commerçants et des poètes chrétiens qu'accueillent de florissants évêchés nestoriens à Bahrein, Qatar, Oman. C'est aux scribes chrétiens de Hira que l'alphabet arabe doit le module qui deviendra celui de l'écriture coranique, tandis que le coufique fait irrésistiblement penser à la calligraphie *syriaque. Les premières* inscriptions arabes connues ornent les linteaux de deux églises de Syrie datant de l'année même de la naissance de Mohamed : 571. Au Hejaz, et plus particulièrement à La Mecque, vivaient alors des chrétiens et des *juifs.*

Les Arabes chrétiens seront les meilleurs alliés des successeurs de Mohamed lors de la conquête du Croissant fertile (Syrie, Palestine, Irak) face aux Byzantins au nord et aux Sassanides à l'est. C'est Sophrone, patriarche de Jérusalem, qui négocie avec le calif Omar la reddition de la ville et Sarjoun, un Arabe melkite, qui remit Damas à Khaled Ibn Al-Walid. Ce sont encore des chrétiens qui assurent l'organisation et la survie du califat omeyyade. A la mort de Moawiya (680), fondateur de la dynastie, son fils Yazid, en butte à la rivalité d'Ibn Zoubair, fit appel à ses oncles maternels qui empêchèrent le *trône de vaciller. Or, Maïsoum,* sa mère, était une chrétienne fidèle aux habitudes bédouines. Préférant l'austérité de la tente aux splendeurs des palais, elle écrivit ces vers :

« *M'habiller d'un manteau de poils et être libre m'est plus précieux que les étoffes les plus riches.* »

Par la suite, lorsqu'au VIII[e] siècle, le calife Abdel Malek remercia les fonctionnaires chrétiens, l'administration se trouva paralysée et il dut les rappeler. Saint Jean Damascène, petit-fils de Sarjoun, fut ministre des finances et des *mouqatila* (combattants) alors que, théoriquement, les chrétiens ne devaient pas se voir confier des fonctions politiques et militaires.

Sous les Abbassides (750-1258), les chrétiens arabes (et *les Iraniens) contribuent de fa*çon décisive à « *l'âge d'or* » de la civilisation musulmane. Ils traduisent philosophes, médecins et savants grecs, tout en participant aux inventions qui font de Bagdad le centre mondial de la pensée et de la science *jusqu'au* X[e] siècle (1). Sous la dynastie des Ayyoubides (1171-1250) fondée par le valeureux Saladin (un Kurde), les chrétiens jouent encore un rôle éminent et la plupart d'entre eux participent à la résistance face aux Croisés. Le climat va considérablement se transformer avec la domination des Mamelouks, des non-Arabes, qui règnent de 1250 à 1517.

Le statut de la « dhimma »

Sociologiquement, le statut des chrétiens est allé en s'aggravant. Le Prophète les considère, avec les juifs, comme « *Ahl al Kitab* » (les gens du Livre) ; ses rapports avec les tribus arabes chrétiennes *sont fondés* sur le principe des alliances moyennant tribut et soumission et ne semblent pas impliquer le statut qui prévaudra lorsque ses successeurs entameront la conquête du monde, celui de la *dhimma* (pacte de protection).

Monothéistes mais minoritaires, les chrétiens (tout comme les juifs) seront alors considérés comme des *dhimmis* (protégés). La *dhimma* limite leur participation à la vie de la cité : ils sont soumis à un impôt particulier et à des restrictions de liberté individuelle (habit distinctif, prohibition de montures nobles comme le cheval), familiale (statut personnel), économique (restrictions sur les métiers), culturelle (processions, cloches) et civique (interdiction d'assumer des charges administratives, politiques et militaires).

Avec l'empire ottoman, la situation se détériore par rapport à l'ère des Mamelouks. Le cadre devient plus rigide : à la *dhimma* s'ajoute la notion de *milal* (au singulier, *milla,* doctrine religieuse particulière à une communauté ou à une nation). La *dhimma,* appliquée avec rigueur, tendait à marginaliser les communautés chrétiennes qui continuaient cependant à vivre en symbiose avec les musulmans : leurs membres s'orientaient vers les professions libérales (médecine, finances, littérature, arts) et assumaient un rôle dans la société.

Le *milal,* en revanche, va créer une cassure : il préserve, certes, ces communautés, mais, dans les périodes de crise, le pouvoir central les soupçonne d'être des « *alliés ou des agents de l'étranger* ». Il est vrai, à l'inverse, que, lorsque les tensions étaient trop fortes, certaines communautés étaient tentées de considérer les puissances comme un recours. C'est ainsi qu'en 1860 le massacre de chrétiens *par les druses soutenus par les* Turcs va entraîner une interven-

Onze patriarches

Le monde arabe compte onze Églises ayant chacune un patriarche à sa tête : cinq orthodoxes et six catholiques. Ces dernières « *se sentent en communion avec le pape de Rome* ». A chaque Église orthodoxe correspond une Église catholique. En revanche, les maronites, tous catholiques, n'ont pas de branche orthodoxe. Il faut y ajouter des Églises latines *et réformées de formation* récente. Au départ, elles ont toutes un tronc commun : Antioche, métropole du diocèse d'Orient où prêchèrent saint Barnabé, saint Paul et saint Pierre, en Syrie occidentale, *près d'Alep;* cette ville se trouve aujourd'hui en Turquie sous le nom d'Antakya.

L'Église d'Antioche a connu trois périodes de divisions majeures. Durant le premier millénaire apparaissent « *cinq rameaux* », selon l'*expression* de Jean Corbon, les Églises melkite, maronite, jacobite, nestorienne et arménienne. Hormis l'Église melkite qui est transnationale et implantée dans plusieurs pays dans et hors du Proche-Orient (600 000 fidèles dans les Amériques et en Australie), elles sont nationales. Elles ont donné naissance à des rites, ainsi le rite copte est-il pratiqué en Egypte et en *Ethiopie; le rite arménien est* pratiqué par la diaspora arménienne, dont une partie vit dans le monde arabe, et est arabophone mais n'est évidemment pas arabe.

Après la fin du Moyen Age, la latinisation des maronites, qui a fait suite aux croisades, donne lieu à « *quatre greffes* » de branches parallèles aux Églises orthodoxes, ce sont les *Églises uniates (unies à Rome) :* melkite ou grecque catholique, syriaque (ou syrienne) catholique, chaldéenne et arménienne catholique.

Dans les temps modernes, la colonisation européenne et le *prosélytisme des protestants* américains provoquent l'apparition de « *trois racines adventices* » d'inspiration occidentale mais recrutant surtout chez les orthodoxes, à savoir les Églises latines, les Églises réformées et *l'Église épiscopalienne-*évangélique.

Les chiffres que nous donnons dans le tableau ci-dessous sont indicatifs : les Etats ont tendance à minimiser les effectifs des chrétiens et les communautés à les gonfler. Selon certaines estimations, il y aurait 15 % de chrétiens en Egypte, 14 % en Syrie, 9 % en Jordanie, 5 % en Irak, 50 % au Liban et 13 % dans la population palestinienne. Ces proportions sont également approximatives, les chrétiens libanais et les chaldéens d'Iran ayant tendance à comptabiliser les fidèles qui ont émigré.

PRINCIPAUX PAYS	ÉGLISE	CATHOLIQUES	NOMBRE	ORTHODOXES ou RÉFORMÉS	NOMBRE
Jordanie, Liban, Palestine, Israël, Syrie	Melkite	*Melkite* catholiques ou grecs catholiques	400000	Grecs orthodoxes ou byzantins	680000
Irak, Liban, Syrie	Syriaque occidentale	Syriaques (ou syriens catholiques	150000	Syriaques orthodoxes ou jacobites	170000
Liban	Maronite	Maronites	1000000		
Irak	Syriaque orientale	Chaldéens	500000	Nestoriens	50000
Égypte	Copte	Coptes catholiques	100000	Coptes orthodoxes	8000000
Égypte, Irak, Liban, Syrie	Arménienne	Arméniens catholiques	60000	Arméniens orthodoxes *ou grégoriens*	200000
Jordanie, Liban, Palestine, Jérusalem	Latine	Catholiques romains	200000		
Ensemble du Proche-Orient	Réformée			Appellations diverses	200000
Total			2410000		9220000

P. B.

On parle d'eux surtout à propos du Liban où ils traversent de dures épreuves et où leur nombre leur assure une force et une expression politiques. Mais les maronites ne sont pas les seuls chrétiens arabes. Ils sont une branche des très nombreuses communautés chrétiennes d'Orient qui ont connu des fortunes diverses : de la marginalisation au rôle capital, de la coexistence au massacre, de la « protection » à l'action modernisatrice. Certaines d'entre elles ont disparu ou se sont amenuisées. Qui en est responsable ? Les musulmans ? Les grandes puissances ? Les Arabes chrétiens, enracinés dans leur terroir sont-ils impitoyablement voués à l'épreuve et à l'exil ? Ils souffrent d'abord d'être des frères mal connus et donc mal aimés.

en dépit de tout...

tion de la France mais aussi de l'émir Abdel Kader *exilé* à Damas.

Le lot de toute minorité – même si la *dhimma* n'est plus appliquée – est de vivre dans le déchirement. Mais elle assume cette situation plus ou moins bien selon le comportement de la majorité. On ne peut empêcher dès lors le dominé de vouloir devenir dominateur ou tout au moins de rêver de revanche comme l'illustre naïvement un bas-relief du couvent de Mar Benham (XII[e] siècle) à 35 kilomètres au sud de Mossoul, en Irak.

Un facteur dynamisant

A l'époque, le calife Al Moutawakkil avait ordonné aux chrétiens de clouer sur leurs portes des images en bois du démon, aussi le sculpteur a-t-il représenté Benham, saint patron du couvent, paré des attributs interdits aux chrétiens : il est à cheval, arbore des croix partout et est armé d'une lance dont il terrasse le diable !

La marginalisation a toutefois son paradoxe. Vécue comme un aiguillon par une minorité qui veut survivre, elle peut devenir, dans un environnement qui se sclérose, un facteur dynamisant. Ce fut le cas au XIX[e] siècle. En réaction à l'occupation turque, des intellectuels syriens et libanais, en majorité chrétiens, avaient pris le chemin de l'exil et s'étaient trouvés en contact avec les mouvements libéraux et révolutionnaires qui bouillonnaient en Europe tout comme ils avaient été témoins des découvertes scientifiques et de l'essor industriel. La plupart d'entre eux s'installent ensuite en Egypte et leur mouvement est à l'origine de la *Nahda* (la renaissance) qui marque profondément le monde arabe sur le double plan culturel et politique.

La révolte contre l'occupation ottomane se fait au nom du nationalisme arabe, qui unit chrétiens et musulmans. Un Libanais, Najib Azouri, publiera en 1905 *le Réveil de la nation arabe*, et le grand écrivain égyptien Taha Hussein n'hésitera pas à dire, *« Tout l'arabe moderne nous vient des Libanais. »* C'est d'ailleurs l'un d'eux, Khalil Gibran (*le Prophète, la Voie ailée*, Ed. Sindbad, Paris), qui a révolutionné la prose. Les grands journaux égyptiens, *Al Ahram, Al Mokattan, Al Hilal*, furent respectivement créés par trois familles catholique, protestante et orthodoxe du Liban. Sur le plan idéologique, le parti Baas, dont Michel Aflak, un chrétien, est le cofondateur, tout comme certains partis communistes nationaux et des mouvements palestiniens créés ou animés par des chrétiens, prônent la constitution d'une nation arabe laïcisée dans laquelle coexisteraient chrétiens et musulmans. L'idéologie moderniste de Nasser ira dans le même sens, du moins jusqu'à un certain point.

Le sang et l'exil

Mais, alors que la *Nahda* soulève l'espoir, une tragédie commence avec l'agonie de l'*« homme malade de l'Europe »* : dans la Turquie ottomane, c'est le génocide arménien de 1915, puis le génocide des Eglises syriaque, orthodoxe et catholique, en Anatolie orientale, qui provoquent un premier et douloureux exode. En 1925 dans la Turquie d'Ataturk, en 1933 en Irak et en 1946 en Iran, ces Eglises paient par le sang et l'exil les rivalités des grandes puissances qui convoitent le pétrole du Kurdistan.

Le bas-relief syriaque de saint Benham ou le rêve d'une revanche des humiliés (extraits de *France-Pays arabes*, n° 107).

En 1948, avec la création de l'Etat d'Israël, commence le drame de la palestine, qui affecte l'ensemble de la région et dont le peuple est ballotté d'un pays à l'autre. L'échec des idéologies modernistes et du nationalisme arabe à trouver une solution provoque une montée de l'islam politique et de l'intégrisme islamique, lequel conteste la *Nahda*, lui reprochant de sentir le soufre.

Toutes ces raisons provoquent en trois générations trois exodes des chrétiens arabes, qui éprouvent un profond sentiment de peur et d'insécurité. Certains se demandent même si la poursuite de cette hémorragie n'aboutira pas à la disparition, d'ici à cinquante ans, de ces communautés qui seront transformées à leur tour en une immense diaspora.

Mais il y a aussi ceux qui refusent de désespérer. Invité de Boumediène en avril 1978, le patriarche melkite Maximos V – il sera en visite en France du 21 au 28 septembre – déclarait devant l'université d'Alger dont il venait d'être fait docteur *honoris causa* : *« Nous sommes, Arabes musulmans et Arabes chrétiens, d'une seule race, nous adorons le même Dieu, nous vénérons les mêmes prophètes. Notre salut est dans la reconnaissance de l'altérité de l'autre, dans les valeurs qu'il incarne. L'ouverture du chrétien vers l'Occident n'en fait pas un faux frère, il en fait plutôt un trait d'union entre deux civilisations, deux cultures, deux religions qui confessent un même Dieu. »* Cinq ans après, il tient le même discours, sans se décourager.

PAUL BALTA.

(1) Joseph Nasrallah a entrepris la publication en huit volumes d'une *Histoire du mouvement littéraire dans l'Eglise melkite du V[e] au XX[e] siècle*, dont trois tomes ont paru et portent sur les périodes 968-1250, 1250-1516 et 1724-1800, Ed. Peters, Louvain et chez l'auteur, 17, rue du Petit-Pont, 75 005. Le lecteur pourra également consulter les numéros 105 à 107 (janvier-avril 1983) de *France-Pays arabes* consacrés aux Arabes chrétiens (12-14, rue Augereau, 75 007 Paris).

LE CAS MARONITE

« Libanisme » et « libanité »

Le Liban a été constitué en État – en le détachant de la Syrie – pour permettre à la forte concentration de chrétiens qui y vivaient d'être majoritaires dans un pays arabe. Le temps passant, ils sont devenus minoritaires en raison de l'accroissement plus rapide des musulmans – chiites et sunnites – et de la forte émigration des chrétiens. La fiction des 51 % ou des 50 % de chrétiens n'est maintenue qu'en y intégrant cette diaspora. Membre de la Ligue arabe, le Liban en tant qu'État à dominante chrétienne est également minoritaire par rapport à son environnement musulman.

Or, qu'il s'agisse d'individus, de communautés ou de nations, il existe une psychologie de la minorité. *Le minoritaire est généralement écartelé* : il vit sa situation à la fois comme une servitude (il se sent humilié, diminué) et comme un privilège (il est fier de sa spécificité). Selon les circonstances, il adoptera une attitude suicidaire ou développera un sentiment de supériorité. On trouve ces thèmes chez la plupart des auteurs qui traitent des chrétiens d'Orient. Maronite, connaissant bien les sociétés multi-confessionnelles (il y avait consacré sa thèse), Georges Corm affine l'analyse pour éclairer le drame libanais (1). Il répartit les minoritaires en quatre catégories :

– Ceux qui, acceptant mal leur condition, *« se font les «agents» de la majorité en s'élevant dans l'échelle socio-politique »*.

– Ceux qui cherchent à dépasser leur condition *« en créant des mouvements à vocation transethnique ou religieuse qui regroupent sur un pied d'égalité minoritaires et majoritaires »*. On constate que les mouvements révolutionnaires qui visent à établir de nouvelles valeurs idéologiques et sociales attirent nombre de minoritaires. C'est le cas du parti Baas, de certains partis communistes, des mouvements palestiniens. Ce sont souvent des utopistes qui finissent par perdre le contact avec les réalités ou qui versent dans un *« socialisme autoritaire »* s'ils réussissent à s'emparer du pouvoir.

Une île dans l'océan

– Ceux qui *« transcendent leur condition dans la création artistique et scientifique »*. S'ils demeurent liés à leur communauté, ils n'en ont pas moins un *« tempérament cosmopolite »* qui leur permet d'entretenir de bons rapports avec la majorité et la minorité. Ce fut, en particulier, le cas des intellectuels de la Nahda (renaissance). Ils sont *« optimistes »* et ont le profil de l'*« homme de gauche »*.

Les derniers, enfin, sont les plus nombreux. Ils sont puissamment attachés à leur communauté et *« leur raison de vivre est de conserver intacte la minorité, de la préserver des dangers extérieurs »*, quitte à empêcher son évolution. On a affaire, selon Corm, au cas type du conservateur, du *« pessimiste »*, bref, de l'*« homme de droite »*.

Ce dernier soutient que l'islam est *« figé »*, *« immuable »* et qu'il ne saurait donc évoluer ou se laïciser. *« La mise en accusation de l'islam de façon isolée et spécifique*, écrit Corm à ce propos, *a d'autant moins de sens qu'à la différence du christianisme il a laissé se maintenir une diversité religieuse en son propre sein. Minorités chrétiennes et juives, sectes islamiques hétérodoxes. Non par une grandeur d'âme particulière, mais parce que les bases théologiques de la source coranique et l'intérêt économique ont coïncidé en ce qui concerne les chrétiens et les juifs pour assurer leur permanence au sein de la cité islamique. »*

Dans ce contexte, les dirigeants chrétiens ont oscillé depuis le début du siècle entre un *« libanisme chrétien militant conservateur »* et une *«libanité libérale préoccupée d'une bonne insertion du Liban dans son difficile environnement arabe »*.

Le libanisme conduirait, dans l'adversité, à replier la communauté sur un *« petit Liban chrétien »* où elle serait maîtresse d'elle-même mais bien isolée dans l'océan musulman. On peut aussi imaginer un *« Etat confédératif »* qui reviendrait en quelque sorte à *« légaliser »* la partition de fait qui tend à s'instaurer, l'Etat conservant la défense et les affaires étrangères qui sont, précisément, les domaines qui prêtent le plus à controverse. Est-ce réaliste ? Cette solution aurait probablement la bénédiction d'Israël dans la mesure où elle préluderait à une atomisation ethnique et religieuse du Proche-Orient qui favoriserait l'insertion de l'Etat hébreu et la poursuite de sa suprématie.

Georges Corm opte, évidemment, pour la libanité. C'est-à-dire pour un *« Liban islamo-chrétien »* et *« une société intégrative participant de plain-pied et sans tutelle extérieure au devenir du Proche-Orient ». « Une société associative, fondée sur l'idée de deux cultures ne pouvant que rester un équilibre fragile »*, il se prononce pour un *« Etat démocratique fort, intégrant les communautés libanaises dans une seule culture, – et donc une seule allégeance – faite de libanité authentique. »*

Contrairement au patriarche Maximos V (*lire ci-dessus*), il estime que les communautés chrétiennes *« doivent cesser de se voir comme le « pont », le « carrefour », le « trait d'union » entre l'Orient et l'Occident »*. Pourtant, tout au long de leur histoire, elles ont joué ce rôle, en particulier à l'âge d'or, sans perdre de leur authenticité. N'est-il pas possible dès lors de concilier les deux ? Et l'on peut faire observer à Georges Corm que, si beaucoup dépend de l'attitude des chrétiens, plus encore dépend de la réponse que les musulmans donneront à ces deux questions : considérez-vous les chrétiens comme des croyants, donc comme des frères ? Ou les considérez-vous comme des infidèles et des traîtres. Dans le premier cas, la symbiose sera possible, dans le second, ce sera, à terme, la fin des chrétiens arabes en terre arabes.

P. B.

(1) Cf. « Le Proche-Orient dans la guerre », revue *Esprit*, Paris, mai-juin 1983. Georges Corm est aussi l'auteur de *Le Proche-Orient éclaté*, Maspero, Paris 1983.

République Sud-Africaine

M. Botha a lancé la campagne pour le référendum sur la réforme constitutionnelle

De notre correspondant

Johannesburg. – Votez comme vous l'entendez, quoi qu'il arrive, le gouvernement restera en place, mais attention, le monde nous regarde. *Tel est en substance* le double message adressé jeudi 15 septembre par M. Pieter Botha, premier ministre, aux quelque 2 millions d'électeurs blancs appelés à se prononcer le 2 *novembre sur une importante réforme* de la Constitution.

Bien sûr, a concédé le chef du gouvernement, la victoire du « non » au référendum – pour l'heure peu *probable à en juger par les sondages* – *« poserait quelques problèmes »* au pouvoir. Le parti de M. Botha s'est en effet engagé à fond derrière le « programme réformiste » *de son chef*, payant même d'une scission, limitée mais traumatisante, la timide ouverture préconisée en direction des Indiens et des métis.

Cette ouverture, l'extrême droite afrikaner la juge en effet toujours inacceptable, car elle remet en cause, selon elle, la suprématie blanche sur la République. A l'inverse, *l'opposition libérale anglophone* estime, elle, l'ensemble du projet *« dangereux »*. D'abord, parce qu'il laisse la majorité noire (70 % de la population) dépourvue de droits politiques *et, peut-être surtout*, parce qu'il prévoit une présidentialisation sans précédent du régime.

Devant la presse nationale et internationale réunie – une rareté dans la tradition sud-africaine – M. Botha s'est employé à réfuter ces critiques en rappelant, notamment, que les Noirs exerceraient leurs droits politiques dans les bantoustans décrétés *« indépendants »* et qu'ils s'en satisferont. Il s'est déclaré *confiant* dans la sagesse de ses compatriotes, mais à tout hasard, les a avertis qu'un rejet de ses propositions augmenterait sérieusement les problèmes économiques de l'Afrique du Sud, les investisseurs étrangers *étant*, selon lui, favorables aux changements envisagés.

« Si le non devait l'emporter, a-t-il insisté, *beaucoup de nos amis à l'étranger perdraient confiance en nous. »* Ce langage, qui peut surprendre dans la bouche d'un homme qui a toujours rejeté les critiques adressées par la communauté internationale à l'apartheid comme autant d'insupportables ingérences dans les affaires internes de la République, relève en l'occurrence d'une habile tactique. L'économie sud-africaine est en très mauvaise passe, et requiert plus que jamais un flux soutenu de capitaux extérieurs.

Que ce flot se tarisse, et chaque Sud-Africain devra en subir les conséquences. Ayant renoncé par prudence à jouer la carte du vide politique et du chaos, M. Botha a visiblement *estimé* qu'il était en revanche possible d'utiliser la menace du marasme économique pour faire triompher ses projets. On saura dans quelques semaines si cette stratégie *était la bonne*.

PATRICE CLAUDE.

ÉTATS-UNIS

Le Noir qui rêve d'un destin national

Il rêve d'être le nouveau Martin Luther King. Ses discours passionnés enflamment les électeurs noirs américains. Il vient de mettre dans l'embarras la reine Beatrix des Pays-Bas en se laissant aller à des indiscrétions sur un entretien que la souveraine lui avait accordé. Jesse Jackson devra-t-il apprendre la diplomatie avant de se lancer dans la course à la Maison Blanche ?

De notre correspondante

New-York. — Les Américains les plus réactionnaires devraient être rassurés par le calme des trois cent mille manifestants qui ont célébré, à Washington, la mémoire de Martin Luther King. Le discours le plus attendu, celui de M. Jesse Jackson, successeur potentiel du héros du jour, a constitué un vibrant appel à la légalité, prononcé sur le rythme passionné qu'affectionnent les pasteurs noirs.

« *Nous n'avons pas besoin des émeutes ou de la drogue*, a dit M. Jackson. *Notre sort va changer par les urnes, pas par les révolutions sanglantes. C'est la leçon de notre victoire d'il y a vingt ans. Il faut maintenant passer du champ de bataille racial au combat économique commun... Nous pouvons faire mieux que progresser, nous pouvons gagner... En 1980, M. Reagan a gagné dans l'Illinois par 370 000 voix, mais il y avait 600 000 électeurs noirs non inscrits... Il a gagné dans huit Etats du Sud par 170 000 voix, mais il y avait 3 millions d'électeurs noirs non inscrits.* »

Contrairement à ce que certains attendaient — ou redoutaient, — M. Jackson n'a pas annoncé sa candidature à la Maison Blanche en 1984 : la brièveté et la relative sérénité de son discours indiquent qu'il *hésite à s'engager sur* cette voie périlleuse.

Le plus charismatique

A quarante et un ans, Jesse Jackson peut passer pour le plus charismatique des dirigeants de la communauté noire : enfant naturel né en Caroline du Sud, c'est un élève brillant à l'école secondaire. Mais, comme la plupart des jeunes Noirs qui veulent faire des études, ce sont ses qualités sportives qui lui permettent d'obtenir une bourse à l'université de l'Illinois.

Vite écœuré par les discriminations dont il est l'objet, il retourne dans le Sud, à l'école d'agriculture de Greensboro (Caroline du Nord), et participe aux premières manifestations antiségrégationnistes. Très croyant — il fait trois ans de séminaire de théologie à Chicago, — il retourne bientôt militer avec Martin Luther King, aux côtés duquel il se trouvera en 1968 lorsque celui-ci est assassiné à Memphis.

Ordonné ministre baptiste, Jesse Jackson s'installe à Chicago, où il crée, en 1976, l'opération PUSH (People United to Serve Humanity), destinée à encourager les jeunes Noirs à acquérir une bonne instruction. Malgré les nombreuses critiques dont PUSH a fait l'objet, l'opération n'en a pas moins porté ses fruits. Au point que, lorsque M. Reagan supprima les 4 millions et demi de dollars de subventions que l'administration Carter lui avait attribués, M. Jackson réussit à convaincre un certain nombre de grandes sociétés, parmi lesquelles Coca-Cola, de lui fournir des fonds.

Orateur de talent, jamais plus à l'aise que lorsqu'il use, sur son auditoire, des accents messianiques de ses prêches dominicaux, M. Jackson est engagé, depuis plusieurs mois, dans une vaste campagne destinée à convaincre les électeurs noirs de s'inscrire sur les listes électorales. Depuis mai, il a obtenu quarante mille signatures dans le seul Mississippi et un appui quasi inconditionnel de la majorité des Eglises noires, là où se construit toujours le vrai consensus de la communauté.

Mais, s'il rêve de prendre la succession de Martin Luther King, Jesse Jackson sait aussi parfaitement que les temps ne sont plus les mêmes : la ségrégation brutale qui était la règle avant l'adoption de la loi sur les droits civiques par le Congrès, en 1965, n'existe plus, et les Noirs ont, du moins en théorie, accès à tous les lieux et à tous les emplois offerts aux Blancs : une longue liste de lois et de règlements y veille.

La discrimination de fait qui subsiste n'est plus du ressort du Congrès : elle est essentiellement d'ordre économique. Les Noirs américains restent au bas de l'échelle des emplois, des salaires, de la scolarité. Les dernières enquêtes révèlent que 35,6 % d'entre eux vivent encore en dessous du seuil de la pauvreté (9 862 dollars par an pour une famille de quatre personnes), soit trois fois plus que de Blancs.

Le revenu moyen annuel des familles noires était de 13 270 dollars en 1981, contre 23 520 dollars pour les familles blanches. Si les choses se sont notablement améliorées, il reste beaucoup à faire : en 1982, 25 % de la population blanche avait un niveau équivalent à la fin des études secondaires en Europe, mais 13 % seulement des Noirs (en 1970, ces proportions étaient respectivement de 17 et 6 %). Enfin, le nombre des élus noirs a décuplé en dix ans, mais aucun d'entre eux ne siège au Sénat.

Menace contre le pouvoir blanc

En lançant sa campagne pour faire voter les électeurs noirs, M. Jesse Jackson attaque directement les structures du pouvoir blanc : si le vote noir s'accroît de 25 % d'ici à 1984, les républicains risquent de perdre huit des États qu'ils avaient conquis en 1980 : Alabama, Arkansas, Massachusetts, Mississippi, New-York, Caroline du Nord et du Sud, Tennessee.

La récente victoire de M. Harold Washington à la mairie de Chicago, celle de M. Wilson Goode aux primaires démocrates de Philadelphie, sont la preuve que l'électorat noir peut faire élire ses candidats. Pourvu qu'ils soient « crédibles », c'est-à-dire qu'ils puissent recueillir aussi un bon pourcentage de votes démocrates blancs, en particulier ceux des *femmes* et des hispanophones.

C'est le dilemme de M. Jackson : s'il se présente en 1984 comme candidat indépendant à la Maison Blanche, il a de bonnes chances de recueillir massivement le vote noir, *mais il* n'obtiendra qu'une part minime du vote blanc et il risque ainsi de faire échouer le candidat démocrate. S'il ne se présente pas, nombre d'électeurs noirs risquent de rester, comme d'habitude, chez eux.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ

La plupart des membres de l'establishment noir, comme MM. Andrew Young, maire d'Atlanta, ou Benjamin Hooks, président de la N.A.A.C.P. (Association nationale pour le progrès des gens de couleur), l'une des deux plus importantes organisations noires, sont fermement opposés à une candidature Jackson, persuadés qu'elle ne peut que servir une réélection de M. Reagan.

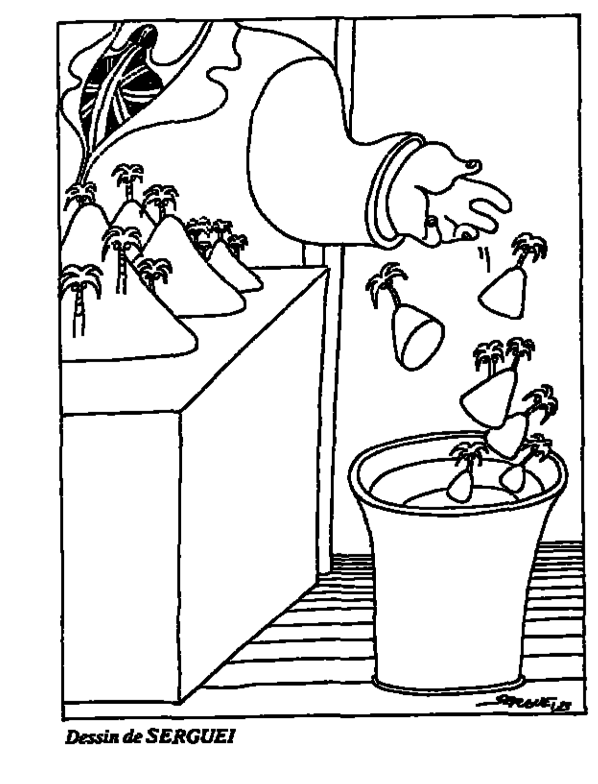
Mais M. Jackson, qui vit fort simplement à Chicago avec sa femme et ses cinq enfants, résistera-t-il à la pression de ses partisans ? A chaque apparition publique, il draine des foules de plus en plus enthousiastes, qui l'accueillent en scandant : « *Run, Jesse, Run, Run* » (« *Présente-toi, Jesse, présente-toi.* ») Et « Jesse » de leur répondre : « *Si on se présente, on risque de perdre. Mais si on ne se présente pas, on en est sûr.* »

NICOLE BERNHEIM.

SAINT-KITTS ET NEVIS

La dernière-née des Antilles

Un autre archipel des Antilles va, à son tour, accéder à l'indépendance et entrer à l'ONU. Des Etats minuscules sont-ils viables ? Celui-ci envisage même de se dédoubler ! Et, si territoires et ressources lui sont chichement mesurés, il ne manque pas du moins de pittoresque.



Dessin de SERGUEI

Dans les conférences des Nations unies, les délégués du Rwanda et de Sainte-Lucie, jusque-là voisins, vont devoir se faire une raison : le représentant de Saint-Kitts-Nevis va les séparer ; ainsi le veut l'implacable ordre alphabétique ! Le 19 septembre au soir, en effet, ce petit archipel des Caraïbes, situé à quelque 150 kilomètres au nord-ouest de la Guadeloupe, sera devenu le 171e Etat indépendant de la planète, et le 158e membre de l'ONU.

La princesse Margaret, qui a ses habitudes dans les Grenadines voisines, représentera la couronne britannique aux cérémonies marquant l'accession à la pleine souveraineté internationale d'une nouvelle « Petite Antille ». Ce ne sera pas la première fois. En l'espace de vingt ans, Londres a, dans la région, déjà accordé l'indépendance à huit îles ou archipels (la Trinité-et-Tobago, la Jamaïque, la Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Grenade, la Dominique et Antigua-Barbuda) et à deux territoires continentaux, la Guyana et Belize.

Le 19 septembre 1983 sera un peu la contre-épreuve du 14 juin 1982. Capable d'envoyer une formidable armada pour récupérer sous les cinquantièmes hurlants ces Malouines inhospitalières que les Argentins avaient voulu lui arracher de force, la Grande-Bretagne entend également qu'on ne la force pas à garder contre son gré ces quelques jolis cailloux tropicaux que l'histoire lui a légués : aussi bien ne lui reste-t-il plus guère à décoloniser, dans les parages, que Montserrat, Anguilla, les Turks et Caicos, les Caymans et ses îles Vierges — moins de 40 000 personnes au total.

Saint-Kitts et Nevis, pourtant, *ce n'était pas rien ! Saint-Christopher* — ainsi s'est d'abord appelée la plus grande des deux îles, en souvenir, sans doute, de Christophe Colomb, son « inventeur » — avait été le modeste théâtre du premier établissement britannique dans la Caraïbe. C'était en pleine guerre de Trente Ans. Et Nevis garde vivant le souvenir de lord Nelson, qui y prit femme alors qu'il commandait une flotte à Antigua, longtemps avant Trafalgar. Trois siècles et demi de vie commune, voilà qui ne s'oublie pas si aisément !

La première marque que léguera l'Angleterre aux Kittisiens et aux Névisiens, c'est un régime parlementaire. Le « mini-Westminster » de Basse-Terre, la capitale, abrite, comme il se doit, une formation conservatrice, le mouvement d'action populaire (PAM), et un parti travailliste — à vrai dire lui aussi assez conservateur. Entre les deux s'interposent non des libéraux, comme on l'imaginerait peut-être, mais un parti « réformiste », qui, en réalité, représente les intérêts de la petite Nevis, 12 000 habitants, face à ceux de la « grande » Saint-Kitts, trois fois plus peuplée.

Et c'est là où le bât blesse ! Car le docteur Kennedy Simmonds, leader du PAM, minoritaire à Saint-Kitts, a, vers la fin de 1980, date des dernières élections, passé alliance avec les trois députés du parti réformiste de Nevis (N.R.P.) pour obtenir la majorité, soit six voix, face aux quatre élus du Labour de son adversaire, M. Lee Moore !

Un divorce de nains ?

A l'échelle planétaire, cela ne saurait évidemment passer pour un tremblement de terre de grande magnitude ; mais cette alliance a tout de même provoqué grand branle-bas dans Basseterre. M. Moore a jugé tout à fait contre nature ce rapprochement entre PAM et N.R.P. qui a mis fin à trois décennies de tutelle travailliste. La température est montée. L'un des plus vénérables édifices de Basseterre — ce palais de justice où, sous les ventilateurs, officient des juges noirs en perruque blanche — a brûlé dans des circonstances très suspectes...

En clair, M. Moore accuse M. Simmonds d'avoir fait des Névisiens les véritables arbitres de la vie politique de l'archipel. La Constitution qui entrera en vigueur le 19 septembre, ajoute-t-il, leur donnera des avantages exorbitants : entre autres, la charte fondamentale n'opposerait que des barrières très ténues à une éventuelle volonté de sécession de Nevis.

M. Simmonds, quarante-sept ans, docteur en médecine, formé aux États-Unis, conteste ce point de vue : pour consommer un divorce, dit-il, il faudrait un vote des deux tiers des députés de l'assemblée locale névisienne, confirmé par un référendum à la majorité des deux tiers des électeurs de l'île voisine. Dira-t-on que *ce ne sont pas là des obstacles* sérieux ? Or comment prendre à la légère la parole de M. Simmonds ? Le premier ministre n'est-il pas, également, ministre de l'intérieur, des affaires étrangères, du commerce, du développement, *de l'industrie et de la* consommation...

Quoi qu'il en soit, et pour bien marquer sa désapprobation, M. Moore boycottera les cérémonies du 19 septembre. C'est que l'on ne plaisante pas sur un tel sujet à Basseterre. *Il* y a un célèbre précédent, il est vrai. En 1967, Anguilla, 6 500 habitants, dont les Britanniques avaient décidé qu'elle partagerait le destin d'« *Etat associé de la Couronne* » avec Saint-Kitts et Nevis, *avait proclamé unilatéralement* son indépendance, afin de ne pas être soumise à la loi de ses deux coéquipières.

L'opération « peau de mouton »

Ce fut alors, avec vingt-cinq ans d'avance, une sorte de répétition générale de l'affaire des Malouines. Londres envoya trois navires de guerre, une grappe de bérets rouges et une escouade de « barbouzes » de Scotland Yard : au total, 700 hommes d'armes prirent part à l'opération « *peau de mouton* ». Le président Webster avait promis de faire de sa petite Anguilla un « *nouveau Vietnam* » ; mais l'affrontement tourna court : un commissaire de police anglais mordit une Anguillaise qui l'avait giflé sous les objectifs de quelques dizaines de correspondants de guerre dépêchés sur les lieux, puis tout s'apaisa.

Mais Anguilla avait échappé à la férule de Basseterre pour retrouver celle, beaucoup plus douce aux yeux de ses habitants, de la Grande-Bretagne. Et *M. Moore de s'inquiéter* : Nevis ne sera-t-elle pas tentée, un jour, de suivre le même chemin ?

Voilà de quoi alimenter longtemps la chronique locale. Mais la vie n'est pas faite que de politique, et celle des Kittisiens et des Névisiens a ses côtés aussi quotidiens qu'ailleurs. Ce n'est pas le paradis qu'on croit, et ce n'est pas l'enfer non plus. Les deux îles sont fertiles et produisent canne à sucre, coton, fruits et légumes en abondance.

En outre, l'archipel est un véritable casier à homards : on en a exporté 35 tonnes vers les Etats-Unis voisins en 1982. Mais, comme toutes les Petites Antilles, Saint-Kitts et Nevis sont des terres surpeuplées : 180 habitants au kilomètre carré. L'essor récent du tourisme, notamment dans cette perle à l'ovale parfait qu'est Nevis, constitue bien un appoint : mais ce n'est pas la fortune encore : le revenu par tête n'est que de 6 500 francs par an, en moyenne.

Aussi le docteur Simmonds a-t-il choisi. Il entend pratiquer l'« *ouverture* » vers l'étranger, afin de diversifier par des apports extérieurs, en capitaux notamment, l'économie de l'archipel. Et sa politique étrangère, nécessairement modeste, ne sera, explique-t-il qu'« *un instrument au service du développement national* ».

C'est dire que dans la grande compétition mondiale engagée dans les Caraïbes par l'émergence de ces pôles révolutionnaires que sont Cuba, et à un moindre degré Grenade, l'actuel « skipper » de Saint-Kitts-Nevis n'a pas d'hésitation : il barrera le navire de manière à profiter à fond des vents d'ouest !

JEAN-PIERRE CLERC.

Deux visions opposées du procès Rosenberg

A en juger par le nombre de lettres, d'études, de poèmes, de documentaires télévisés et, récemment, par un film, *Daniel*, tiré du roman de Doctorov, les Rosenberg, trente ans après leur exécution, restent toujours présents dans la conscience nationale américaine.

Protestant jusqu'au bout de leur innocence et malgré le soutien et les protestations de larges secteurs de l'opinion mondiale, Julius et Ethel Rosenberg, condamnés pour avoir *« communiqué des secrets atomiques à l'U.R.S.S. »*, furent exécutés le 19 juin 1953. L'incroyable sévérité de la sentence (le physicien et espion nucléaire Fuchs fut, lui, condamné à quatorze ans de prison) choqua l'opinion mondiale et créa de sérieuses divisions parmi les libéraux américains.

Ce débat vient de rebondir avec la publication quasi simultanée de deux livres, dont les conclusions sont diamétralement opposées. Les Rosenberg étaient-ils coupables du *« crime du siècle »* (l'expression est d'Edgard Hoover, ancien chef du F.B.I.) ou ont-ils été victimes d'une machination policière encouragée par le gouvernement ? Ronald Radosh et Joyce Milton, auteurs du dernier ouvrage en date (1), ne répondent pas directement à la question mais leur conclusion, reposant sur deux mille pages de documents officiels et de nombreuses interviews, ne satisferont personne. Les Rosenberg étaient coupables, affirment les auteurs, mais leur procès était entaché d'irrégularité, et beaucoup de preuves avancées contre eux étaient discutables et probablement fausses. *« L'ardeur du gouvernement à les poursuivre l'amena à suivre une tactique douteuse et, en fin de compte, à un grave déni de justice. »*

Des amis et défenseurs du couple, à commencer par leurs enfants, Robert et Roger Meerepol (ils portent le nom de leurs parents adoptifs), se sont mobilisés pour condamner véhémentement la conclusion de Radosh sur la culpabilité de Julius Rosenberg et, à un moindre degré, de sa femme Ethel. *« Comment un historien* (Radosh enseigne l'histoire à la City University de New-York) *peut-il porter un jugement définitif sans les documents que le gouvernement ne veut pas publier ? »*, demande Roger Meerepol. *« Comment accepter sans discuter les documents du F.B.I. ? »*

En effet, les archives finalement rendues publiques à la suite du procès intenté par les Meerepol *contre le F.B.I. sont incomplètes* et, d'autre part, beaucoup de documents publiés ont été altérés à la demande du F.B.I., pour des *« raisons de sécurité »*. Bref, *« le livre est une tromperie fondée sur des interviews inexistantes ou fabriquées »*, selon Robert Meerepol.

Le zèle des convertis

C'est ce que pensent également Walter et Myriam Schneir, dont l'ouvrage, publié il y a cinq ans (2), vient d'être réédité. *« Déformations, omissions ou trop souvent pures fabrications »*, telle est l'opinion des Schneir sur le livre de Radosh, qui, selon eux, voudrait *« désarmer et démoraliser les libéraux, réhabiliter le F.B.I., revenir aux méthodes de la police secrète... »*. Les Schneir continuent de penser que les Rosenberg ont *été victimes d'une* conspiration et que leur condamnation n'a été acquise que sur la base de faux témoignages et de documents fabriqués. Ils estiment aujourd'hui que Radosh a manipulé les documents et même inventé des interviews. Cette affirmation est vigoureusement *contestée par ce dernier, qui* assure détenir les enregistrements.

Apparemment, certains des dirigeants communistes interrogés sont revenus sur leurs déclarations faites en privé, qui contredisaient la ligne officielle du parti. La thèse de Radosh est qu'après les avoir ignorés, le parti a transformé les Rosenberg en martyrs à des fins de propagande et pour détourner l'attention du public des procès antisémites menés à l'époque en Tchécoslovaquie.

Bien-entendu, les Meerepol ne *manquent* pas de souligner que Radosh, ancien sympathisant communiste, fait aujourd'hui preuve du zèle des convertis dans son anticommunisme. Celui-ci ne conteste pas être maintenant anticommuniste et rappelle qu'il a cru longtemps à l'innocence des Rosenberg. Les communistes ne sont pas les seuls visés dans ce livre *qui* rappelle les erreurs grossières commises *par* Emmanuel Bloch, avocat des Rosenberg, et révèle que le juge Douglas avait, avant de demander un sursis d'exécution, voté contre les Rosenberg dans les délibérations antérieures de la Cour suprême. L'ouvrage confirme aussi que l'American Jewish *Comity demanda instamment* la peine capitale pour mieux souligner le caractère patriotique et anticommuniste de l'organisation. Quant à M. Morris Ernst, avocat-conseil d'une grande organisation de défense des droits civiques, *il était prêt à défendre les* Rosenberg pour... mieux renseigner la police. Du moins selon le F.B.I.

Le livre fait aussi apparaître non seulement l'hystérie du juge Kaufman (dans son réquisitoire, il *accusa les Rosenberg* d'avoir fait perdre aux Etats-Unis le monopole nucléaire, provoqué la guerre de Corée, altéré le cours de l'histoire...), mais son comportement inadmissible, dicté par une animosité viscérale, qu'il exprime avant et pendant le procès et dans des contacts, contraires à l'éthique, avec les témoins de l'accusation.

Peut-être était-il impossible dans le climat de guerre froide de l'époque d'espérer un procès équitable et serein. Mais que penser d'un pouvoir qui fit pression pour faire exécuter Ethel Rosenberg alors que le F.B.I. lui-même doutait du degré de sa culpabilité ? En fait, le F.B.I. espérait que la menace de l'exécution ferait avouer son mari. Cette terrible stratégie poursuivie jusqu'à la *veille même de l'exécution n'eut* aucun effet. Le ministère de la justice ne fit rien pour soustraire Ethel à la mort. Au contraire, craignant que le président Eisenhower ne cède aux appels à la clémence en faveur d'une mère de deux enfants, *le ministère lui* remit un dossier de police, discutable, *où Ethel était décrite* comme le « cerveau » du réseau d'espionnage.

Finalement, les conclusions de Radosh sont accablantes pour l'exécutif et le judiciaire de l'époque, mais cette condamnation paraît secondaire aux enfants et aux amis des Rosenberg, retenant seulement, pour *la dénoncer avec* vigueur, la conclusion que Julius Rosenberg était coupable. Le débat ne fait que commencer, entretenant la division au sein d'une gauche américaine déjà affaiblie...

HENRI PIERRE.

(1) *The Rosenberg File*, par Ronald Radosh et Joyce Milton. Ed. Holt Rinerhart et Winston (1983).

(2) *Invitation to Inquest*. Pantheon (1965, réed. 1983).

LA WIENER LIBRARY DE LONDRES

Les archives de la douleur juive

Apporter à l'abri des feux de la rampe, modestement, sa contribution au savoir *historique*, grâce à un travail patient, obscur et acharné, telle est la tâche de la Wiener Library de Londres, qui fête cette année ses cinquante ans.

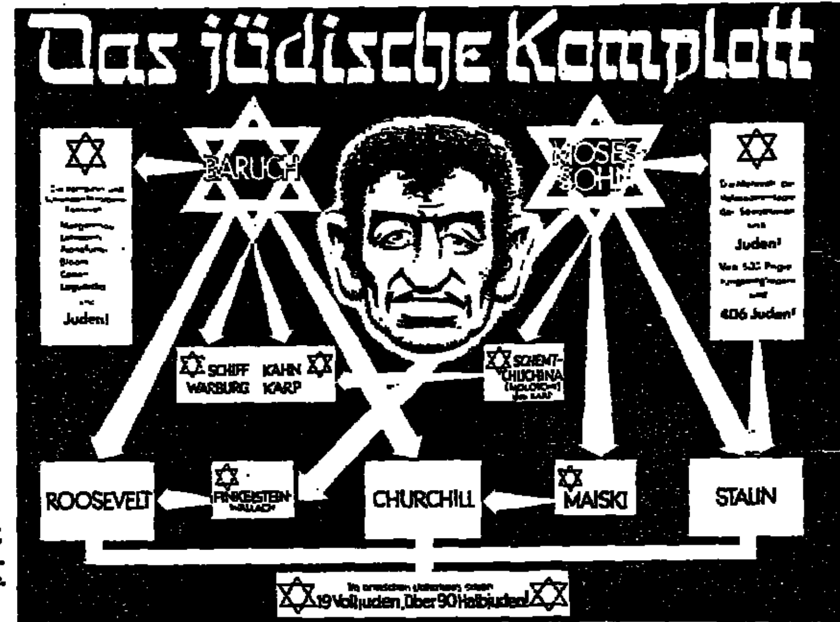
Elle doit son nom à son fondateur, Alfred Wiener. Ce dirigeant de la Centralverein, une association de juifs allemands (non sionistes) qui combattait l'antisémitisme et alertait juifs et non-juifs sur les dangers du national-socialisme, avait compris très tôt que le régime de Hitler n'était pas seulement un avatar éphémère de la République de Weimar. Dès 1933, Alfred Wiener quittait l'Allemagne pour Amsterdam, où il créait sa première bibliothèque. *Il* y rassemble tout ce qui se publie à *propos* de l'antisémitisme et du nationalisme (livres, journaux, documents...). En quelques années, il possède la collection la plus riche du monde sur le nazisme.

Face au danger de guerre, il se replie à Londres, le 1er septembre 1939, le jour même de l'invasion de la Pologne. La bibliothèque s'installe près de l'université de Londres, *tandis qu*'Alfred Wiener passe une grande partie de la guerre aux Etats-Unis, où il lui est plus facile d'avoir accès aux journaux de l'Allemagne nazie.

Pendant le conflit, les collections sont mises à la disposition du gouvernement britannique. En remerciement, la Wiener Library recevra quarante mille documents originaux tirés de l'acte d'accusation au procès de Nuremberg. *Installée aujourd'hui dans une maison bourgeoise de Devonshire* Street, la bibliothèque est ouverte à tous les chercheurs, étudiants, universitaires et journalistes qui s'intéressent au national-socialisme et à l'antisémitisme.

A l'occasion de son cinquantenaire, elle a organisé récemment une exposition intitulée « Sur la piste de la tyrannie 1933-1983 : fascisme, nazisme et après », montrant des photos, des documents, des coupures de presse sur le fascisme en dehors de l'Allemagne, la montée du nazisme, l'Allemagne hitlérienne, la deuxième guerre *mondiale et* les mouvements de résistance, les lende*mains* de la victoire alliée. *« Le travail continue... »* proclamait un panneau qui présentait notamment des articles de journaux sur l'attentat de la rue des Rosiers, l'année dernière à Paris.

La bibliothèque possède quelques pièces rares, comme une liste des quatre mille Britanniques qui devaient être arrêtés immédiate*ment après l'invasion de l'île par* les Allemands, ou des éditions de *Mein Kampf* dans trente langues, dont l'arabe et l'esquimau, des périodiques juifs parus en Allemagne, des souvenirs de rescapés des camps de concentration, ou encore un sinistre jeu de l'oie, *Die Juden raus !* (les juifs dehors !), datant des années 30, où le vainqueur est celui qui a réussi à enterrer *le plus* grand nombre de juifs. Cette mémoire douloureuse *est conservée* par une petite équipe d'une dizaine de personnes, dirigée, depuis la mort d'Alfred Wiener, par le professeur Walter Laqueur. Deux cents à trois cents personnes sont membres de la bibliothèque, qui accueille cependant les chercheurs sur un simple coup de sonnette.

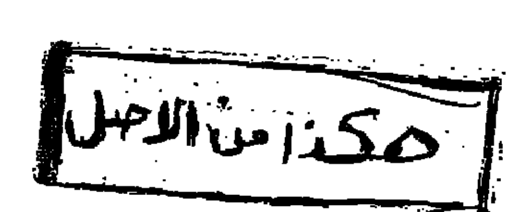


Le Complot juif, non daté. Allemagne. Artiste inconnu.

Bien que le département culturel du ministère des affaires étrangères du gouvernement ouest-allemand contribue largement à son budget, la bibliothèque a été obligée de se séparer d'un certain nombre de documents originaux. *Ils* ont été remis à l'université de Tel-Aviv, qui, en contrepartie, a *accepté de fournir* une participation financière.

En 1980, des millions de pages de livres et des centaines de mil*liers de coupures de presse* envoyées en Israël ont été mises sur microfilms pour pouvoir être conservées à Londres. La situation financière de la Wiener Library n'en demeure pas moins précaire. En 1981, elle a lancé une souscription pour recueillir 1 million de livres (environ 11 millions de francs). Le revenu de ce petit capital lui permettrait de couvrir ses frais annuels de fonctionnement. Jusqu'à présent, elle n'en a reçu que la moitié.

DANIEL VERNET.



France

A L'EXTRÊME DROITE

Le jour de gloire de M. Le Pen

Ce dimanche 18 septembre est jour de gloire pour M. Jean-Marie Le Pen. Pour la première fois de sa carrière, le président du Front national, dont le parti a été le principal bénéficiaire de l'élection municipale partielle de Dreux, est l'invité d'une grande émission politique, le « Club de la presse d'Europe 1 ». Au soir de la troisième fête « anti-socialo-communiste », organisée par sa formation dans le parc de Saint-Vrain (Essonne), cette « première » a valeur de consécration pour ce baroudeur de l'extrême droite.

« Q'est-ce qui fait donc de moi quelqu'un de politiquement inacceptable ? » Quand M. Jean-Marie Le Pen se posait la question, lundi 12 septembre devant la presse, il le faisait évidemment avec de l'ironie dans la voix. Cette interrogation introspective renvoyait, en effet, aux propos tenus la veille par le premier secrétaire du parti socialiste, M. Lionel Jospin , qui avait jugé le président du Front national peu recommandable parce que chef d'un *« parti fascisant »*. Elle renvoyait aussi à l'appréciation formulée par le secrétaire général du parti communiste, *M. Georges Marchais, qui avait mis* en garde les électeurs de Dreux contre cet *« ancien factieux de l'O.A.S. »* dirigeant une formation qui incarne à ses yeux *« le racisme le plus odieux, la violence contre la démocratie »*, ainsi que *« l'hystérie anticommuniste »*.

M. Le Pen ayant décidé de porter plainte contre *M. Marchais* et menacé des mêmes foudres quiconque se rendrait coupable à son égard *« d'excès de langue et de plume »*, il devient périlleux de donner à penser à l'auteur de cette question qu'on puisse prendre celle-ci au sérieux. Mais puisqu'il en a pris le risque, avec le sens de la provocation qui lui est familier, M. Le Pen conviendra sans doute qu'il a fréquemment fourni lui-même à ses adversaires des arguments de choc.

Il est assurément diffamatoire d'assimiler à Hitler un homme qui, à peine adolescent et pupille de la nation, participa sous l'occupation aux activités de la Résistance. Mais *comment s'étonner d'être parfois* taxé de nazisme quand on a été condamné, en 1968, pour apologie de crimes de guerre, après avoir édité un disque de textes et de chants nazis vendu sous une pochette dont le commentaire à sensation affirmait : *« La montée vers le pouvoir d'Adolf Hitler et du parti national-socialiste fut caractérisée par un puissant mouvement de masse, somme toute populaire et démocratique ? »*

Fasciste ? On ne saurait sérieusement réduire le programme de M. Le Pen à celui de Mussolini. Si l'ancien député poujadiste exalte lui aussi le nationalisme et flatte les corporatismes, *sa conception du rôle de* l'Etat est souvent à l'opposé de celle de l'ancien dictateur italien. Mais il est tout aussi vrai que le président du Front national n'a jamais hésité devant la contradiction qui consiste à dénoncer les totalitarismes de gauche, tout en applaudissant aux totalitarismes d'extrême droite, qu'il *s'agisse aujourd'hui de celui incarné* par le général Pinochet ou, naguère, du franquisme. *« L'armée a parfois le devoir de rétablir un ordre salvateur, en France comme au Chili »*, déclarait-il en septembre 1973, après l'assassinat de Salvador Allende. *« Le général Franco était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables du monde »*, disait-il en novembre 1975.

Comment donc éviter de se voir attribuer l'étiquette de fasciste, surtout quand on a proposé soi-même, en mai 1973, au cours d'un meeting au palais de la Mutualité, à Paris, de *« réunir toutes les forces nationales en faisceau pour faire entendre librement et fortement la voix de la France ?*

Il en est de même pour l'accusation de racisme, qui fait bondir le président du Front national. A supposer que le fait de rappeler que M. Le Pen a souvent été l'un des plus ardents défenseurs de la cause des anciens harkis suffise à nuancer certains jugements abrupts, cela ne saurait en rien atténuer la connotation raciste des campagnes contre l'immigration *maghrébine, dans* laquelle le président du Front national voit *« l'avant-garde des Barbares à l'assaut de l'Occident »*.

L'ostracisme dont M. Le Pen se déclare la victime tient tout autant aux ambiguïtés que celui-ci a toujours cultivées dans son attitude et ses discours que dans les thèses qu'il *soutient*.

Le comportement musclé de cet ancien joueur de rugby, qui a perdu son œil gauche au cours d'une *bagarre électorale* sous un préau d'école en 1958, à Paris, contribue à exacerber les passions que ses engagements politiques *suscitent. Car ce* redoutable tribun est avant tout un guerrier. Un guerrier très fier de rappeler qu'il a été officier parachutiste dans la légion étrangère en Indochine, puis engagé volontaire en Algérie alors qu'il venait d'être élu député ; un peu moins fier, toutefois, lorsqu'il s'agit d'évoquer les accusations de torture dont il dut se défendre à cette époque, au cours de son séjour à Alger. Un croisé de l'antimarxisme qui incarne à la perfection la tradition de l'extrême droite française des *années 30. Un chantre* intégriste de la trilogie *« famille, école, patrie »*, chez lequel se mêlent les apports de quatre héritages : ceux de Charles Maurras, du comte François de la Rocque et de ses Croix-de-feu, du maréchal Pétain et de Pierre Poujade.

Un homme, en conclusion, bardé de certitudes, dans une société où prédominent les doutes. Voilà pourquoi sans doute, en France, M. Le Pen demeurait depuis plus de *vingt-cinq ans* un *marginal* de la vie politique. Depuis Dreux, ce n'est plus tout à fait vrai et voilà pourquoi ces certitudes effraient davantage.

ALAIN ROLLAT.

M. PONS : UN ACCORD NATIONAL ENTRE LE R.P.R. ET L'EXTRÊME DROITE EST « TOUT A FAIT EXCLU »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., affirme *« Qu'un accord, sur le plan national, avec l'extrême droite est tout à fait exclu »*, dans un entretien que publie *le Courrier de l'Ouest* du 17 septembre. Répondant à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, qui avait affirmé, après l'élection municipale partielle de Dreux, que *« battre la gauche n'est possible qu'avec le Front national »*, M. Pons déclare qu'il y a *« pratiquement toutes les semaines des élections cantonales ou municipales partielles qui démontrent que les forces de l'opposition sont essentiellement l'U.D.F., le R.P.R. et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) »*.

« Le cas de l'élection de Dreux est un épiphénomène », dit encore M. Pons. *« Nous n'avons jamais été d'accord avec un certain nombre d'engagements, d'orientations, qui paraissent essentiels aux formations de l'extrême droite. Et ce n'est pas parce qu'il y a eu à Dreux, pour des raisons locales, une alliance de l'opposition avec le Front national que nous acceptons les thèses des formations politiques de l'extrême droite. Un accord sur le plan national avec celles-ci est tout a fait exclu »*, conclut-il.

CORRESPONDANCE

Le choc de Dreux

De très nombreux lecteurs ont commenté l'élection municipale partielle de Dreux.

Parmi les correspondants qui en dénoncent les aspects, selon eux « inquiétants », M. Brahim Fathallah, de Vincennes, nous écrit : « Les immigrés (c'est-à-dire un peu plus ou un peu moins de quatre millions d'âmes, on ne sait pas trop !) sont devenus, aujourd'hui en France, pays hôte, l'objet d'un calcul des plus honteux. Pire, la proie éventuelle des nostalgiques d'une idéologie désastreuse qui n'invoque, pour se justifier, que le faciès, le sang, le tempérament...

» Ces gens ont un dessein totalitaire, anti-libéral et anti-démocratique. Et c'est là que s'illustre bien la contradiction à les voir participer à un débat démocratique, aux côtés de bien d'humanistes. Ce qui est important à examiner à présent, c'est la raison de cette désormais coutumière remise en question de la présence d'immigrés parmi la population française. A notre avis, le législateur français n'a jamais, jusqu'à présent réglé comme il se doit le statut de l'immigré. Il a laissé le soin à l'administration de contrôler, de réglementer, bref, de gérer un séjour de tant de mois ou d'années. Toujours dans un sens de précarisation. »

Des devoirs et des droits

Un chercheur de Grenoble, M. Albano Codeiro, fait remarquer : « Dans toutes les communes de France, là où il y a une population d'origine immigrée, celle-ci est soumise aux devoirs de tout résident, français ou pas. Parmi ces devoirs, celui de participer au financement des budgets municipaux, par le paiement des impôts locaux (sachant, par ailleurs, qu'une partie de la T.V.A. de ses achats est versée à ce budget). A ces devois correspondent des droits, qui en sont la contrepartie, comme l'enseigne une bonne vieille règle du droit français (brandie en 1789).

» La *législation* française, en retard sur maints pays, continue à associer exercice des droits de résident communal et nationalité. L'évolution qui, suite au phénomène *séculaire de l'immigration*, a amené à la stabilisation d'une population nouvelle exige que soient reconnus, sur le plan local, les mêmes droits à tous les résidents, français ou d'origine *immigrée* (*voulant* conserver leur nationalité). Cela suppose de disjoindre la notion de citoyenneté locale, communale ou urbaine (désignation à trouver) de la citoyenneté *nationale. Ainsi se trouverait* contre carrée la tendance de certaines forces politiques à exploiter les pulsions irrationnelles d'une partie de l'électorat. »

⁂

D'autres lecteurs expliquent ou légitiment les résultats de Dreux. Ainsi, Mme Lamotte, de Paris : « Pour l'instant il s'agit d'un coup de semonce, d'un avertissement ou tout simplement d'un appel. Mais un pas a été franchi, accompagné des trompettes de la publicité, et si nos hommes politiques continuent de philosopher dans les nuages en niant ce qui les dérange, je nous prédis des votes autrement suicidaires.

» Ainsi que le déclarait sur un poste périphérique un Drouais de gauche abstentionniste par découragement, il est exact que les immigrés sont mieux traités que les Français dans les A.N.P.E. et les services du logement. Un Français démuni qui ne trouve pas de travail, c'est suspect, c'est dérangeant. Qu'il se débrouille ! Pourquoi n'est-il pas fonctionnaire ou cadre comme tout le monde ?

Les nouveaux pauvres

» Il est vrai aussi qu'à qualification égale un employeur préférera un immigré plutôt qu'un Français, non pas parce qu'il le paiera moins, on n'en est plus là, mais parce que l'immigré est plus dépendant donc plus soumis.

» Voilà ce qui se dit à Dreux et ailleurs. Ce sont ces lieux communs qu'il est urgent d'entendre. On ne les balaiera pas à coup de discours contre le racisme, mot bouclier, mot couvercle, mot fourre-tout. On n'est pas plus raciste à Dreux qu'ailleurs ; entre individus on s'accepte et parfois on s'aime bien.

» Il s'agirait plutôt du premier geste d'autodéfense d'un groupe social qui s'élargit et qui n'a ni ministre ni porte-parole : les nouveaux pauvres français. »

Pour M. Michel Schneider, chargé de mission à la mairie de Paris, « la droite libérale a dû se rendre à l'évidence. *Elle* ne peut plus prétendre aujourd'hui représenter seule l'opposition au système socialo-communiste. Une nouvelle opposition, plus dure, plus dynamique, plus populaire, et sans complexe, lui taille désormais des croupières. La voilà flanquée d'une nouvelle composante, miraculée. Le « miracle de Dreux », c'est la renaissance, grâce au scrutin proportionnel, de l'expression politique d'un fort courant d'opinion nationaliste et populaire qui, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, avait connu bien des avatars. »

Plusieurs de nos correspondants ont choisi le mode de la dérision ou de l'humour pour dénoncer les aspects racistes et illogiques de certains thèmes développés pendant la campagne électorale. Sous le titre : « Dreux (Maroc) », l'écrivain Driss Chraïbi imagine la fiction suivante : « Le 11 septembre dernier, il y a eu des élections à Dreux. Comme chacun sait ou l'ignore, Dreux est une petite ville du Maroc. Etaient en présence le parti légaliste, l'opposition socialiste conduite par l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.) et un outsider : le parti islamique intégriste (P.I.I.), dont le leader a un nom bien de chez nous : M. Mohammed Stirbois. *Toute sa* campagne a été menée contre les coopérants français et autres Frankaouis, dont la plupart sont établis à Dreux depuis le protectorat. Au nom de l'islam, il leur reprochait de manger du cochon *(hallouf)*, de boire du pinard, de vivre entre eux, dans des quartiers à eux, de parler une langue barbare, d'adorer une *Trinité alors qu'il n'y a qu'un seul* Allah... Et où étaient donc l'indépendance et la souveraineté nationales ? Encore une décennie et le pays serait complètement colonisé par ces « *gens-là* ». *Le chômage* aidant, l'inflation et la crise économique aidant, les socialistes de l'U.N.F.P. alliés aux fascistes du P.I.I. obtinrent une confortable majorité.

» Aux dernières nouvelles, j'apprends que les immigrés français sont en train de faire leurs valises. »

Des « V.F.G.P.M.O. »

Un lecteur de la région de Mormoiron (Vaucluse), M. Alain Marcom ironise : « Je suis un Français ordinaire, ni cent pour cent pur beurre ni « made in étranger ». Je connais des vrais Français garantis pièces et main-d'œuvre *(V.F.G.P.M.O.)* et d'autres garantis *outre-méditerranéens.* J'aimerais pouvoir dire aujourd'hui que les *V.F.G.P.M.O.* sont beaux, intelligents, propres, forts et sans taches et que, s'ils ne sont pas riches, c'est à cause de ces immigrés, laids, sales, faibles et tarés, qui leur enlèvent le beurre des épinards. J'aimerais pouvoir le dire parce que ça fait bien au bistrot en parlant de ces « *gens-là* » les appeler bicots, melons, bougnoules ou ratons, en ajoutant à la fin : *« Appelons un chat un chat. »*

» Il y a soixante ans, l'immigré, c'était le polac ; il buvait, proliférait, ne travaillait guère et mangeait le pain des *V.F.G.P.M.O.* Il y a trente ans, c'était le rital (même comportement). Inutile de décrire les espanches et les portosses (tous les mêmes). Dans les années 50, les génies du football qui enthousiasmaient des millions de *V.F.G.P.M.O.* s'appelaient Wisniewski ou Kopalewski. Dans les années 80, ils s'appellent Platini ou Amoros. Dans les années 2010, ils s'appelleront peut-être Benaïsso ou Bensoussa. Les *V.F.G.P.M.O.* de cette époque auront alors la phobie des Laotiens, des Nigérians ou des Colombiens,parce que le seuil de tolérance ou plutôt de paralysie mentale sera atteint. »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LOT-ET-GARONNE : M. François-Poncet n'est pas encore le « patron »

De notre envoyé spécial

Agen. — Le Lot-et-Garonne est un de ces départements paradoxaux, où la gauche est majoritaire aux élections nationales (M. François Mitterrand y avait recueilli près de 57 % des suffrages exprimés, le 10 mai 1981, et les trois députés sont socialistes), mais où la droite exerce le pouvoir local : elle détient ici vingt-sept des trente-neuf sièges au conseil général.

Ce paradoxe est familier à M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne. Radical de gauche, M. Caillavet avait été élu à l'Assemblée européenne, en juin 1979, sur la liste que conduisait Mme Simone Veil, puis il avait appelé à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Bien qu'ayant, ainsi, pris parti contre la candidature de M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, à cette élection, le sénateur du Lot-et-Garonne avait pu retrouver sa place, en avril 1982, au sein du M.R.G., sous les couleurs duquel il sollicite, à présent, le renouvellement de son mandat.

Le président du conseil général du Lot-et-Garonne, M. Jean François-Poncet, est un homme paradoxal. Ancien de l'ENA, diplomate, homme de cabinet, industriel, successivement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, secrétaire général de l'Elysée, enfin ministre des affaires étrangères sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, le dernier endroit où l'on se serait attendu à le rencontrer aurait pu présider un comice agricole gascon. Pourtant, M. François-Poncet, conseiller général du canton de Laplume depuis 1967, poussait ses racines dans ce département, qui n'avait pas voulu de lui comme député en 1967 et en 1968, mais qui allait le porter à la tête de son conseil général en mai 1978.

M. François-Poncet avait dû son élection, cette année-là, au vote en sa faveur des cinq conseillers radicaux de gauche, apport auquel M. Caillavet n'avait pas été étranger. Les socialistes avaient commis une erreur tactique en refusant un accord avec les élus du M.R.G. et en comptant que cette intransigeance serait récompensée aux élections cantonales de mars 1979. Celles-ci avaient, au contraire, permis à M. François-Poncet de conserver sa majorité, avant de l'élargir, grâce au reflux général de la gauche, en mars 1982.

L'ancien ministre des affaires étrangères, émule de M. Maurice Faure, qui règne sur le département voisin, veut être le « patron » du Lot-et-Garonne, un peu comme l'éphémère garde des sceaux de 1981 est celui du Lot. L'influence départementale du parti socialiste étant contenue (il ne compte que dix élus au conseil général) et celle du parti communiste ayant été réduite par la perte de la circonscription de Marmande, en juin 1981, et par celle de trois cantons (sur cinq), en mars 1982, M. François-Poncet pouvait penser qu'il touchait au but. Son élection au Sénat, le 25 septembre, au premier tour de scrutin, aurait consacré son autorité sur la majorité des élus départementaux.

Les difficultés sont venues du sein de cette majorité. M. François-Poncet a choisi de faire équipe avec le second sénateur sortant du département, M. Raymond Soucaret, ancien radical de gauche, l'un de ceux qui avaient fait basculer la majorité en 1978 : il aurait été difficile au président du conseil général de ne pas le soutenir. M. François-Poncet admettait, néanmoins, que le siège de M. Soucaret pût être disputé à son titulaire par le R.P.R., dont l'un des chefs de file, M. Jacques Aulong, vice-président du conseil général, avait annoncé, le premier, son intention d'être candidat au Sénat.

Or le R.P.R. a décidé de présenter non pas un, mais deux candidats, M. Aulong et M. Michel Faure, lui aussi vice-président du conseil général et maire de Puymirol. Le R.P.R., qui s'était rangé derrière M. François-Poncet dans la campagne pour les élections cantonales de mars 1982, veut éviter de se fondre dans une majorité « poncetiste » et d'hypothéquer le rôle de la formation chiraquienne lors d'échéances futures, européennes et régionales notamment. M. François-Poncet a vainement tenté d'obtenir, à travers M. Charles Pasqua, que le R.P.R. revienne sur sa décision ; celle-ci a été, au contraire, appuyée par M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, au cours d'une rencontre avec les responsables départementaux.

Le président du conseil général n'est donc pas assuré d'obtenir la majorité absolue des voix des grands électeurs dès le premier tour, ni d'assurer *la réélection de son coéquipier*. A gauche, les candidats socialistes, MM. Marcel Garrouste, député, et Pierre Espiau, maire d'Aiguillon, ne désespèrent pas de tirer parti du conflit *interne* à la majorité départementale.

M. Caillavet, qui n'avait pas hésité à proposer un accord au P.S., doit tenter, seul, de remonter les handicaps que constituent, pour lui, l'évolution politique du département, sa propre trajectoire et la façon un peu distante dont il avait exercé son mandat échu. L'autre candidat radical de gauche, M. Louis Bacqué, maire de Damazan, n'a guère plus qu'un rôle de figuration. Les candidats communistes (Mme Henriette Laverny, maire de Vianne, et M. André Vigneau, conseiller général) ne peuvent faire plus, dans une telle élection, que de témoigner de la permanence du P.C.F., dans un département qui fut un des hauts lieux du communisme rural.

PATRICK JARREAU.

« Le C.D.S. ne sera pas un parti attrape-tout » *déclare M. Jacques Barrot*

Depuis son élection, le 30 avril, au poste de secrétaire général du C.D.S., M. Jacques Barrot s'efforce de renforcer les structures de son parti, qui doit, selon lui, *« faire face à un afflux de militants »*. Un *« afflux »* qui correspond, à ses yeux, à une *« plus grande mobilisation de l'opposition face à la gauche »* et à la recherche *« d'un autre style d'opposition »*.

Samedi 17 septembre, le secrétaire général du C.D.S. a réuni, à Paris, les présidents de fédération, les secrétaires fédéraux et les délégués régionaux de son parti et leur a proposé trois objectifs : *« Changer la dimension du C.D.S., entrer dans un renouvellement profond, essayer d'être dans l'opposition le parti dans lequel la qualité du débat est la plus nourrie. »*

Pour renforcer sa capacité d'accueil, le C.D.S. met en place des structures régionales. A la tête de chaque région, une personnalité assistée d'un chargé de mission est responsable de l'animation, de la coordination. Une première liste de personnalités avait déjà été établie en juin. Samedi, M. Barrot devait la compléter.

Pour favoriser le *« renouvellement profond »* du parti, M. Barrot a, d'autre part, demandé aux fédérations de *« faire entrer à tour de rôle les nouveaux élus »* au conseil politique du parti. Il a précisé que sera bientôt mise en place une école de cadres qui assurera ainsi le relais avec les universités d'été du C.D.S., seule véritable école de formation jusqu'à présent. Enfin, le secrétaire général du C.D.S. a insisté sur la nécessité d'enrichir le débat interne : cinq groupes de travail ont déjà été *constitués, qui ont élaboré* cinq rapports sur *« l'approfondissement de la démocratie, l'éducation, une stratégie de la paix et de la sécurité dans le monde, le redressement économique, une meilleure justice sociale »*.

Ces rapports sont soumis à la réflexion des fédérations. En octobre et décembre, deux conseils politiques seront réunis, qui, à partir du travail effectué par les militants, fixeront les grandes orientations du C.D.S. *« Nous voulons bien avoir un rythme de croissance rapide, mais nous ne voulons en aucun cas devenir un parti attrape-tout »*, affirme M. Barrot.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



DANS LE XIXe ARRONDISSEMENT

La rue de Flandre assiège ses squatters

Les commerçants de la rue de Flandre en ont assez. Cette artère, *déjà maussade, qui conduit* aux portes de Paris, dans le dix-neuvième arrondissement, est-elle devenue un foyer de drogue et de délinquance ? Des habitants, en tout cas, accusent les squatters du quartier. Pour demander leur expulsion, *ils sont descendus dans la rue*, le 15 septembre, avant d'aller en délégation se plaindre à l'Hôtel de Ville.

La rue de Flandre est en pleine rénovation. Plusieurs pâtés de maisons sont voués au soc des bulldozers. La voie elle-même doit être élargie et transformée en une avenue plantée d'arbres (*le Monde* du 16 août). Mais l'urbanisation dans ce quartier va lentement. Les immeubles abandonnés par leurs propriétaires et occupants légitimes sont réoccupés par des squatters.

Depuis un an, les opérations d'expulsion des occupants sans titre sont en cours. Cinq bâtiments – situés aux 152, 159, 165, 167 et 173 de la rue de Flandre – ont été « libérés » puis leurs issues murées (*le Monde* du 30 novembre 1982).

Un dernier carré de squatters s'accroche au 153 et au 157. En recevant les commerçants en colère, M. Jean Tibéri, bras de Chirac à la mairie, a rappelé que le maire avait une nouvelle fois le 12 septembre demandé des expulsions à la préfecture de police.

Chez M. Guy Fougier, le préfet de police, on souligne que les choses ne sont pas simples. Les expulsions doivent respecter la procédure. Si les squatters sont installés depuis plus de quarante-huit heures, il faut un jugement en référé. Puis un huissier doit signifier cette décision aux squatters. S'ils refusent de déguerpir, il demande alors – et alors seulement – le concours de la préfecture de police.

Mais cette procédure ne peut être utilisée que si les propriétaires – privés ou publics – *intentent* une action en justice. Or, dans le cas du 157 de la rue de Flandre, la Ville possède plus de la moitié des surfaces. L'expulsion ne dépend donc pour l'essentiel que de la réquisition de la force publique. Déterminée à *agir sans délai*, la préfecture de police espère « *boucler le dossier dans les prochaines semaines* ».

En revanche, l'opération d'expulsion du 153 exige au préalable une reconstitution du « *puzzle de la propriété* » : 85 % des logements appartiennent à des personnes privées, dont la préfecture de police s'efforce de retrouver la trace. Il faudra aussi que ces propriétaires réclament l'expulsion par voie judiciaire. Au cabinet de M. Fougier, on précise que l'on souhaite intervenir dès que possible, mais que, *dans le cas du 153*, aucun calendrier ne peut être établi.

Lourdes peines de prison requises dans l'affaire des « fausses factures » de Marseille

De notre correspondant

Marseille. – Les deux jours de procès consacrés aux « *faux en écritures de commerce, usage de faux, corruption, escroqueries et complicités* », qui sont reprochés aux dirigeants de la Société chimique routière d'entreprise générale (S.C.R.E.G.), ainsi qu'à deux chefs d'entreprise, à un fonctionnaire de l'équipement et à neuf fonctionnaires municipaux de la ville de Marseille (*le Monde* du 15 décembre 1979), n'auront pas permis de faire toute la lumière sur cette affaire. Les mécanismes de recours à de fausses factures pour constituer une caisse noire – destinée à s'assurer la complicité de surveillants de travaux – sont extrêmement compliqués à démonter.

Faute d'avoir pu établir clairement les responsabilités de chacun des dix-neuf inculpés présents devant la 6e chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, le procureur de la République, Mme Roselyne Crépin, a demandé des peines de prison (assorties de sursis) allant de deux mois à sept ans pour le directeur régional de la S.C.R.E.G., M. Marcel Erion, soixante ans, et pour M. Henri Arnaudo, quarante-six ans, ingénieur principal de la voirie de Marseille, et des amendes s'échelonnant de 4 000 F à 150 000 F.

D'une part, la S.C.R.E.G. obtenait d'entreprises sous-traitantes des fausses factures lui permettant de constituer sa caisse noire. D'autre part, elle *surfacturait* des travaux réels avec la complicité de fonctionnaires qu'elle récompensait de leur « compréhension ». M. Richard Trèves, entrepreneur de maçonnerie, a reconnu avoir fourni aux dirigeants de la S.C.R.E.G. 850 000 F de fausses factures et M. Jacques Russo, un transporteur, 610 000 F.

Le jugement a été mis en délibéré.

A Paris

L'AMI DE LA POLICE

Depuis le 15 septembre, les Parisiens peuvent, s'ils le souhaitent, en savoir plus – et même tout savoir ! – sur leur police. L'AMI, c'est-à-dire l'antenne mobile d'information de la préfecture de police de Paris, *installée dans un autocar* transformé en stand, stationnera successivement dans tous les arrondissements de la capitale. C'est par le cinquième arrondissement qu'elle a commencé sa carrière, en élisant domicile, pour une quinzaine de jours, sur la place Maubert.

Auprès de l'AMI, les curieux pourront s'informer de tous les sujets concernant leur vie quotidienne (sécurité, circulation, stationnement, aide aux personnes âgées, lutte contre la drogue, etc.). Ils pourront en outre visiter une exposition retraçant l'histoire de la préfecture de police, puis montrant ses activités actuelles, et, enfin, faire connaissance avec les policiers de leur propre arrondissement, dont les noms, qualités et photographies figurent sur la cimaise.

★ Tous les jours, dimanche compris, de 10 heures à 19 heures, sans interruption.

● *Un sympathisant du P.F.N. dans l'Aube remis en liberté.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims a fait remettre en liberté Laurent Rohmann, le jeune lycéen de Troyes (Aube), sympathisant du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), qui avait été écroué le 18 août dernier. On l'accusait d'avoir inspiré la fusillade perpétrée le 26 octobre 1982 contre le siège de la fédération départementale du parti communiste de l'Aube (*le Monde* du 31 août 1983).

● *Reprise du procès de Seveso.* – Le tribunal de Monza (Italie) a repris ses audiences *le 16 septembre* pour juger l'affaire de Seveso – une commune de Lombardie victime d'un accident industriel survenu en 1976 à l'usine de produits chimiques ICMESA, appartenant au groupe suisse Givaudan.

Dès la réouverture du procès, la municipalité de Seveso a annoncé qu'elle ne se portait plus partie civile contre la firme Givaudan, après la transaction intervenue le 11 septembre (le groupe chimique lui a versé 55 millions de francs au titre des dommages-intérêts). En outre, cent soixante-sept plaignants divers ont retiré leur plainte après dédommagement. Il *ne reste plus* qu'une soixantaine de parties civiles en lice, dont le syndicat des ouvriers de l'usine ICMESA. – (*A.F.P.*)

● *Renvoi de la plainte d'une association de magistrats contre M. Ralite.* – Le procès sur citation directe intenté par l'Association professionnelle des magistrats (A.P.M.) à M. Jack Ralite, actuellement ministre de l'emploi, a été renvoyé au 25 novembre, par la dix-septième chambre du tribunal de Paris, pour être plaidé au fond. Cette association reproche à M. Ralite d'avoir « *jeté le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnel* » en déclarant, le 15 juin, au « Journal inattendu » de R.T.L. que les décisions des tribunaux administratifs annulant les résultats de certaines élections municipales de mars 1983 étaient « *des plus fantaisistes* » ou avaient été rendues à la suite de « *pressions* » (*le Monde* du 14 juillet).

● *La plate-forme pétrolière « Alexander-Kielland »*, qui s'était retournée, le 27 mars 1980, sur le champ du secteur norvégien de mer du Nord Edda (un satellite d'Ekofisk), en provoquant la mort de centvingt-trois personnes, a été basculée, le 15 septembre, dans le fjord de Stavanger : *désormais*, elle flotte la tête en haut. Dès que les conditions de sécurité seront suffisantes, l'*Alexander-Kielland* sera explorée pour chercher, d'une part, les corps des trente-six disparus et, d'autre part, les causes de l'accident. Le coût de l'opération de basculement est estimé à 250 millions de couronnes norvégiennes (275 millions de francs environ). – (*Corresp.*)

La Coupe de l'America

(Suite de la première page.)

C'est dire que, lors des régates de qualification, les performances d'*Australia-II* – le voilier affrêté par Alan Bond pour 30 millions de francs – ont *vivement impressionné* les yachtmen yankees : il a gagné quarante-huit des cinquante-quatre courses disputées contre les six autres prétendants représentant cinq pays dont la France (*le Monde* daté 19-20 juin 1983) en faisant preuve *d'une vitesse et d'une maniabilité* exceptionnelles.

Depuis que le magnat de la presse *des antipodes, Sir Franck Packer*, lança, en 1962, les Australiens dans la conquête du trophée avec sa série de *Gretel*, ceux-ci ont toujours été des rivaux menaçants pour les Américains. Lors du dernier défi, en 1980, *Australia-I* était gréé avec un mât flexible, qui lui donnait un avantage important dans la brise légère. Le procédé fut interdit, et les Américains gagnèrent par... un vent *faible. Cela ne découragea pas pour* autant Alan Bond, un émigré devenu milliardaire, qui a investi 145 millions de francs depuis dix ans dans l'aventure.

Avantage sur le tapis vert

Cette année encore, le Yatch-Club de New-York chercha à prendre l'avantage sur le tapis vert. A leur arrivée à Newport, les Australiens entourèrent d'un secret jaloux leur 12 mètres J.I. Pendant deux mois les rumeurs les plus folles coururent *sur la forme* de la quille du voilier. Les Américains pensèrent alors que celle-ci augmentait la jauge du bateau, dont le calcul répond à des normes très strictes.

Les possibilités d'une disqualification s'évanouirent lorsque les Australiens *révélèrent, début septembre*, une quille équipée à son extrémité de deux ailerons de 60 centimètres environ, procédé homologué par les instances nautiques internationales. Ces ailettes permettent au voilier d'avoir une ligne de flottaison comparable aux *autres 12 mètres* J.I., alors que sa longueur réelle et son poids sont légèrement inférieurs, tout en lui donnant un avantage à la manœuvre.

Les Américains envisagèrent une autre voie de recours, lorsqu'ils apprirent que le bateau était passé par un chantier naval néerlandais. Le règlement de la course stipule qu'il s'agit d'un défi entre bateaux représentant une nation, c'est-à-dire financés, dessinés, construits et menés par les représentants d'un même pays. En fait, l'architecte australien Ben Lexcen avait simplement utilisé l'ordinateur du chantier néerlandais pour le dessin de la coque.

Bref, c'est autour d'un triangle isocèle – deux côtés égaux de 5 kilomètres à couvrir une fois vent de travers ; une base de 7,8 kilomètres à couvrir deux fois vent debout et deux fois vent arrière, – délimité par trois bouées à virer cinq fois au total, que la Coupe de l'America a été mise en jeu.

L'intellectuel de la mer

Pour réussir dans leur entreprise, les Australiens font pleinement confiance au barreur John Bertrand, directeur de la voilerie North de Melbourne. Agé de trente-six ans, cet ingénieur naval diplômé du M.I.T., qui a remporté une médaille de bronze sur Finn aux Jeux olympiques de *1976, était déjà tacticien sur Australia-I* qui a gagné une régate en 1980.

Pour contrecarrer cet intellectuel de la mer, le Yacht-Club de New-York a choisi Dennis Conner, qui, à quarante ans, a passé plus de six mille heures à la barre d'un 12 mètres J.I. En lui confiant *Liberty*, qui a été dessiné par l'architecte John Valentin et qui est revenu à 40 millions de francs à la Fondation maritime de l'État de New-York, les Américains ont misé sur l'expérience contre la science. Deux fois champion du monde de Star, *médaillé d'argent sur Tampest* aux Jeux olympiques de 1976, ce Californien a déjà conduit à la victoire *Freedom* en 1980. Passionné, tenace, habile, minutieux, retors aussi, Conner est sans doute le meilleur barreur américain. Il a été à la hauteur de cette réputation en enlevant les deux premières régates, alors qu'*Australia-II*, victime d'incidents techniques, jouait de malchance. Et *il ne fait pas* de doute que Conner deviendra un héros national s'il gagne quatre des sept manches et conserve ainsi au Yacht-Club de New-York son *trophée victorien*.

ALAIN GIRAUDO.

D'un sport à l'autre

TENNIS. – *Thierry Tulasne (numéro 3) s'est qualifié difficilement le 16 septembre à La Baule pour la finale du championnat de France. Il a dû batailler deux heures trente face à Bruno Dadillon (classé moins 30), âgé de dix-neuf ans, qui ne s'est incliné qu'en quatre sets (6-1 ; 6-4 ; 4-6 ; 6-0). Tulasne devait rencontrer le 18 septembre en finale le vainqueur du match entre Bernard Fritz et Pascal Portes, qui a été interrompu au quatrième set (5-7 ; 6-3 ; 6-3 ; 3-3).*

JEUX OLYMPIQUES. – *Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de Californie ont voté à l'unanimité une résolution demandant que les Soviétiques ne soient pas admis aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Cette résolution* « condamne le *gouvernement de l'U.R.S.S.* » *après la destruction de l'avion sud-coréen le 1er septembre dernier, et demande au président Reagan et au Congrès des Etats-Unis de prendre* « des mesures appropriées pour réagir à l'agression soviétique ». *Le directeur exécutif du comité olympique américain, M. Don Miller, a vivement critiqué cette prise de position.*

● *Des centaines de chiens à l'abandon dans un chenil de Haute-Loire.* – Quelque six cents chiens ont été découverts malades, affamés ou déjà morts dans un chenil tenu par une femme seule près du Puy, en Haute-Loire. Avec l'aide des pompiers, des membres de la Société protectrice des animaux ont pénétré le 15 septembre dans dans ce qu'ils ont appelé « *un mouroir pour chiens* ». Trois bétaillères ont emmené les animaux valides, qui vont être placés en observation. Quant à la propriétaire du chenil, elle a été hospitalisée.



Société

SIDA

La prévention au secours de la morale

Parce qu'il touche en majorité les homosexuels, le syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) pose au corps médical de difficiles questions d'ordre moral.

Maladie d'apparition récente, fréquemment mortelle, de cause encore inconnue et sans recours thérapeutique, le SIDA n'est pas une maladie comme les autres. On sait que, depuis quelque temps déjà, cette *affection* alimente aux Etats-Unis une vive campagne anti-homosexuelle.

L'argumentation en est on ne peut plus simple : puisque le SIDA touche les homosexuels, c'est l'homosexualité qui est responsable ; puisque le SIDA est contagieux, il faut interdire l'homosexualité. Parce qu'elle est liée au comportement sexuel, cette maladie ne pouvait non plus ne pas être présentée comme une « *malédiction divine* ».

Les membres de la communauté homosexuelle ont, pour leur part, *souvent dénoncé ces « tentatives de moralisation »* qui, selon eux, sous-tendent la plupart des informations médicales diffusées sur le SIDA. « *On ne connaît pas l'origine de cette maladie*, disent-ils en substance. *Nous ne sommes pas les seules victimes. Pas question, donc, de remettre en cause notre mode de vie. Pas question non plus de risquer de perdre des acquis de la libération sexuelle des quinze dernières années.* »

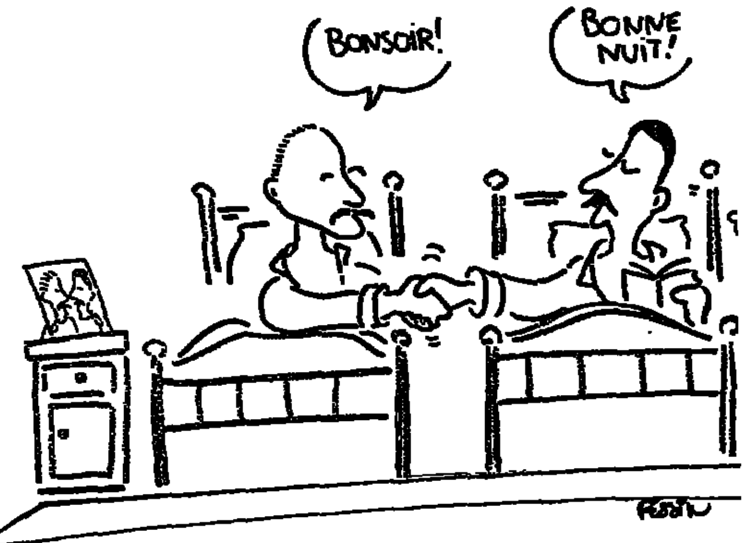
Petit ouvrage de poche

Les choses pourraient néanmoins rapidement changer. S'il n'a pas encore établi l'origine de cette maladie, le corps médical outre-Atlantique estime de son devoir de formuler à l'attention des « *personnes à risque* » une série de recommandations précises. Le dernier fait marquant dans ce domaine est la sortie aux Etats-Unis d'un petit ouvrage de poche consacré au SIDA (1).

Cet ouvrage, d'un prix modique, a été rédigé conjointement par un médecin spécialisé et un journaliste scientifique. Il s'agit d'un remarquable travail de synthèse présenté aux lecteurs par le docteur Roger W. Enlow, directeur de l'Office pour les affaires sanitaires des homosexuels (hommes et femmes).

Le chapitre le plus original et le plus courageux est celui concernant la prévention de la maladie. Les conseils prodigués à l'attention des homosexuels masculins peuvent se résumer en huit points :

- Eviter une consommation excessive de drogues « de détente » (y compris l'alcool et les « poppers ») ;
- Evitez les drogues intraveineuses et ne *jamais* échanger les aiguilles utilisées. Sachez que les relations sexuelles avec les consommateurs de drogue augmentent le risque de contamination du SIDA ;
- Observez de strictes règles d'hygiène ;
- Sachez qu'il existe d'autres facteurs de risque (notamment les rapports anaux, oraux-anaux, etc.) ;
- Faites-vous suivre médicalement de manière régulière, notamment *en ce qui concerne* les maladies sexuelles transmissibles. Si vous vous sentez malade, faites-vous rapidement faire un bilan médical complet.



Dessin de PESSIN

- Réduisez le nombre de vos partenaires sexuels. Plus vous avez de partenaires (surtout s'ils sont occasionnels et anonymes), plus votre risque est grand de contracter une maladie infectieuse et/ou le SIDA ;
- N'ayez jamais de relations avec quelqu'un présentant des ganglions généralisés ou semblant malade. Si vous vous sentez souffrant, n'ayez pas de relations sexuelles ;
- Abstenez-vous de donner votre sang si vous avez de multiples partenaires sexuels, si vous êtes un utilisateur de drogues intraveineuses ou si vous vous sentez souffrant ;

En France

Ces conseils qui, pour certains, apparaîtront comme une insupportable leçon de morale, ont outre-Atlantique toutes les chances d'être observés. La *crainte* du SIDA est telle que tous les observateurs notent en effet un profond changement dans le comportement des membres des communautés homosexuelles des grandes métropoles américaines : « *Les relations sexuelles anonymes et fréquentes*, note par exemple le mensuel français *Samouraï* dans son numéro de septembre, *rendues plus faciles et déculpabilisées par les combats de libération y sont désormais en défaveur. Le couple, la relation stable, le flirt et la continence reviennent en force.* »

En France, où l'incidence du SIDA est officiellement beaucoup moins élevée (une centaine de cas ont été diagnostiqués contre près de deux mille trois cents aux Etats-Unis), la prévention du SIDA n'est pas encore à l'ordre du jour.

Les pouvoirs publics, sans doute par crainte de heurter de front le lobby homosexuel, n'ont encore donné aucune information sur ce sujet, et les scientifiques hésitent à prendre publiquement position.

« *Le nombre des rapports homosexuels*, estime le docteur Claude Lejeune, président de l'Association des médecins gais, interviewé par le magazine *Samouraï*, *n'a rien à voir avec les risques d'attraper le SIDA. Il faut réaliser aussi que si cette maladie touchait des pêcheurs islandais on n'en parlerait pas (...). Ce qui se passe est très grave, car c'est l'homosexualité qui est en jeu pas à cause de la maladie mais à cause de ceux qui risquent de la tuer dans son existence même. Il ne faut pas se laisser culpabiliser, ni par la grande presse, ni par les autres, ni par soi-même.* »

Etre responsable

« *Je crois qu'il est très important que les homosexuels et, par exemple les médecins homosexuels, mettent eux-mêmes en garde les autres homosexuels*, déclare à l'inverse le docteur Michel Canesi, au mensuel *Homophonies. Les homosexuels doivent être responsables et, s'il le faut, reconsidérer leur propre mode de vie pour ne pas laisser à d'autres le droit de, pourquoi pas, légiférer à leur place. Ainsi, peut-on s'interroger sur le sens de la liberté sexuelle : est-ce vraiment d'avoir quinze rapports différents par jour ou bien d'avoir le droit de vivre son homosexualité ?* »

« *Il n'y a pas ici de conseils à donner*, explique dans le même journal le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *Il faut rappeler que, parmi les homosexuels, ce sont ceux qui ont un très grand nombre de partenaires qui ont le plus de risques. C'est à ces homosexuels de prendre leurs responsabilités de façon à ne pas risquer leur vie et celle de leurs partenaires.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) *The A.I.D.S. Fact Book*, par MM. Ken Mayer et Hank Pizer. Cet ouvrage est édité par Bantam Books (666 Fifth Avenue New-York N.Y. 10103, tél. : (212) 765.65.00).

AUX HALLES

Les enfants de la planète molle

Au cœur du quartier des Halles, près de l'église Saint-Eustache, le « Jardin des enfants » offre aux 7-11 ans un monde taillé à leurs mesures.

Hilare, Valérie jaillit de la « piscine aux boules », un bassin circulaire où dansent d'innombrables sphères de plastique bleu et blanc. D'un bond, elle gagne le pont de laines, puis dévale les boudins caoutchoutés de « l'escalier mou », avant de se jeter dans la gueule béante du serpent-labyrinthe. — « *J'ai créé en toute liberté*, explique Mme Claude Lalanne, l'architecte. *Faute d'avoir jamais travaillé pour des petits, je craignais de n'être pas à la hauteur. J'ai donc conçu le projet en pensant à mes petites-filles.* » L'art d'être grand-mère...

Armée d'un porte-voix, une animatrice guide les enfants d'un centre aéré de Levallois vers la sortie. Sous le regard bienveillant des deux éléphants de lierre et de métal qui veillent à l'entrée, une blondinette exhibe sa montre : « *Quatre heures une minute, on est volé.* » La grille à peine entrouverte, les candidats au voyage s'engouffrent, encouragés de la voix et du geste par des parents lassés d'attendre.

Jouer le jeu

Une Parisienne, dépitée de n'avoir pu caser sa progéniture parmi les trente nouveaux élus, lance à la cantonnade : « *Pédagogiquement nul ! Avant, cela tournait, maintenant c'est la cohue* ». Sécurité oblige. Il faudra attendre l'agrandissement du jardin pour accroître la capacité d'accueil, limitée à une centaine d'enfants par jour.

« *Ce succès n'a rien de surprenant*, explique Catherine Mesnier, la maîtresse des lieux. *Voilà le premier espace pensé à leur mesure. Ils abordent le parcours au gré de leur fantaisie, s'attardent, reviennent sur leurs pas sans contrainte.* » Encore faut-il que les parents, exclus donc intrigués, consentent à jouer le jeu. « *Souvent*, observe une animatrice, *ils guettent les faits et gestes du jeune, l'assomment de conseils, au risque de le bloquer.* » Pour les mettre dans le coup, Mme Mesnier a décidé de leur ouvrir le site le vendredi. « *Cure de jouvence* », « *génial* », « *bravo, Chirac* »...

Leurs remboursements donnent au cahier de doléances des allures de dépliant publicitaire. Quant aux signatures, elles attestent la diversité des visiteurs. Une majorité de Parisiens, des banlieusards, mais aussi des touristes américains, allemands, espagnols...

Seule fausse note dans le concert de louanges : l'étroitesse du créneau en matière d'âge. Catherine Mesnier, qui songe déjà à associer des conteurs et des marionnettistes à la vie du jardin, en convient ; de même que Mme Lalanne, elle suggère l'aménagement d'un parc pour les moins de sept ans.

« *Pourvu qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin*, soupire ce sexagénaire venu accompagner les petits-enfants d'amis provinciaux. *Bien sûr, le voisinage du jardin et de Saint-Eustache peut choquer, mais quand on pense au spectacle sordide qu'offrait ce quartier voilà quelques années...* »

Regard pétillant, cheveux en bataille, chemisette ouverte, Nicolas reprend son souffle. Son monde favori ? « *Je trouve tout super*, s'exclame-t-il, après un temps d'hésitation, *mais ce que je préfère, c'est la planète molle à cause de la piscine.* » Avis partagé par les grands enfants, si l'on en juge aux bouteilles de champagne récemment découvertes par le service d'entretien, témoins d'un insolite bain de minuit pris dans le bassin aux boules.

VINCENT HUGEUX.

★ Prix d'entrée : 2 F. Renseignements au 508-07-18. Accès métro Halles.

AU PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE

Un jupon dans les rangs

Une jeune fille entre au Prytanée militaire de La Flèche. Une première.

De notre correspondant

Chartres. — Depuis 1604, on ne connaissait les élèves du Prytanée militaire de La Flèche (Sarthe) que sous le nom de « *brutions* » en référence au Bruttium latin (*nom antique* de la Calabre), cette province qui vivait séparée de l'Empire romain.

Depuis le 1er septembre 1983, on apprend à parler aussi de « *brutiones* » : l'armée se féminise. Il fallait bien que ce lycée militaire, créé sous sa forme actuelle par l'empereur Napoléon Ier, finisse par ouvrir ses portes aux *jeunes* filles. Les deux places qui leur étaient réservées pour cette rentrée 1983 n'auront pourtant suscité qu'une seule candidature : celle de Sandrine Mathieu, seize ans, fille, petite-fille et sœur de militaires (son père est officier dans le génie, à Reichstadt, en Allemagne fédérale).

Sandrine ne répond pourtant à *rien d'autre qu'au profil classique* du « *brution* » : les élèves du Prytanée sont essentiellement des enfants dont les familles, militaires en particulier, fonctionnaires en général, sont éloignées de la métropole. C'est le statut classique « *d'aide à la famille* ». Mais, coïncidence, Sandrine arrive au moment où un nouveau statut entre en application, « *l'aide au recrutement* » qui, désormais, va permettre à tout jeune Français, *quel que soit son milieu*, de pouvoir prétendre suivre ses études au Prytanée sans bourse délier, mais après un concours d'entrée à condition d'embrasser, à sa sortie, la carrière des armes pour une période minimum de cinq ans.

Au siècle dernier, les deux tiers des « *brutions* » restaient dans la carrière des armes (le Prytanée *donne toujours un général sur sept* à l'armée française, comme, actuellement, le général Poli qui commande au Tchad). Aujourd'hui, la proportion s'est inversée : les deux tiers préfèrent suivre leur propre vocation d'ingénieur, d'architecte... ou de comédien (Jean-Claude Brialy).

Le nouveau directeur, le colonel Livache (premier Fléchois à commander le Prytanée), a ainsi accueilli huit cent soixante-dix-neuf « *brutions* » cette semaine et une « *brutione* ». Les Pères jésuites, qui eurent en charge les fils de la noblesse sous l'Ancien Régime dans cet établissement fondé en 1604 par Henri IV sous la forme d'un collège *royal* avant que Choiseul n'en fasse déjà une institution militaire préparatrice à l'Ecole royale militaire de Paris, doivent se retourner dans leur tombe.

ALAIN MACHEFER.

TRENTE-SIX MILLE CLUBS DANS LE MONDE

Lions et généreux

Les Lions se portent bien. Ils sont aujourd'hui au nombre d'un million trois cent cinquante mille, répartis en trente-six mille cinq cents clubs à travers cent cinquante-sept pays du monde. Leur action est multiple.

La France possède à elle seule huit cents de ces clubs, qui groupent quelque vingt-six mille cinq cents adhérents. Le mouvement, créé en 1911 aux États-Unis par un assureur de Chicago nommé Melvin Jones, a fait son chemin...

De passage à Paris ces derniers jours, et très solennellement accueilli par ses pairs aux accents de l'hymne du mouvement, de celui des États-Unis puis de la Marseillaise, le docteur James « Jim » M. Fowler, un chirurgien-dentiste de Little-Rock (Arkansas), président international en exercice, a fait un rapide bilan des actions menées par les Lions au cours des derniers mois.

Outre les aides fournies à l'échelon national par le « district multiple » (organe central regroupant les clubs) de chaque pays (aide aux handicapés, aux vieillards, à l'enfance, aux aveugles, *etc.*), *la Fondation* Lions internationale, à laquelle cotisent tous les clubs sans exception, dispose d'une masse de *manœuvre* permanente de plusieurs millions de dollars. Ainsi, au cours de l'exercice 1982-1983, *c'est environ* 400 000 dollars que la Fondation a dépensés en faveur du tiers-monde.

Philanthropes

Car derrière ce que l'homme de la rue peut imaginer n'être qu'un « club » d'hommes d'affaires comme il en existe tant d'autres, serait-ce à une échelle plus modeste, se trouvent des hommes de bonne volonté se voulant d'abord des philanthropes au service de l'humanité.

Sous le sigle qui est le leur se lit — mais qui le sait ? — la formule-clé forgée par Melvin Jones, *Liberty Intelligence Our Nations Safety*, qu'on peut traduire par « la liberté et la compréhension mutuelle sont la sauvegarde de nos nations ». Aussi, le « lionisme » se veut-il « *une manière d'être et de se comporter, une ouverture du cœur et de l'esprit, un intérêt porté à l'homme sans considération de race ou de nationalité, de religion ou de philosophie* ».

Plus que les très louables vertus prônées par une telle règle de conduite, c'est très probablement la puissance évidente d'une organisation présente un peu partout dans le monde, et aussi solidement structurée, qui rend les Lions invariablement suspects dans un certain nombre de pays. Ni l'U.R.S.S. ni la Chine populaire, pour ne citer que ces deux exemples, n'ont jusqu'ici donné de suite favorable aux demandes réitérées d'autorisations d'essaimer sur le territoire qu'ont formulées les instances suprêmes du mouvement...

Il en faut plus pour décourager les Lions. En attendant des jours meilleurs, ils poursuivent leur œuvre d'assistance envers les déshérités : le mardi 6 septembre, le président « Jim » M. Fowler a donné le signal du départ au 270e camion de vivres et de médicaments que la Fondation a acheminé vers la Pologne au cours des deux dernières années.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Week-end d'un chineur

Le dernier week-end de l'été annonce la reprise d'activité des marteaux d'ivoire, à Paris comme en Ile-de-France. Le Nouveau Drouot, qui vient d'entrouvrir ses portes pour de petites ventes de meubles et de cartes postales, proposera dès la semaine prochaine un programme plus consistant avec des meubles et tableaux anciens, des livres, des autographes et bibelots divers.

Hors Paris, c'est à la galerie de Chartres, sous les voûtes ogivales d'une ancienne chapelle, que les amateurs trouveront, dimanche *18 septembre, faïences, cuivres,* étains et meubles régionaux. Saluons en passant la belle performance de Me Jean Lelièvre, qui vient de fêter sa quatre millième vente ; il a calculé qu'il avait frappé plus de sept cent mille coups de *marteau depuis 1948, pour vendre*, au total, 200 000 m3 de meubles et objets, ce qui représente un train de marchandises de 2 000 wagons !

Les bibliophiles trouveront leur compte à Provins avec des livres reliés et des journaux anciens — nouveau champ de recherche des collectionneurs. Pour la trilogie classique des meubles, tableaux et objets d'art, ventes également dimanche après-midi, à L'Isle-Adam, Troyes et Versailles, à l'Hôtel des chevau-légers.

Côté brocante, les chineurs trouveront un bon choix de meubles rustiques, livres, vieux phonographes et autres curiosités, dans les granges largement ouvertes de la ferme de Boussy-Saint-Antoine (28 kilomètres de Paris, par la RN 6 et la forêt de Sénart).

Encore de la brocante à Luzarche (32 kilomètres de Paris par RN 16 *en direction de Chantilly*) et à Lagny-sur-Marne (29 kilomètres de Paris par RN 34). Enfin, au-delà de Rambouillet, à Épernon (60 kilomètres de Paris), le 16e Salon des antiquaires propose des meubles régionaux et objets divers de bonne qualité dans le cadre pittoresque des pressoirs du XIIe siècle.



LE MUSÉE INGRES A MONTAUBAN

Un ensemble rare

La France des musées de province est toujours à conquérir. A chaque détour, ses surprises, ses richesses. Au musée Ingres de Montauban, palais rose planté sur les bords du Tarn, l'amateur a de quoi faire.

Cet été, les visiteurs se sont faits rares à Montauban. Ici, la France a moins bougé qu'ailleurs. Le matin de notre visite, au musée Ingres, il n'y avait que quelques Américains, qui parcouraient les salles avec avidité et furent étonnés d'être chassés à la minute précédant les 12 heures tapantes, l'heure sacrée du déjeuner ! Dilemme pour ces rares clients du musée : faut-il attendre la réouverture à 13 h 30, ou bien reprendre la route vers le Périgord ?

L'après-midi, ils ne sont pas là. Ils ont dû poursuivre. Mais il y a un groupe venu de la France profonde, agriculteurs des Deux-Sèvres qui s'offrent un tour chez M. Ingres et commentent joyeusement le discours de la jeune guide. Elle explique que la souple Angélique enchaînée est délivrée par Roger du « monstre hippogriffe », auquel il fallait tous les ans livrer une jeune vierge, selon la légende tirée d'Orlando Furioso. Est-ce la nudité d'Angélique qui les a titillés ou la liberté du peintre qui, sous des apparences classiques, a plié les formes aux caprices de ses songes intérieurs ? Le fait est que l'Ingres révolutionnaire les a fait réagir, et non l'académique — « Torse d'homme », — imprégné de son passage à l'atelier de David.

Le groupe quitte la salle pour passer à la suivante, où les attend le violon, le vieux fauteuil du peintre tendu de reps par Mme Ingres elle-même — on était près de ses sous chez les Ingres ! En partant, nos amis laissent cette odeur forte qui, aux années 50, a fait la fortune d'une marque de savon, dont la campagne dans le métro disait : *« Lavez-vous, sentez bon ! »*

L'ancien palais épiscopal de Montauban, devenu musée, n'est pas climatisé, ni chauffé l'hiver. Les tableaux en souffrent : leur surface se dilate avec la chaleur et se contracte avec le froid. Pour les protéger, on les vernit à outrance, au point que certains en deviennent « invisibles ». Ainsi *le Duc d'Albe à Sainte-Gudule*, miroitement rougeâtre sur lequel se glisse le regard, sans jamais attraper l'image, quel que soit l'angle de vision.

Sur les dessins, l'humidité fait des ravages. Presque tous piqués ! Même si, dans sa sagesse, le conservateur ne les expose jamais longtemps : quatre mois, par roulement, au lieu de six comme c'est souvent la règle. On sait que les dessins, une fois le papier oxydé et l'encre pâlie, sont plus difficiles à restaurer que les peintures. Que faire ? Payer un système de chauffage au musée ou bien confiner ses quatre mille œuvres sur papier, dans l'ombre des cartons ? Certes, les trente-trois tableaux d'Ingres ne sont pas tous de première grandeur, mais l'ensemble (croquis, portraits, paysages, projets de compositions) est une rareté. Quant au bâtiment, c'est l'un des plus beaux exemples d'architecture de brique rose de la Guyenne, avec ses deux tourelles dominant les bords du fleuve, près du pont. Depuis que le palais a été transformé en musée, en 1869, aucune mairie, aucun ministère de la culture n'a esquissé la moindre solution à ce détail d'intendance qui compromet l'intégrité de cet ensemble considérable.

Qui a peur du rouge du bleu, du jaune ?

Comme souvent en province, le musée de Montauban s'est constitué sous l'Empire à partir de collections particulières : les soixante-huit tableaux donnés par le maire, le baron Mortarieu et, tout de suite après, les cinquante-six toiles léguées par Ingres lui-même à sa ville natale, bien qu'il n'y fût guère revenu depuis son départ à la conquête de Paris et de Rome. Il est, avec David, le grand peintre de l'Empire, et la révolution de 1848 ne le distrait pas des travaux d'atelier où il ne côtoie que muses, déesses, dieux antiques. Avec ses convictions et sa manière péremptoire de les défendre, Ingres devient vite un chef de file, flanqué de disciples fidèles qui n'hésitent pas à châtrer leur talent pour le suivre. Les Flandrin, les Cambon, les Dubuffe, les Lehmann, les Balze, les Duval, et bien d'autres moins connus ont leurs tableaux ici, qui reprennent en mineur ceux du patron. Le *Nu de dos* de Balze est un remake à peine transposé de *la Vénus de Valpinçon* du Louvre. Sa terne lumière et sa lourde assise disent les ravages fait par le grand gourou parmi ses disciples.



Étude pour « Vénus Anadyomène »

C'est le fidèle Cambon qui fut le premier conservateur du musée Ingres. Il l'a aménagé, a disposé les tableaux, sa collection d'objets antiques, ses vases grecs, dont les *figurines lui inspirent le rythme* linéaire du dessin, ses statues, qui, d'une manière ou d'une autre, se retrouvent dans sa peinture : ainsi, la blanche statuette grecque, modèle docile d'*Angélique* et de la *Vénus Anadyomène*, ou la tête d'un dieu barbu que, dans son portrait, Bartolini tient à la main.

De tous les portraits d'homme, le plus enlevé est celui de Bartolini, le sculpteur néoclassique et ami d'Ingres à la villa Médicis à Rome. Et le plus énigmatique, *Jupiter*, étude de détail pour le monumental *Jupiter et Thétis* du musée d'Aix-en-Provence. Son portrait de Raphaël, d'après Raphaël, n'est pas bien grand. La vérité est que ce sont les femmes — comme en témoigne *Madame Gonse* — le seul portrait en robe du musée, — qui font vibrer Ingres et transformer sa peinture en « poème de volupté picturale ».

Les toiles monumentales nous montrent Ingres sous un autre jour. Elles sont souvent sujet à discussion. Dans les portraits, Ingres suit sa chaleur sentimentale refoulée. Quand il joue au « peintre d'histoire » et au stratège esthétique, il est rarement compris de ses contemporains. Les deux grands tableaux du musée sont des commandes impériales qui n'ont pas eu de suite. *Le Songe d'Ossian*, peint pour la chambre à coucher de Napoléon à Rome, ne fut jamais installé et Ingres put en disposer. Sa vision en grisaille blafarde d'un concile de morts, entrevu dans ce moment qui sépare l'après-sommeil et l'avant-réveil, n'a pas dû plaire à l'Empereur, mais ses gris, cadavériques, et les mouvements complexes des corps ont captivé les cubistes.

Jésus devant les docteurs, une commande pour la chapelle du château de Bizy, est un autre laissé-pour-compte impérial. Jamais reçu, jamais accepté. Ses audaces de couleurs claires faisaient peur. Il y a, à la fois, du byzantin et du pop'art dans ces forts contrastes de vert, de bleu, de rouge, de bleu jaune, purs. Un silence d'icône et un intense éclat de néon. Qui, de nos jours, a peur du bleu, du rouge, du jaune, franchement juxtaposés ? Plus personne depuis Barnett Newman.

Cela nous amène à Zao-Wou-ki, invité à exposer en ces lieux cinquante tableaux anciens et récents. (Il a inauguré le 16 septembre une autre exposition à Pékin.) Lui non plus ne craint ni le jaune, ni le rouge, etc. Mais il fuit les couleurs directes, les surfaces *uniformes et franches*. En bon chinois, perdu dans ce monde néoclassique tout de même un peu raide pour son goût, son itinéraire est celui du détour, du biais, de la vapeur colorée qui souffle dans un grand paysage jamais nommé. C'est le ciel dans la tourmente. C'est la Terre dans quelque soulèvement de naissance, ou de fin du monde, la mer, sans la vague d'Hokusai, mais avec la brume turnérienne, les lacs calmes entre deux pics déchirés...

A Paris, ce Chinois a « oublié » les techniques de ses maîtres traditionnels pour tenter de s'inventer un langage de peinture contemporaine. Mais, une fois débarrassé de son passé encombrant trop influencé par Klee, il y est revenu pour prendre ce qui le différencie des autres abstraits lyriques. Avec maîtrise, il peint non pas en copiant le paysage qu'il regarde mais le sentiment que ce paysage, d'aujourd'hui ou d'hier — car la *mémoire joue son rôle*, — lui inspire.

La couleur fait presque tout, la ligne presque rien. En peintre-poète, Zao Wou-ki sent plus qu'il ne voit et invente son monde. Des visions cosmiques reprises d'un tableau à l'autre, amorcées ici, *poursuivies là, jamais achevées*, toujours en mouvement, laissant l'artiste sur un désir non assouvi de reprendre à nouveau l'invention de ses espaces de gaz, d'air, d'eau. Et le grand triptyque sur fond or sombre, une de ses dernières œuvres, est un grand point d'orgue de peinture suspendue, frémissante sous le vent. L'ironie veut que la peinture de Zao Wou-ki se rapproche davantage du baroque Delacroix, le rival d'Ingres, qui, lui, a subordonné la copie du réel à l'invention imaginaire.

JACQUES MICHEL.

★ Zao Wou-ki au musée Ingres à Montauban. Jusqu'au 16 octobre.

Mademoiselle Julie (suite)

Un enchaînement ambigu de phrases dans la note annonçant que Jean-Paul Roussillon ne signerait pas la mise en scène de *Mademoiselle Julie* au théâtre Édouard VII (*le Monde* du 16 septembre) pourrait faire croire que Niels Arestrup avait demandé son départ. Niels Arestrup nous précise qu'il n'en est rien, nous le croyons volontiers. Mme Jacqueline Cormier, directrice et productrice du spectacle, nous informe d'autre part que la décision a été prise d'un commun accord entre tous les intéressés, et nous demande de nous en tenir aux termes du communiqué officiel *« A la suite de désaccords sur la conception artistique »*. Jean-Paul Roussillon et la direction du théâtre Édouard-VII ont décidé de *« renoncer immédiatement à toute forme de collaboration »*... Le théâtre tient cependant à *« rendre hommage au travail effectué par M. Jean-Paul Roussillon, qui a assuré la direction artistique de l'ensemble des répétitions »*.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CINQUANTE MINUTES D'ATTENTE - Les Templiers (278-91-15), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE D'OMBRES DE PÉKIN - Théâtre de Paris (280-09-30), sam.-dim. 15 h.
LE DINER BOURGEOIS - Théâtre de la Plaine (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h.
MOI, BECKETT - Rond Point (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
BALLE DE MATCH - Tristan Bernard (522-08-40), sam.-dim. 15 h.
VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ - Théâtre du Lys (327-88-61), dim. 17 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam.-dim. 20 h 30 : l'Avare.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats ; dim. 16 h : Hommage à S. Allende ; Cinéma Vidéo ; sam.-dim. 13 h : De fer et de pierre ; à 16 h : San Clemente ; à 19 h : le Pays basque sud et sa liberté ; Présences polonaises ; sam. 15 h : Actions performances d'artistes contemporains ; à 18 h : W. Bruszewski ; dim. 15 h : L'art vivant à Lodz ; à 18 h : J. Robakowski.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concerts ; sam. 20 h 30 : Concours international de flûte, J.-P. Rampal (finales).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.
BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : la Mère.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24), sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 heures : Mourir à Colone.
ÉPICERIE (272-23-41), sam. 20 h 30 : le Monte-plats.
ESPACE-GAITE (327-13-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonn'Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 15, dim. 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons; sam. 22 h, dim. 17 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), sam. 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Amour fou (dern.).
MICHODIERE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 19 h et 21 h 30, dim 15 h : Marguerite et les autres.
Petite salle, sam. 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTES (770-52-76), sam 21 h, dim 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIERE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim 15 h 30 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), sam. 21 h, dim 15 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), sam. 19 h 30 et 22 h, dim. 15 h 30 : Cami.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THEATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim 17 h : Toi et tes nuages.
THEATRE PRESENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim 17 h : l'Opéra de Quat'Sous.
VARIETES (233-09-92), sam. 20 h 30, dim 15 h 30 : l'Etiquette.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60). Sam. à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.
ESCALIER D'OR (523-15-10) Sam. 19 h : Ballets K. Waehner ; 22 h : Les danseurs du temps, B. Morel (dern.).
TH. 18 (226-47-47) Sam. 20 h, Dim. 16 h : Le Huitième Jour.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) Sam. 20 h 30 : I. et A. Parra.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) Sam. 20 h 30 : Welcome Pingouin. Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25) Sam. 16 h, dim. 15 h et 18 h : Frénésie des mers du Sud.
MARIGNY (256-04-41) Sam. 21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49) Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : Tri Yann.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) Sam. et dim. 15 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) Sam. 20 h 30, dim. 17 h : Touré Kunda.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) Sam.-Dim. 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

SAMEDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Le Bosco (Ohana, Murcul, Brouwer...) 21 h : Fatta Murgana (musique électro-acoustique).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : A. Wornicki (Beethoven, Chopin, Liszt).
PARC FLORAL DE VINCENNES, 15 h : Musique des gardiens de la paix.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : Ensemble instrumental de l'orchestre symphonique franco-allemand, dir. : J. Thorel (Vivaldi).

DIMANCHE 18

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : F. Millet, J.-M. Conquer, Ph. de Chamendar (Mozart, Brahms, Mendelssohn...)
NOTRE-DAME, 17 h 45 : K. Bantzer (Widor, Vierne, Duruflé...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : O. Latry (Bach, Franck, Langlais).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : F. Clément (Balbastre, Daquin, Corette).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), Sam-Dim. 20 h 30 : J. Barrense Dias.
CASINO DE PARIS (874-26-22) Sam. 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) Sam. 21 h 30 : B. Waters, J.-P. Sasson.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) Sam. 22 h 30 : P. Vognin.
EGLISE AMÉRICAINE, Sam. à 16 h et 20 h : Heritage Singers.
NEW MORNING (523-51-41), Dim. 21 h 30, Jan Garbarek.
PANAME (297-52-67), Sam-Dim. 21 h 30, A. Cullaz, M. Graillier.
PETIT JOURNAL (326-28-59), Sam. 21 h, New Orleans Wanderers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), Sam-Dim. 23 h : J.-C. Capon, R. Galliano, G. Perrin (dern.).
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) Sam. 22 h : Quartet J.-L. Chautemps (dern.).
SUNSET (261-46-60), Sam. 23 h : B. Widemann (dern.).
TWENTY ONE (260-40-51), Sam-Dim. 21 h : Ch. Bellanzi « Lolo » (dern.).

Les festivals

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Sam. 20 h 45 : Fastes d'enfer ; sam. 20 h 15 : la Folle Envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company ; dim. 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : je, François Villon.

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre de la ville (274-22-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30 : The Civil Wars.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 17, dimanche 18 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

15 h, Hommage à Frank Capra, scénariste : Plein les bottes, de H. Edwards et H. Langdon ; Deauville 1983 : 17 h, City news, de D. Fishelson et Z. Zimman ; 19 h, Winter kills, de W. Richert ; 21 h, Hommage à Frank Capra : Horizons perdus.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

15 h, Hommage à Frank Capra : L'Athlète incomplet ; Deauville 1983 : 17 h, Heart like wheel, de J. Kaplan ; 19 h, A double tranchant, de A. Rudolph ; 21 h, Hommage à Frank Capra : Vous ne l'emporterez pas avec vous.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Notre pain quotidien, de F.-W. Murnau ; 17 h, Five, de A. Oboler ; 19 h, Chacun son alibi, de M. Camerini ; 21 h, Vase de noce, de T. Zeno.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, le Cirque du diable, de B. Christensen ; 17 h, la Chose d'un autre monde, de C. Nyby ; 19 h, Paula, de R. Mate ; 21 h, Des morts, de T. Zeno.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-95-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Ang., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
HISTOIRE DE PIERRA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Escurial Panorama, 14e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 13e (325-95-94).
LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LE LIQUIDATEUR (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AVIS DE RECHERCHES, film américain de Stanley R. Jaffe (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Images, 18e (522-47-94).
LE FAUCON, film français de Paul Boujenah : Forum Orient-Express 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-33-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).
FLASHDANCE, film américain d'Adrian Lyne (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secretan, 19e (241-77-99).
LA GRANDE VILLE, film indien de Satyajit Ray (v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU - OKRAINA, films soviétiques inédits de Boris Barnet (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LIBERTY BELLE, film français de Pascal Kané : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 13e (828-42-27).
ZELIG, film américain de Woody Allen : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) (deux salles) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).
LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Louxor, 10e (878-38-58).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).
PORKY'S II (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount City 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3539

HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent donc faire un grand trou. – II. Qui se présente comme une voûte. Masse de glace. – III. Donné par celui qui ne dit mot. Article arabe. – IV. Dans l'alternative. Peut servir de monnaie d'échange. Cherchons à pincer. – V. Pronom. Des lettres qui peuvent former un chiffre. – VI. Peuvent évoquer un mauvais tour. Mis en spirale. Fait quelque chose. – VII. Descente de lit. Etait suspensif pour un roi. Bien reçu. – VIII. Vieille cocotte. L'auteur de l'*Ane d'or*. – IX. Préposition. Pronom. Fait briller. Pas fin. – X. Ne croit pas (épelé). Des parents indirects. Vieille ville. – XI. Pas présentables. Sanguinaires, en Corse. Affluent de l'Oubangui. – XII. Ecorce de la tige du chanvre. Ronds de jambes. – XIII. La moitié du ciel. Évité adroitement. Fin de bail. Article. – XIV. Les Russes, par exemple. Peuvent être tirées d'une cruche. – XV. Ce qui rend des fèves peu comestibles. Le dessus du panier.

VERTICALEMENT

1. Qui risquent de refroidir. – 2. Marque familièrement l'accompagnement. Pas encore acquise. – 3. On en faisait des boules pour les 3 hommes. Partie superficielle d'une écorce. Note. – 4. Sa racine peut nourrir le feu. Debout. – 5. Patrie de philosophes. Un vicomte partisan de l'abolition des privilèges. – 6. Pas de la campagne. Peut baigner dans l'huile. – 7. Est très dure chez les rapaces. Article. – 8. Une particularité du grec moderne. – 9. Prouve qu'on n'a pas le mauvais œil. Son jour est férié. – 10. Ouvrages. Une femme d'ordre. – 11. Fit l'innocent. Coule en Angleterre. Un pronom pour la moitié. – 12. Mot qui désigne le vol caractéristique de la grue. Craint les caries. Brillait. – 13. Pronom. Ils écrivent mais ne signent pas. On en fait de la potée. – 14. Ne peut être d'aucun secours pour ceux qui cherchent la lumière. Dans l'alternative. Apprises. – 15. Se laisse gruger. Peut être appelé éminence. Pronom.

Solution du problème nº 3538

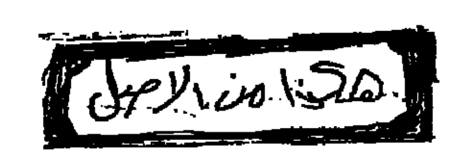
Horizontalement

I. Plongeurs. – II. Hic. Ivrée. – III. Yacht. Sc. – IV. La. Opte. – V. Inusables. – VI. Ciseleurs. – VII. Ili. Es. Ai. – VIII. Ego. Air. – IX. Nana. Tain. – X. Nu. Plein. – XI. Etête. Dot.

Verticalement

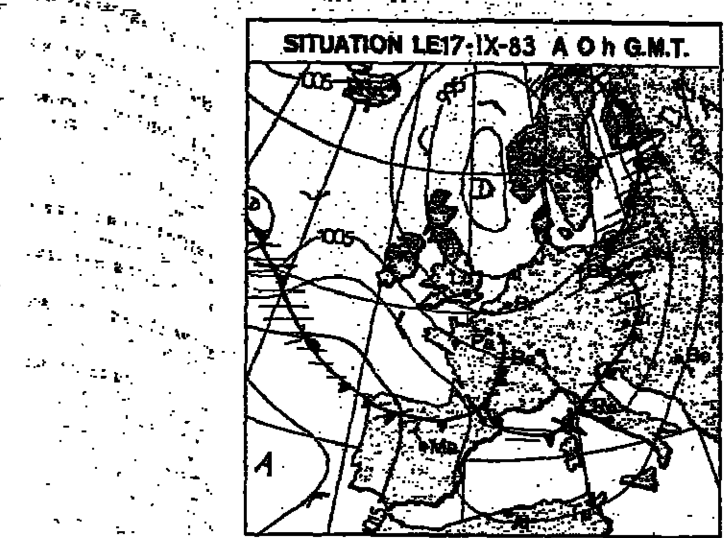
1. Physicienne. – 2. Lia. Nilgaut. – 3. Occlusion. – 4. Hase. Apt. – 5. Gît. Aléa. Le. – 6. E.V. Obésité. – 7. Ur. Plu. Raid. – 8. Restera. Ino. – 9. Sécession.

GUY BROUTY.

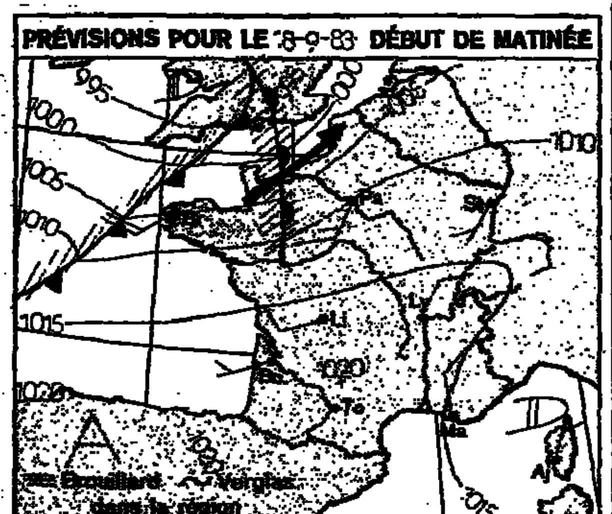


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-IX-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-9-83 DÉBUT DE MATINÉE



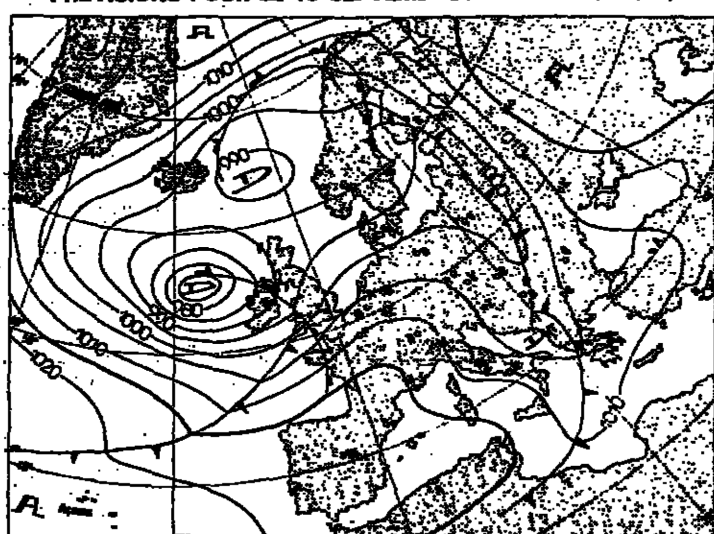
Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 septembre à 0 heure et le dimanche 18 septembre à minuit.

Une nouvelle perturbation liée à la dépression centrée, à 0 heure T.U., dimanche, au nord-ouest de l'Irlande abordera la Bretagne le matin et traversera une grande partie de la France au cours de la journée de dimanche.

Dimanche, des Pyrénées-Orientales aux Alpes du Nord et aux régions méditerranéennes, le temps sera ensoleillé toute la journée. De la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'au Bassin parisien, la Normandie et le Nord-Picardie, le ciel sera couvert, dès le matin, avec des pluies. Sur tout le reste de la France, la journée commencera fraîchement avec des brumes ou des brouillards au lever du jour, mais le ciel sera ensoleillé, puis, au cours de la journée les nuages deviendront de plus en plus abondants en apportant de la pluie tandis que de courtes éclaircies reviendront en fin de journée de la Bretagne au Nord-Picardie.

Les vents de sud-ouest seront forts près des côtes bretonnes et en Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Il fera 12 à 13 degrés au lever du jour de la Bretagne au Nord-Picardie, 15 degrés près de la Méditerranée, 7 à 10 degrés ailleurs. L'après-midi, le thermomètre montera de 25 à 28 degrés près de la Méditerranée et 18 à 21 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 septembre 1983 à 8 heures, de 1 004,9 millibars, soit 753,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 septembre ; le second le minimum de la nuit du 16 septembre au 17 septembre) : Ajaccio, 31 et 16 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 18 et 9 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 9 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 16 et 10 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignane, 21 et 14 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 16 et 7 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 20 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 30 et 17 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 34 et 20 ; îles Canaries, 30 et 25 ; Copenhague, 18 et 13 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 36 et 25 ; Genève, 18 et 9 ; Jérusalem, 28 et 16 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 18 et 11 ; Luxembourg, 14 et 7 ; Madrid, 27 et 17 ; Moscou, 18 et 7 ; Nairobi, 30 et 13 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 17 et 12 ; Tozeur, 38 et 24 ; Tunis, 37 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

LUCIEN PLANTEFOL

Nous apprenons le décès, à Paris, de

M. Lucien PLANTEFOL

dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

[Né le 24 avril 1891 à Falaise (Calvados), Lucien Plantefol fit des études littéraires, et c'est dans la section lettres de l'Ecole normale supérieure qu'il entra ; mais il en sortit diplômé en lettres et sciences. Après une licence en philosophie, il passa l'agrégation de sciences naturelles et obtint le doctorat ès sciences.

Les travaux de Lucien Plantefol ont porté aussi bien sur la physiologie humaine que végétale, en particulier la respiration des plantes. En morphologie végétale, il a été le premier à décrire de façon précise tout le cycle végétal de la fleur.

Elu à l'Académie des sciences en 1957, M. Plantefol a été maître de conférences au Collège de France et titulaire de la chaire de botanique à la faculté des sciences de Paris.]

— M. et Mme François Hartemann,
M. et Mme René-Louis Jaccoud,
Thomas, Yvan et Alexandre Widmer,
Sandra et Nathalie Jaccoud,
M. et Mme Albert Gobin
et leurs enfants,
Mme Denise Gobin,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme veuve Charles MAIER,
née Simone Gobin,

L'incinération aura lieu le jeudi 22 septembre 1983 au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à 8 h 30.

32, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.
17, Slotlaan,
Alkmaar, Hollande.

— Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thomas ORDAS,
née Germaine Tribout,
survenu le 14 septembre 1983.

L'inhumation aura lieu lundi 19 septembre, à 16 h 30, au cimetière de Neuilly Nouveau, Courbevoie.

— M. Jean-Baptiste Falcou,
M. et Mme Jacques Tourret,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, sœur, belle-sœur et cousine,

Mme Jeannine RIVOIRE,

survenu le 14 septembre 1983 à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière de Thiais-Parisien.

96, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph TORREGROSSA,
attaché principal
d'administration universitaire honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 24 juillet 1983 à l'âge de soixante-huit ans.

Selon sa volonté, les obsèques civiles ont eu lieu à Auriol (13) le 27 juillet 1983.

De la part des familles Roncajola et Torregrossa.

Anniversaires

— Le 18 septembre, pour le troisième anniversaire du décès de

Gisèle BESNAINOU,

une prière est demandée à ceux qui l'ont connue et qui restent fidèles à son souvenir.

— Marie-Christine HUGUES

s'est endormie il y a un an, à quarante-six ans. En ce jour anniversaire, une messe sera dite à son intention à Mougins.

Simone Henri Rhein,
Edouard Hugues,
remercient les amis qui, par leur présence et leur affection, les ont aidés à surmonter leur immense chagrin.

— Pour le huitième anniversaire de son décès, le souvenir du

docteur Roland IRAILAU,
de Saint-Cyr-sur-Loire, a été évoqué le 17 septembre 1983 à la synagogue de Tours, à l'initiative de ses parents qui demandent à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée pour sa mémoire.

— Gilbert TREMBLAY

est toujours vivant dans l'esprit et le cœur de tous ses amis et de tous les siens, qu'il a quittés il y a quinze ans, le 18 août 1968.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du samedi 17 septembre* :

UN ARRÊTÉ

● Fixant le montant des frais relatifs au recouvrement et à la gestion de la cotisation spéciale sur le tabac instituée au profit de la Caisse nationale d'assurance-maladie.

DEUX DÉCRETS

● Relatif aux obligations de service d'enseignement des professeurs des universités, des maîtres-assistants, des chefs de travaux et des assistants ;

● Portant création de délégués régionaux au commerce et à l'artisanat.

∴

La liste des manifestations commerciales agréées pour 1984.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Shogun.
D'après J. Clavel, réal. J. London.

21 h 30 Droit de réponse. Emission de M. Polac.
Edouard Leclerc, avec Jacques de Perphuis, délégué général de l'Union des chambres syndicales du pétrole, et Gilles Darmois, conseiller technique au secrétariat d'état à l'énergie.

23 h Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Alain Souchon, Nana Mouskouri, Annie Girardot, Francis Huster, Gérard Lenorman. Une vidéo David Bowie.

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Grands concerts de l'été. Avec D. Edmunds, Stray Cats, Joe Cocker, Steve Miller Band...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Les Dossiers noirs : Le mystère Kennedy.
Réal. J.-M. Charlier. (Rediffusion.)
Documents officiels, films et photos sur l'assassinat de J.-F. Kennedy. Cette deuxième émission refait toute l'enquête policière et médico-légale, mais fait aussi le point sur les morts violentes et mystérieuses de plus de cent témoins-clés de l'affaire.

21 h 45 Merci Bernard.
Avec Roland Topor, Gébé, Jean Bouchaud... Une sélection des meilleurs sketches diffusés au cours des années 1982 et 1983.

22 h 30 Musiclub.
Cinq extraits de Porgy and Bess, *de G. Gershwin, par Wilhelmenia Fernandez, avec l'Orchestre philharmonique de Lorraine.*

22 h 50 Journal.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 36 Spectacles.
18 h 3 Dessin animé.
18 h 10 Série : Dynastie.
19 h 10 Dessin animé : Vagabul.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

Suite de la journée F. Kafka.

20 h 45, La Kabbale et la femme, par D. Shahar et P. Mentzel.

21 h 40, Champion de jeûne, par C. Boltanski et M. Pleynet.

22 h, Présence de la Kabbale et du Talmud chez Kafka.

23 h 30, Le journal (extraits).

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France

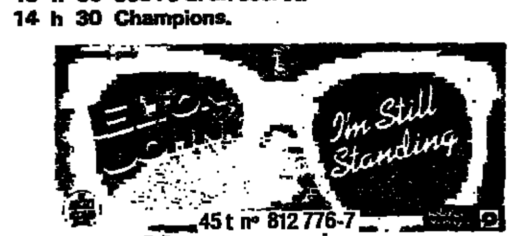
20 h 30, Concert : (en direct des halles de la Côte-Saint-André) : *Faust* (extraits) de Gounod, *la Damnation de Faust* (extraits) de Berlioz, *la Marche de Rakoczy* de Liszt, par l'Orchestre interconservatoire, dir. S. Baudo, les Chœurs régionaux, dir. B. Têtu, et les Chœurs de l'armée française, dir. R. Dupoux.

23 h 5, Radio-Côte-d'Azur : œuvres de Couperin, avec K. Gilbert, clavecin.

Dimanche 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe
célébrée à l'abbaye de la Trappe à Soligny (Orne), Pred. Père G. Dubois.
12 h Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : le Joyeux Bazar.
13 h 55 Jeu : J'ai un secret.
14 h 30 Champions.



Une nouvelle émission de sports et variétés présenté par Michel Denisot, réalisée par Dick Sanders. Avec E. John, S. Vartan, A. Prost, etc.

17 h 30 Les animaux du monde.

18 h Série : les Chevaux du soleil. D'après J. Roy. Réal. F. Villiers.

19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gibert, F.-L. Boulay.
Le journal de l'été : rétrospective des faits importants nationaux et internationaux qui ont marqué l'été 83 ; le grand témoin : E. Le Roy Ladurie ; le Boeing sud-coréen ; R.F.A. : résistant pour la paix ; le Tchad ; la télévision des autres : les actualités qui ont fait la une des journaux américains, italiens, allemands, japonais et anglais.

20 h Journal.

20 h 35 Film : L'inspecteur ne renonce jamais.
Film américain de J. Fargo (1976), avec C. Eastwood, T. Daly, H. Guardino, D. Brookwalter, B. Dillman, J. Mitchum.
L'inspecteur Callahan, muté au service du personnel, est réintégré dans la police active, pour mettre fin aux activités d'une bande de terroristes à San Francisco. Clint Eastwood dans le rôle du flic aux méthodes expéditives qu'il avait créé, en 1971, sous la direction de Don Siegel. Cette troisième mouture de ses aventures est construite sur des recettes efficaces.

22 h 20 Sport dimanche.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45).
10 h 30 Cheval 2-3.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 Série : Chips ; 15 h 15 : l'Ecole des fans ; 15 h 55 : Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : la Guerre des insectes.
18 h Dimanche magazine.
Emission de M. Thoulouze.
Tchad un convoi pour Sallal ; la nouvelle course à l'espace.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors.
21 h 40 Documentaire : l'Empire de Noisiel.
De E. Kruk-Granger. Coproduction Antenne 2/ministère de la culture.
A travers les témoignages, des documents d'époque. Ema Kruk retrace l'histoire de la chocolaterie Menier avec chaleur et humour.
22 h 35 Magazine : Désirs des arts.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 45 L'écho des bananes.
Avec Kent, Ubik, Stray Cats...
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Série : Histoires de l'histoire.
Réal. T. Makarczycki. Le Wawel de Pologne.
La Pologne des batailles et des rois des origines légendaires à la paix de 1945. Reconstitutions historiques et extraits de films, images très « carte postale » et commentaires lénifiants. Pour ceux qui aiment le sérieux des nuits touristiques guidées.

21 h 30 Série : les Producteurs.
Alain Poiré.
Le portrait d'Alain Poiré, secrétaire général de la société Gaumont, l'un des plus gros producteur français.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Hollywood et les femmes).
Femmes,
de G. Cukor.
Film américain de G. Cukor (1939), avec N. Shearer, J. Crawford, R. Russell, M. Boland, P. Goddard, J. Fontaine (v.o. sous-titrée, N.).
Une grande bourgeoise new-yorkaise apprend que son mari la trompe avec une vendeuse de parfums. Des amies lui offrent leurs bons offices et enveniment les choses. Tiré d'une pièce de Clare Booth où les hommes dont on parle constamment restent invisibles. D'une équipe de stars de la M.G.M., Cukor a fait, avec une ironie cruelle, une galerie de chipies, d'intrigantes, d'hypocrites et de sottes. Le film est diffusé avec une séquence de présentation de mode, en couleurs, qui avait été, autrefois, supprimée.

0 h Prélude à la nuit.
« *Concerto n° 5* » de Pergolese, par l'Orchestre de chambre de Naples.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
8 h, Orthodoxie.
8 h 25, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France.
10 h, Messe à Notre-Dame de l'Epine (Marne).
11 h, Musique : les Musiciens français contemporains (à 12 h 40, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, Allegro.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : *la Profession de Mme Warren*, de B. Shaw, adapt. R. Soulat, réal. G. Gravier. Avec G. Descrières, F. Seignier, R. Fontana...
17 h 30, Rencontre avec Elie Wiesel à propos du « *5e Fils* ».
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, L'esprit de Shinto.
20 h 50, Atelier de création radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
8 h 5, D'une oreille l'autre.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, Hors commerce : œuvres de Godard, Widor, Leclair ; vers 16 h, Références.
17 h, Comment l'entendez-vous ?
19 h, Jazz vivant : œuvres de S. Rivers, E. Rava avec Chet Baker et le trio de Jim McNealy.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct de l'auditorium Maurice Ravel à Lyon) : *La damnation de Faust*, de Berlioz par l'Orchestre de Lyon et les chœurs Pro Musica, dir. S. Baudo, chef des chœurs, J. Mac Carthy, sol. T. Schmidt, D. Rendall, R. Raimondi, J.-M. Fremeau.
23 h 15, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h 45, Entre guillemets.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

— *M. Alain Savary*, ministre de l'Éducation nationale, répond aux questions des journalistes dans l'émission « Forum » sur R.M.C. à 12 h 30.

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité de l'émission « Public » sur C.V.S., 91,3 mHz, à 12 h 30.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris et président du R.P.R., participe au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

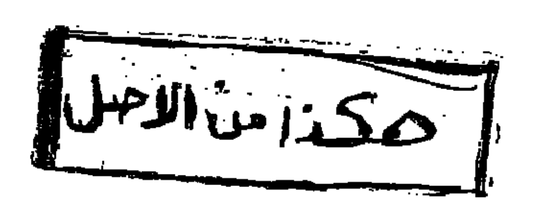
— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

— *M. Anicet Le Pors*, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des réformes administratives, participe à l'émission « Inter-Matin » sur France-Inter à 6 heures.

— *M. Roger Coquelin*, secrétaire de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., est l'invité de « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 15.

— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, répond aux questions des auditeurs dans l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.



هكذا من الاصل

CONJONCTURE

APRÈS L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. GATTAZ : « Il faudra voir si les actes vont suivre »

« Ce dont je voudrais être sûr, c'est que les actes suivront les paroles », a déclaré M. Yvon Gattaz, le 16 septembre, à Saint-Etienne, en commentant l'intervention télévisée de M. Mitterrand. Le président du C.N.P.F., qui participait à l'une des manifestations de la Journée nationale d'action contre la taxe professionnelle, a *« pris acte que M. Mitterrand s'engageait à la réformer complètement »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *ne peut pas continuer à avoir un impôt si mauvais. »* Si le président de la République a parlé d'*« impôt insensé, imbécile »* en parlant de la taxe professionnelle, *l'Humanité* du 16 septembre y voit au contraire *« un bon impôt, juste et efficace »*.

M. Gattaz reconnaît donc que *« les paroles du chef de l'Etat vont dans le bon sens »*. *« Cela montre*, dit-il, *que nous avons toujours dit la vérité. Il faudra voir maintenant si les actes vont suivre. »*

M. MENU (C.G.C.) : « Demain, on rase gratis »

Reçu le 16 septembre par le président de la République, M. Jean Menu, président de la C.G.C., a déclaré qu'il n'avait *« pas du tout été rassuré »* par cet entretien, ni par l'intervention télévisée de M. Mitterrand.

Selon M. Menu, l'engagement de réduire la pression fiscale en 1985 relève du *« demain, on rase gratis »*. Le président de la C.G.C., qui a fait part du mécontentement croissant des cadres, se serait vu reprocher d'*« exagérer »*. Le président de la République n'aurait pas abordé la question du *« contrat de confiance et de loyauté »* entre le gouvernement et les cadres qu'il avait évoqué la veille à la télévision.

M. Menu a confirmé que la C.G.C. maintenait son mot d'ordre de manifestation pour le 3 et le 5 octobre prochain. *« La colère doit se défouler dans la rue »*, a-t-il ajouté.

● *M. Pierre Heritier*, secrétaire national de la C.F.D.T., a affirmé, au micro de R.M.C., le 16 septembre : *« Nous apprécions que le président de la République ait confirmé la politique du 25 mars en décidant de continuer la lutte contre le déficit extérieur et l'inflation »*. *« On ne peut pas satisfaire les priorités sociales*, a-t-il précisé, *si l'on ne produit pas un assainissement de la situation économique. »*

● *La C.S.L.* (Confédération des syndicats libres) a réagi, à l'intervention télévisée du chef de l'Etat, dans un communiqué : *« le double langage*, écrit-elle, *entre un chef de l'Etat qui se veut rassurant et une administration qui ne sait plus que faire pour casser tout ce qui tient encore debout souligne davantage les oppositions qui agitent le pouvoir et la crise que traverse notre pays »*.

● *M. René Teulade*, président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), qui a été reçu, le 16 septembre, par M. François Mitterrand, a déclaré, à l'issue de l'entretien, que *« la commercialisation de la protection sociale est un risque majeur »*. Le président de la F.N.M.F. a rappelé que *« les principes de liberté, de responsabilité, de solidarité et de justice devaient demeurer, plus que jamais en période de crise économique, les fondements de notre protection sociale »*.

BLOCAGE DES MARGES DES COMMERÇANTS SUR LES POMMES ET LES POMMES DE TERRE

Le gouvernement vient de durcir le régime des prix de vente au détail des pommes et des pommes de terre. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 16 septembre bloque en valeur absolue la marge bénéficiaire des pommes.

Ce blocage n'ayant pas été accepté par les professionnels n'a pu être intégré dans une convention et a fait l'objet d'un arrêté.

Cette décision est justifiée selon les pouvoirs publics par des récoltes moins abondantes que l'année dernière, par des retards de mûrissement, enfin et surtout par des productions de calibre inférieur. Tout ce fardeau pesant sur les prix, le ministère des finances qui surveille de très près l'évolution de l'indice des prix a préféré bloquer les marges des commerçants sur ces deux produits.

M. JACQUES DELORS : la hausse du salaire moyen sera limitée à 6 % en 1984

« En 1984, avec une croissance que nous prévoyons de 1 % – ce qui est trop peu – nous essaierons de maintenir le pouvoir d'achat des salariés », a déclaré M. Jacques Delors, le 16 septembre, au micro de R.T.L. *« Cela veut dire*, a déclaré le ministre de l'économie et des finances, *qu'en moyenne annuelle 1984 par rapport à 1983, tout compris, le salaire moyen ne pourra pas augmenter de plus de 6 %. (...) A l'intérieur de ce chiffre, selon les entreprises, publiques ou privées, il appartiendra aux patrons et aux syndicats de négocier ce qui est le mieux, compte tenu des problèmes particuliers de l'entreprise. »*

COMMERCE EXTÉRIEUR

PENDANT SON SÉJOUR AUX ÉTATS-UNIS

Mme Cresson veut changer l'image commerciale de la France

Correspondance

Washington. – Après les réceptions et les mondanités, les présentations de collections de mode et les expositions de produits divers français qui ont marqué l'ouverture, à New-York et dans plusieurs villes américaines, des Fêtes de France organisées par les magasins Bloomingdale's, les quelque deux cent quatre-vingts chefs d'entreprise français vont se répandre dans le pays à la recherche de contrats.

Il est impossible d'en prévoir les résultats ; mais les organisateurs du voyage espèrent que les petites et moyennes entreprises sortiront de leur réserve ou de leur timidité, pour prendre conscience que le marché américain leur est accessible à condition de faire l'effort d'adaptation. Ainsi, plutôt que de chercher à vendre sur l'ensemble du marché national, ce qui suppose des dépenses de promotion énormes, les P.M.E. pourraient se concentrer sur les marchés régionaux, ceux de certains Etats en dehors de New-York : de la Californie et de la Floride, par exemple, où la demande en biens de consommation a augmenté.

La conjoncture est favorable à l'offensive commerciale française. En plus de la forte appréciation du dollar, les taux d'intérêt ont modifié l'attitude des consommateurs américains. Les dépenses des ménages s'orientent plus vers les biens de consommation courante bon marché, et les petits équipements électroménagers, au détriment des biens plus durables comme les automobiles. D'où la percée des pays asiatiques sur le marché américain : alors que la part de la France est restée stable en 1982, aux environs de 2,4 %, celles de la Corée du Sud et de Hongkong ont progressé, pour atteindre respectivement 2,3 % et 2,2 %. La France se trouve reléguée au onzième rang des pays fournisseurs des Etats-Unis, alors qu'elle était au neuvième en 1981.

Dans ses déclarations, le ministre du commerce extérieur et du tourisme se propose de changer l'image « commerciale » de la France aux Etats-Unis. Ainsi, selon un sondage, le public américain associe la France aux vins, champagne, liqueurs (85 %), à la haute couture et aux chaussures (81 %), aux automobiles (52 %). 31 % songent aux industries de haute technologie et 9 % seulement à l'électronique. Mme Cresson souhaite que les Américains, sans oublier les succès de Concorde, de l'Airbus et de Renault, découvrent maintenant les petites entreprises françaises qui fabriquent des produits de haute qualité grâce aux techniques les plus modernes.

A l'occasion de son passage dans la capitale, le ministre français s'est entretenu avec ses homologues américains, le secrétaire du commerce, M. Baldridge, et M. Brock, représentant spécial pour les questions commerciales. Au cours de conversations « amicales » et « franches » Mme Cresson a repris les arguments européens contre les dernières mesures protectionnistes des Etats-Unis, frappant notamment les importations des aciers spéciaux. *« Nous ne sommes pas responsables de la hausse du dollar »*, a-t-elle dit à ses interlocuteurs qui évoquaient les difficultés des industriels et des agriculteurs américains, souffrant de l'appréciation de la devise américaine. De même, elle a indiqué que la France ne pourrait accepter certaines dispositions de la loi en cours d'élaboration réglementant les exportations américaines.

HENRI PIERRE.

AFFAIRES

La C.F.D.T. et la C.G.T. dénoncent « le secret » qui entoure le projet d'accord C.G.E.-Thomson

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie ont toutes deux dénoncé, vendredi 16 septembre, le « secret » qui règne actuellement autour de l'opération de regroupement entre les deux entreprises nationalisées Thomson et C.G.E., ainsi que l'absence de consultation et d'information des représentants du personnel. Au cours de deux conférences de presse distinctes à Paris, les fédérations ont également souligné les menaces que ce mouvement de restructuration faisait peser sur au moins cent mille emplois.

M. Jean-Louis Foucault, représentant la fédération des métaux C.F.D.T., a vivement attaqué le ministre de l'industrie : *« Il refuse de nous recevoir. Il avait fallu un an à M. Chevènement pour comprendre l'importance des organisations syndicales, combien faudra-t-il de temps pour que M. Fabius cesse de s'enfermer dans son cabinet. »*

Si, par *« manque d'informations »*, la C.F.D.T. ne *« prend pas position sur le fond »*, elle s'étonne que Thomson choisisse de *« se replier sur le militaire, secteur fragile car les pays clients ne sont pas toujours solvables »*, et les composants *« secteur à risques »*.

M. Serge Le Lay, secrétaire de la fédération des métaux C.G.T., a dénoncé le *« secret »* qui entoure l'affaire. *« Parce que la population de la France est concernée par ces industries de pointes, il faut en discuter et en débattre démocratiquement. Une politique industrielle, ce n'est pas un plan financier sur un papier, c'est quelque chose qui se discute avec l'ensemble des intéressés (...) A aucun moment notre organisation ne pourra accepter les suppressions massives d'emploi, tenant compte que cela serait, au-delà des problèmes sociaux posés, mettre en cause l'avenir de cette branche et de cette filière. »* M. Le Lay se demande *« à quel plan industriel* [tout] *cela peut-il correspondre »* et *« qui dirige la politique et les orientations en la matière dans le pays : sont-ce les groupes ? »*.

LA SOCIÉTÉ MACHINE FRANÇAISE LOURDE RACHÈTE UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE D'INGÉNIERIE

La Machine française lourde (M.F.L.), société qui regroupe, depuis un an, les constructeurs de machines-outils Liné, Forest, Saint-Etienne M.O. et Berthiez, a pris le contrôle à 100 % de la société Goldworthy Engineering, numéro 1 aux Etats-Unis pour l'ingénierie des machines qui mettent en œuvre des matériaux composites (carbone, résines, etc.) avec un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars (40 milliards de francs).

Cet achat, pour le prix de 7,2 millions de dollars (58 millions de francs), comprenant également des investissements effectués immédiatement, permettra à la M.F.L., en rachetant un « savoir-faire », de rattraper le retard français dans le domaine des machines travaillant en matériaux de l'avenir par injection, formage et extrusion, utilisés déjà dans l'aéronautique notamment à la S.N.I.A.S., à la S.N.E.C.M.A., chez Marcel Dassault, Renault, Peugeot, Empain-Schneider, tous actionnaires de M.F.L. aux côtés de l'Institut de développement industriel.

SOCIAL

Chômage : une stabilité fragile

« La stabilisation du chômage est confirmée », note M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, dans le communiqué qui accompagne la publication des statistiques mensuelles des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. (*le Monde* du 17 septembre). Et, de fait, avec une augmentation de 0,1 % du nombre des chômeurs, en données corrigées des variations saisonnières, entre la fin du mois d'août et la fin du mois de juillet, on peut considérer que la situation de l'emploi demeure inchangée.

Ainsi, les offres d'emploi à fin août étaient de 70 000 en données brutes, en recul de 0,4 % sur la fin juillet, et de 21,8 % sur la fin août 1982. En données corrigées, ces offres (67 200) ont diminué de 2,5 % par rapport à juillet et de 22,4 % par rapport au mois d'août 1982.

En outre, on peut constater que les effectifs salariés ont encore baissé de 0,2 % au deuxième trimestre 1983 et que, surtout, on assiste à une forte augmentation du chômage partiel. Le nombre de journées indemnisables, en données corrigées, a progressé de 11,3 % en un mois et de 53 % en un an.

D'autre part, le nombre des chômeurs indemnisés a augmenté de 1,6 % en un mois, selon les statistiques provisoires de l'UNEDIC, publiées le 15 septembre, passant de 1 615 628 en juillet à 1 640 939 en août.

Les dépôts de dossiers ont progressé de 7,1 % en un mois, pour atteindre le chiffre de 225 901. L'UNEDIC précise qu'il s'agit *« d'une évolution conjoncturelle non perceptible les mois précédents »* et qu'il conviendrait d'estimer à *« 1 877 000 le nombre des personnes qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour du mois d'août »*.

Si le nombre des bénéficiaires des allocations de fin de droits est en baisse d'un mois sur l'autre (218 491 contre 223 692), celui des bénéficiaires des garanties de ressources, licenciement ou démission, est pratiquement stable. Par contre, le nombre des bénéficiaires des autres allocations augmente. Ainsi, les allocations de base ont été versées à 523 036 personnes, contre 506 721 en juillet, les allocations spéciales à 91 686 personnes contre 84 807, les allocations conventionnelles F.N.E. à 79 971 contre 77 696 et les allocations conventionnelles de solidarité à 180 204 contre 171 475.

● **La Chapelle-Darblay : concertation entre les syndicats et le ministère de l'industrie les 20 et 21 septembre.** – C'est ce qu'annonce M. Fabius dans un communiqué qui précise que *« la situation de l'entreprise suppose qu'à brève échéance une solution définitive de redressement puisse être mise en place »*.

● **Centres de tri postaux : le mouvement de grève commencé le 14 septembre se réduit à des débrayages dans la plupart des villes.** Après les nouvelles propositions faites à la C.F.D.T. par la direction du service des ambulants-bureaux de gare P.T.T. (*le Monde* du 17 septembre), le 15 au soir, la grève commencée le 14 pour protester contre la fermeture annoncée des centres de tri dans les nuits du samedi au dimanche, s'est transformée le plus souvent en débrayage. D'après la direction, le 16, la grève se poursuivait uniquement à Paris-Lyon et Paris-Nord ; ailleurs, en région parisienne et en province, les centres ont été affectés d'arrêts de travail.

● **Citroën : conclusion de la commission des libertés.** – La direction et les syndicats de Citroën devront donner d'ici au 6 octobre une *« réponse écrite et définitive »* approuvant ou désapprouvant le « code de bonne conduite » en région parisienne élaboré par M. Pierre Bois, inspecteur général du travail et président de la commission des libertés chez Citroën. Cette commission s'est réunie le 16 septembre pour la vingt-septième fois. Elle avait été instituée en juin 1982 à la suite de la médiation de M. Jean-Jacques Dupeyroux dans le conflit de l'usine Citroën à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), pour améliorer les relations entre syndicats et direction et discuter des déroulements de carrière, des relations salariés-encadrement, etc.

ÉTRANGER

Grande-Bretagne

NOUVELLE REMONTEE DU TAUX D'INFLATION

Londres (A.F.P.). – Le taux annuel d'inflation en Grande-Bretagne est remonté en août pour le deuxième mois consécutif : les prix de détail ont augmenté de 0,4 % alors qu'ils avaient été stationnaires en août 1982, portant l'augmentation pour les douze derniers mois à 4,6 % contre 4,2 % en juillet et 3,7 % (le plus bas niveau depuis quinze ans) en juin. En août 1982, le taux atteignait encore 8 %. Selon les analystes, ce taux remonterait d'ici au début de 1984 entre 5 % et 6 %. Certains prévoient même qu'il dépassera 7 % à la fin de cette même année.

Le renversement de la tendance des prix n'a pas empêché le gouvernement Thatcher de limiter la hausse des salaires à 3 % dans le secteur public pour l'an prochain. Les syndicats ont déjà protesté vigoureusement contre la réduction du salaire réel qui en résulterait, et on prévoit que la remontée de la courbe de l'inflation les amènera à durcir leur attitude au cours des prochaines négociations. Pour sa part, le ministre de l'emploi, M. Tebbitt, a averti que la hausse des salaires devait être modérée pour freiner l'inflation.

PREMIER RAPPROCHEMENT DES DIX SUR LA QUESTION DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES DU F.M.I.

Les Etats-Unis et leurs partenaires européens et japonais du groupe des Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suède, Canada, Japon), ont abordé jeudi à Paris, sans aboutir à des solutions, les principaux problèmes qui seront débattus à la réunion annuelle, fin septembre à Washington, du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale. Cependant, les participants (hauts fonctionnaires appelés « suppléants ») ont accompli des progrès en réduisant leurs divergences, notamment sur la question importante de l'accès aux ressources du F.M.I., a estimé M. Lamberto Dini (Italie), qui a présidé, au siège de l'O.C.D.E., une réunion des suppléants des ministres des finances du groupe des Dix.

La position américaine de départ, extrêmement rigide, aurait été abandonnée. En ramenant de 150 % (pourcentage actuel) à 102 % de la quote-part le montant maximum qu'un pays peut normalement tirer, les Etats-Unis voulaient empêcher que l'augmentation en cours de ratification des ressources du Fonds monétaire (+ 47,5 %) ne se traduise par un accroissement des facultés de tirage auprès de cette institution. En revanche, l'examen de la question de savoir si une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux doit être décidée n'a guère fait de progrès. Les Dix ne semblent pas prêts non plus à autoriser le Fonds à emprunter avant que soit connu le sort réservé par le Congrès américain au projet d'augmentation de la quote-part des Etats-unis.

● **General Motors va rappeler quinze mille ouvriers.** – Signe de la reprise dans la construction automobile aux États-Unis, le président de G.M., M. James McDonald, vient d'annoncer que sept mille cinq cents ouvriers seraient réembauchés le 1er décembre dans l'usine d'Orion (Michigan) et sept mille cinq cents dans le Missouri. – (*Reuter.*)

La restructuration du secteur public italien

25 000 EMPLOIS SUPPRIMÉS DANS LE GROUPE SIDÉRURGIQUE FINSIDER

Après l'Espagne, l'Italie va restructurer en profondeur son industrie sidérurgique. Le groupe nationalisé Finsider, qui a perdu plus de 7 milliards de francs en 1982, va supprimer vingt-cinq mille emplois d'ici à 1985, presque un quart de ses effectifs, qui se montent à quatre-vingt-douze mille salariés. M. Romano Prodi, président de l'IRI, la société qui regroupe des participations de l'État et maison mère de Finsider, a expliqué aux syndicats que de nombreux sites seront fermés, en particulier celui de Cornigliano à Gênes où les ouvriers ont immédiatement déclenché une grève de vingt-quatre heures et le blocage du port. Gênes frappé de plein fouet perdrait douze mille emplois dans la sidérurgie et les chantiers navals.

Le gouvernement italien engage une partie qu'il sait difficile. Il semble décidé à redresser l'immense déficit de tout le secteur public, et d'autres suppressions d'emplois seront vraisemblablement annoncées dans la chimie et l'aluminium, mais il faut aussi éviter une grève dure. Après le conflit de Fiat en 1980, qui avait eu des incidences sur tout le secteur privé, le choc est devenu aujourd'hui inévitable dans le secteur public.

Différents ministres ont préparé le terrain, multipliant les explications économiques. M. de Michelis, socialiste, ministre du travail et ancien ministre des participations d'État, ayant clairement signifié que le secteur public risquait la « banqueroute ». Les syndicats seront reçus par le premier ministre, M. Craxi, la semaine prochaine.

LA BELGIQUE ÉBRANLÉE

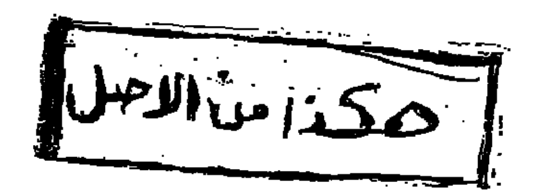
(*Suite de la première page.*)

Il admet tout au plus une consultation sur les modalités d'application. Du côté syndical, en revanche, on entend obtenir la suppression pure et simple de toutes les mesures qui frapperaient les services publics : blocage des relèvements automatiques des salaires, prélèvement sur les pécules de vacances et suppression de nombreuses primes spéciales.

Dès maintenant, certes, le gouvernement paraît prêt à lâcher un peu de lest. Quelques gestes de bonne volonté ne suffiront cependant pas à mettre sur pied une formule de compromis. Dans l'immédiat, la grève est maintenue. Sa suspension éventuelle dépendra donc du résultat des négociations qui vont se poursuivre pendant cette fin de semaine.

Si pour l'instant la cohésion et la fermeté gouvernementales semblent maintenues, il n'en reste pas moins que les ministres chrétiens-sociaux sont plus embarrassés que leurs collègues libéraux. Après quelques hésitations, la plupart des dirigeants de syndicats chrétiens ont en effet donné leur aval au mouvement de grève et critiquent désormais les mesures gouvernementales avec presque autant de vigueur que les syndicats socialistes. Ce fait pourrait bien inciter le gouvernement à faire preuve du maximum de souplesse, d'autant plus que le mouvement de protestation, limité jusqu'ici au service public, menace de s'étendre aussi au secteur privé.

JEAN WETZ.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 septembre

Le ludion

NE serait-ce que pour assainir ses positions, la Bourse de Paris devrait baisser de 5 % à 7 % au cours des prochains jours, écrivions-nous dans ces colonnes au début du mois de septembre. Pensez-vous ! Tel le ludion, qui remonte aussitôt à la surface après lui avoir appuyé sur la tête, la cote des actions françaises s'est offerte un petit sprint en fin de semaine pour rattraper le terrain perdu mardi et mercredi. Du coup, son retard sur la ligne d'arrivée n'était que de 0,8 % (et de 0,92 % par rapport à la liquidation d'août) après avoir gagné quelques longueurs d'avance (plus 1,5 %) la semaine précédente.

Non seulement la clientèle étrangère n'a pas procédé à des ventes de titres importantes durant ces cinq séances, mais elle a même passé quelques ordres d'achat en fin de semaine, ainsi qu'en témoignait la hausse de Pernod-Ricard et de Perrier. De ce côté-là, donc, aucune inquiétude pour l'instant, et le marché parisien, qui affiche une insolente santé avec une progression de 35 % depuis le début de l'année, continue à faire la nique à Wall Street, où les actions américaines ont grimpé « seulement » de 18 % dans le même laps de temps.

Des deux côtés de l'Atlantique, Français et Américains se sont pourtant découvert une passion commune : le goût du jeu. A New-York, on sacrifie fébrilement chaque fin de semaine au traditionnel pari sur la masse monétaire : montera, montera pas ? Si oui, de combien ? A Paris, après avoir passé en revue toutes les mises possibles et imaginables, y compris sur des secteurs en perte de vitesse, tel celui de la distribution, les investisseurs, lassés de jouer toujours le même cheval — les « belles américaines », les valeurs technologiques, — ont sorti de nouvelles cartes, un peu racornies, de leurs manches : les entreprises actuellement en difficulté, mais qui pourraient, un jour ou l'autre, mettre la tête hors de l'eau.

C'est ainsi que l'on a vu arriver sur le devant de la scène, dans le désordre, Thomson-C.S.F., « en rouge » de plus de 2 milliards de francs en 1982, mais qui devrait tirer profit des futurs accords négociés avec la Compagnie générale d'électricité, ou encore Manurhin, hissée au-dessus de la barre des 100 F, malgré ses 740 millions de pertes enregistrées l'année dernière, les petits malins du palais Brongniart pariant déjà sur l'intention prêtée à son actionnaire principal, Matra, de venir épauler ce qui reste une belle affaire d'armement.

De même, la spéculation a repris sur la Générale de fonderie, en dépit d'un communiqué rédigé en toute hâte par la société pour expliquer qu'elle était très flattée de l'intérêt qu'on lui portait, mais que sa situation ne justifiait pas, pour l'instant, un tel engouement. Peine perdue. D'ailleurs, la S.C.O.A., cette autre filiale du groupe Paribas, qui a bien du mal à se découvrir une tête en ayant changé de président à trois reprises en autant d'années, a aussi donné quelques émotions à la communauté boursière lorsqu'elle s'est adjugé une hausse inexpliquée de 11 % jeudi.

A 66 F vendredi, un prix qui justifie toutes les audaces, Creusot-Loire continue à progresser à grandes enjambées après avoir grimpé de 45 % pour le seul mois d'août, et il y a fort à parier que les habitués de la rue Vivienne ont misé depuis longtemps sur les capacités d'imagination de son président, M. Pineau-Valencienne, pour ficeler un *« bon et bel accord »* avec la C.G.E., moyennant l'entrée de cette dernière dans Framatome.

Enfin, Nobel-Bozel, qui se traîne avec un cours ridicule de 8 F environ, n'a guère de chances de tomber plus bas. Aussi était-il tentant d'envisager une reprise de l'action dans la perspective de la prochaine assemblée générale au cours de laquelle l'Institut de développement industriel, l'un des principaux actionnaires, aura son mot à dire. C'est ce qu'ont fait certains opérateurs, à en juger par la hausse de 15 % constatée le vendredi précédent, les mêmes récidivant d'ailleurs huit jours plus tard, entraînant un gain de plus de 6 % de cette action.

Quant au reste, peu d'événements ont marqué cette semaine, sinon la méfiance perceptible à l'égard des résultats futurs du Club Méditerranée et, à l'inverse, le bon comportement de Promodès (le titre a gagné 7 % jeudi, pour s'établir à 1 090 F) après l'annonce par le président Paul-Louis Halley d'une forte progression (20 %) de son bénéfice net consolidé au cours du premier semestre 1983, une performance motivée en grande partie par les résultats de sa filiale américaine.

Sur un plan plus général, la présentation des grandes lignes du projet de budget pour l'année 1984 et, dans la foulée, les abondantes explications présentées par le président Mitterrand lors d'une émission télévisée ont été assez bien accueillies autour de la corbeille où, tout en opinant du chef aux traditionnelles récriminations du patronat, on a bien conscience que ce sont les ménages à revenus moyens et élevés — et non pas les entreprises — qui vont faire cette fois-ci les frais d'une nouvelle année d'austérité.

La reconduction de la contribution de 1 % des institutions financières, instaurée en 1982, n'a surpris personne, et l'on admet bien volontiers que l'alourdissement des droits de succession pour les patrimoines supérieurs à 275 000 F a été compensé en partie par les assouplissements fiscaux consentis pour les transmissions d'entreprises et, surtout, par la réduction d'impôts applicable aux comptes courants d'associés, à condition que ceux-ci soient réellement incorporés au capital dans un délai de cinq ans, un moyen efficace de conforter le « haut de bilan » de nombreuses petites et moyennes entreprises.

Mais la surprise est venue de la « prestation » présidentielle, lorsque le chef de l'Etat a affirmé son intention d'abaisser *« au moins »* d'un point le taux des prélèvements obligatoires — en 1985 — et de peser sur les taux d'intérêt pour qu'ils soient ramenés à 11 % dès l'année prochaine. Quant à cet impôt *« insensé, imbécile »*, deux qualificatifs qui ne pouvaient viser que la taxe professionnelle, il devrait rendre l'âme d'ici à la fin de 1984, à condition, bien sûr, de trouver un autre mode de financement qui rapporterait plus de 50 milliards de francs aux communes françaises. Un vrai programme électoral, diront certains...

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	16-9-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 005	– 80
7 % 1973	9 980	+ 15
10,30 % 1975	90,75	inch.
P.M.E. 10,6 % 1976	90,00	+ 0,10
8,80 % 1977	111,90	+ 1,05
10 % 1978	89,30	+ 0,30
9,80 % 1978	88,20	+ 0,25
8,80 % 1978	88,81	– 0,19
9 % 1979	84,70	– 0,40
10,80 % 1979	91,00	+ 0,23
12 % 1980	97,53	– 0,06
13,80 % 1980	101,10	– 0,10
16,75 % 1981 (1)	110	+ 0,41
16,20 % 1982	110,15	– 0,25
16 % 1982	109,75	– 0,05
15,75 % 1982 (2)	107,83	+ 0,08
C.N.E. 3 %	3 063	+ 53
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,39	+ 0,24
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,45	+ 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	101,45	+ 0,15
C.N.I. 5 000 F	101,20	+ 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 335 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 315 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Suivant l'exemple, encore timide, de quelques établissements bancaires, la *Banque privée de gestion financière* vient de créer à son tour un fonds commun de placement à risques. Baptisé *Forinvest moyennes entreprises n° 1*, ce F.C.P. à risques est réservé aux personnes morales et il a pour objet d'être investi pour au moins 50 % de ses actifs en valeurs mobilières non cotées. Ses investissements seront essentiellement effectués dans des entreprises performantes de taille moyenne, et susceptibles d'accéder à la cotation en bourse sur le second marché, dans les trois ans à venir.

	16-9-83	Diff.
Bail Équipement	212,40	– 3,60
Cetelem	215	+ 5
Chargeurs S.A.	243	– 8,50
Bancaire (Cie)	311	+ 3
C.F.F.	499	+ 10
C.F.I.	181	– 5
Eurafrance	485	+ 10
Hénin (La)	276	– 9
Imm. Pl-Monceau	226	– 8
Locafrance	226	– 3
Locindus	540	– 10
Midi	10,11	– 66
Midland Bank	158,10	– 0,90
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	940	inchangé
Parisienne de résc.	565	– 10
Prétabail	769	+ 31
Schneider	128	– 11
U.C.B.	160,10	– 7,70

Bâtiment, travaux publics

	16-9-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	980	– 40
Bouygues	692	– 33
Ciment Français	178,50	– 3,50
Dumez	913	+ 23
J. Lefebvre	154,80	+ 2,80
G.T.M.	360	– 3,30
Lafarge	286,80	– 1,30
Maisons Phénix	392	– 18
Poliet et Chausson	352	– 7
S.C.R.E.G.	115,50	+ 8,70
S.G.E.S.B.	136,50	+ 1,20

Filatures, textiles, magasins

	16-9-83	Diff.
André Roudière	78,20	– 12,80
F.F. Agache-Willot	79	– 21
B.H.V.	111	+ 2
C.F.A.O.	565	+ 38
Damart-Serviposte	969	– 26
Darty	660	– 25
D.M.C.	78,90	– 0,90
Galeries Lafayette	155	– 4,90
La Redoute	1 845	– 13
Nouvelles Galeries	68	– 3,10
Printemps	113	– 2
S.C.O.A.	40,10	– 5,30

Alimentation

	16-9-83	Diff.
Beghin-Say	295	– 7
Bongrain	1 410	– 130
B.S.N.	1 930	– 60
Carrefour	1 360	– 11
Casino	869	– 11
Cédis	548	– 12
Euromarché	720	– 40
Guyenne et Gasc.	312	– 6
Lesieur	1 215	– 10
Martell	1 065	– 14
Moët-Hennessy	1 165	– 63
Mumm	449	– 22
Occidentale (Gale)	692	– 2
Olida-Caby	177,80	+ 3,70
Pernod-Ricard	738	+ 25
Promodès	1 105	+ 40
Source Perrier	349	+ 14
St-Louis-Bouchon	334	+ 3,50
C.S. Saupiquet	282	– 0,50
Veuve Cliquot	1 540	– 65
Viniprix	1 120	– 30
Nestlé	196,90	– 210

Matériel électrique services publics

En communiquant ses résultats pour le premier semestre 1983, *la Radiotechnique* annonce un bénéfice net de 32,3 millions de F contre 26,9 millions l'année dernière à la même époque sur un chiffre d'affaires passé de 1,3 à 1,4 milliard de F, hors taxes. Dans le même temps, le résultat net consolidé a avoisiné les 35 millions de F, sur un chiffre d'affaires également consolidé de 2,69 milliards de F, en hausse de 14 % sur les six premiers mois de 1982.

	16-9-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	150,60	– 0,40
CIT-Alcatel	1 205	+ 20
Crouzet	126,50	– 6,50
Générale des Eaux	373	+ 1
Intertechnique	1 270	– 15
Legrand	1 900	+ 15
Lyonnaise des Eaux	715	– 29
Matra	1 069	– 1
Merlin-Gérin	855	– 15
Moteurs Leroy-Somer	495	– 6
Moulinex	78,90	– 0,50
P.M. Labinal	340	+ 10
Radiotechnique	430	– 11
S.E.B.	330,50	– 5,50
Signaux	740	+ 68
Téléméc. Electrique	1 120	inchangé
Thomson-C.S.F.	187,90	– 17,10
I.B.M. (1)	1 275	– 17
I.T.T.	460	– 15
Schlumberger	595	– 18
Siemens	1 333	– 12

(1) Compte tenu d'un coupon de 7 F.

Métallurgie construction mécanique

	16-9-83	Diff.
Alspi	75,05	– 1,85
Amrep	1 000	inchangé
Avions Dassault-B.	448	– 3
Chant. Fce Dunk	8,70	+ 0,80
Chiers-Châtillon	19,40	+ 0,30
Creusot-Loire	66	+ 0,30
De Dietrich	301,20	– 17,80
FACOM	635	+ 5
Fives-Lille	176	+ 4
Fonderie (Générale)	41	+ 3
Marine-Wendel	71	– 0,50
Penhoët	442	+ 5
Peugeot S.A.	206,50	+ 4,40
Poclain	76,80	– 3,70
Pompey	117	+ 2
Sagem	1 266	– 4
Saulnes	20	– 1,50
Valéo	291	+ 1
Vallourec	83,30	+ 0,10

Produits chimiques

	16-9-83	Diff.
Institut Mérieux	739	+ 7
Laboratoire Bellon	365	– 1
Nobel-Bozel	8	inchangé
Roussel-Uclaf	499	+ 76,50
B.A.S.F.	588	– 15
Bayer	586	– 9
Hoechst	605	– 14
I.C.I.	87,10	– 1,40
Norsk-Hydro	759	+ 4

Mines, caoutchouc, outre-mer

	16-9-83	Diff.
Géophysique	11,60	– 15
Imétal	69,10	– 2,70
Michelin	800	– 39
M.M. Penarroya	48	– 0,30
Charter	41,30	– 1
INCO	180,10	– 13,90
R.T.Z.	100,80	– 1,30
Z.C.I.	2,81	– 0,18

Mines d'or, diamants

	16-9-83	Diff.
Amgold	1 329	– 61
Anglo-American	220,30	– 4,70
Buffelsfontein	651	– 39
De Beers	96	– 5
Driefontein	358	– 40
Free State	583	– 32
Goldfields	94	– 4,20
Gencor	293	– 2
Harmony	259	– 16
Président Brand	506	– 34
Randfontein	1 514	– 122
Saint-Helena	426	– 32
Western Deep (1)	630	– 27,20
Western Holdings	566	– 34

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,80 F.

Pétroles

	16-9-83	Diff.
Elf-Aquitaine	179	– 8,70
Esso	315,50	+ 0,50
Francarep	385	– 13
Pétroles française	151,50	– 4,50
Pétroles B.P.	70,90	– 5,90
Primagaz	238,50	– 4,50
Raffinage	82,60	+ 2,60
Sogerap	424	– 4
Exxon (1)	410	+ 7,50
Petrofina	1 135	– 27
Royal Dutch	482,50	– 16,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,50 F.

Valeurs diverses

	16-9-83	Diff.
Accor	167,50	– 6,50
Agence Havas	738	– 15
A.D.G.	319	– 4
L'Air Liquide	443	– 6
Arjomari	270	– 7
Bic	619	+ 15
Bis	229	– 4,10
Club Méditerranée	682	– 34
Essilor	1 440	– 80
Europe 1	620	– 44
Gle Ind. Part.	336	+ 12
Hachette	1 135	+ 56
Oréal (L')	1 800	+ 28
Navigation Mixte	183	– 7
Nord-Est	49,50	– 0,50
Presses de la Cité (1)	1 065	– 14,10
Skis Rossignol	1 025	– 44
Sanofi	420,50	– 9,60

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,90 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours du 2 sept.	Cours du 16 sept.
Or fin (kilo en barre)	108 500	106 700
– (kilo en lingot)	108 500	106 700
Pièce française (20 fr.)	698	678
Pièce française (10 fr.)	418	400
Pièce suisse (20 fr.)	692	668
Pièce latine (20 fr.)	670	660
● Pièce tunisienne (20 fr.)	679	650
Souverain	840	819
Souverain Elizabeth II	840	810
● Demi-souverain	445	401
Pièce de 20 dollars	4 505	4 120
– 10 dollars	2 002	2 000
● – 5 dollars	1 230	1 206
– 50 pesos	4 490	4 300
● – 20 marks	813	812
– 10 florins	698	680
● – 5 roubles	430	470

Le succès des titres participatifs

Et de quatre ! Sur les cinq entreprises industrielles nationalisées en février 1982, seule Péchiney (qui a perdu depuis le 15 septembre sa branche Ugine-Kuhlmann après son retrait de l'aluminium, de l'acier et de la chimie) n'a pas encore procédé à l'émission de titres participatifs, une procédure spécialement créée pour permettre aux entreprises nationales — et non pas aux seules sociétés récemment nationalisées — ainsi qu'aux coopératives constituées en sociétés anonymes de renforcer leurs fonds propres.

En effet, successivement, Saint-Gobain en mai 1983 (à hauteur de 700 millions de francs mais avec possibilité d'atteindre le double de cette somme grâce à un droit de souscription) puis Rhône Poulenc un mois plus tard (600 millions de francs) et enfin Thomson-Brandt en juillet dernier (une première tranche de 750 millions de francs avec, comme pour Saint-Gobain, la possibilité de doubler cette enveloppe en utilisant un warrant) ont émis des titres participatifs en *« panachant »* les conditions de rémunération du souscripteur — une partie fixe et une partie variable *« qui ne saurait excéder 40 % du nominal »* d'après les textes — selon les dispositions offertes par la loi Delors du 3 janvier dernier sur le développement des investissements et la protection de l'épargne.

Forte de sa situation financière bénéficiaire, la Compagnie générale d'électricité, qui vient de se mettre à son tour sur les rangs, lance une émission d'un montant supérieur : 1 milliard de francs alors qu'elle avait prévu de s'en tenir à 800 millions de francs dans un premier temps. Émis au pair, à 1 000 francs, les titres participatifs de la C.G.E. qui seront créés avec jouissance du 1er octobre 1983 comporteront une rémunération résultant de deux paramètres :

1) Une partie fixe correspondant à 34 % du taux moyen des emprunts obligataires (T.M.O.) garantis par l'État et assimilés ;

2) Une partie variable calculée en appliquant un coefficient multiplicateur de 3,4 % à l'évolution annuelle de la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) consolidée, prise dans sa définition « part du groupe ».

Au-delà de ce mode de calcul un peu compliqué et que la note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse ne contribue guère à rendre plus compréhensible pour le profane, le souscripteur de titres participatifs C.G.E., présentés avec raison comme *« apparentés à des actions sans droit de vote »*, doit savoir que la société s'engage, outre une clause spéciale de remboursement au-delà de quinze ans, à lui assurer une rémunération minimale de 8,50 % par an, voire bien davantage en cas de croissance de la M.B.A. Or, celle-ci a progressé de 15 % en moyenne au cours des sept dernières années, ont fait valoir les dirigeants du groupe (*le Monde* du 16 septembre) pour justifier l'intérêt de ces titres qui bénéficient, rappelons-le, de l'abattement de 5 000 F applicable aux revenus d'obligations et du prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu.

Après la Compagnie générale *d'électricité, à qui le tour ? En* attendant que Péchiney se décide à sauter le pas, la Régie Renault continue à tirer la langue pour mettre au point une formule de rémunération qui prenne en compte la spécificité de son activité industrielle, sans s'attirer pour autant les foudres du Trésor. Rue de Rivoli, où l'on se dit très satisfait du succès remporté par les titres participatifs, on tient toutefois, d'une façon générale, à ce que l'intérêt versé au souscripteur n'implique pas le risque d'un engagement trop important de l'État à l'égard des entreprises dont il assure la tutelle. En clair, on veut éviter que l'absence de plafond applicable au critère retenu pour la partie variable (sinon la limite de 40 % prévue par la loi) n'incite tel ou tel grand groupe, chroniquement déficitaire, à se lancer dans l'émission de titres participatifs avec, comme paramètre, la seule croissance du chiffre d'affaires par exemple, la consommation d'énergie ou, encore, le nombre de kilomètres parcourus dans l'année, autant d'éléments qui risqueraient fort d'aboutir à une nouvelle version de l'emprunt 4,5 % 1973 ! — S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
Terme	209 027 680	181 541 051	198 700 690	206 143 907	247 201 168
Comptant					
R. et obl.	913 559 561	834 166 077	965 293 705	843 634 288	700 190 553
Actions	145 741 453	113 190 510	115 940 740	107 661 175	104 978 725
Total	1 268 328 694	1 128 827 638	1 279 935 135	1 157 439 370	1 052 370 446

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	138,3	137,1	135,8	135,8	
Étrang.	157,7	154,3	152,9	153,1	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	144,6	143,2	141,8	141,9	142,6

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	135,2	134,2	133	132,9	133,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En repli

Les hésitations des investisseurs à l'égard des statistiques relatives à la masse monétaire américaine ont paralysé de nombreuses initiatives au Big Board. Stimulés lundi en début de séance par l'annonce d'une diminution plus importante que prévu (2 milliards de dollars) pour la semaine à fin août, les opérateurs ont très mal réagi le jour même — et les jours suivants — à l'idée d'une révision de ces statistiques, craignant même une très forte augmentation escomptée pour lors de la publication des chiffres vendredi après-midi.

Finalement, M 1 a progressé de 5,5 milliards de dollars pour la semaine au 7 septembre dernier, un chiffre assez conforme aux dernières prévisions, mais le regain de confiance manifesté par la communauté boursière en fin de séance n'a pas empêché l'indice Dow Jones des industrielles de perdre finalement 14,02 points d'une semaine à l'autre pour s'établir vendredi soir à 1 225,71.

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Alcoa	46 3/4	43 3/4
A.T.T.	65 3/4	67 1/8
Boeing	40 3/4	41 3/4
Chase Man. Bank	49 5/8	50 3/8
Du Pont de Nem	54 1/8	52
Eastman Kodak	68 1/8	69 1/2
Exxon	38 3/4	38
Ford	61 1/2	61 3/8
General Electric	50 5/8	50
General Foods	47 3/4	47 5/8
General Motors	73 1/8	71
Goodyear	30 1/4	30 1/8
I.B.M.	121 3/8	123 1/2
I.T.T.	45	43
Mobil Oil	33 1/2	32 3/4
Pfizer	36 7/8	38
Schlumberger	57 1/2	55 7/8
Texaco	38 3/8	37
U.A.L. Inc.	30 3/4	31
Union Carbide	70 7/8	69 5/8
U.S. Steel	29 3/4	29
Westinghouse	47	46 3/8
Xerox Corp	45	43 1/8

LONDRES

Marché déprimé

L'espoir d'une réduction des taux d'intérêt américains manifesté en début de semaine aura été de courte durée et le London Stock Exchange a rapidement opté pour la baisse, les valeurs pétrolières apparaissant particulièrement déprimées après l'annonce d'une augmentation des stocks de pétrole et la décision de l'OPEP de maintenir les prix et les quotas à leurs niveaux actuels.

Vendredi, et pour la première fois depuis près de deux mois, l'indice Financial Times est retombé au-dessous des 700 points pour clore à 694,2 alors que les mines d'or régressaient à 642,1 (contre 691), les fonds d'État passant, par contre, de 79,98 à 81,15.

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Beecham	335	320
Bowater	209	206
Brit. Petroleum	436	424
Courtaulds	97	93
De Beers (*)	9,60	9,20
Dunlop	53	53
Free State Geduld	50 1/2	47 1/4
Glaxo	770	775
Gt. Univ. Stores	511	495
Imp. Chemical	530	528
Shell	624	616
Unilever	793	787
Vickers	124	116
War Loan	35 1/4	35 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Vif recul

Sous l'effet d'un fort courant vendeur suscité par les appréhensions des boursiers américains à l'égard de la circulation monétaire et des taux d'intérêt, les actions nippones ont reculé sur un large front. L'indice Nikkei Dow-Jones a été ramené à 9 182,07 (– 121,94 points), tandis que l'indice général tombait à 676,64 (– 7,96 yens), le volume d'affaires moyen chutant à 225 millions de titres par jour contre 403 la semaine précédente.

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Akai	594	573
Bridgestone	491	490
Canon	1 410	1 400
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	880	890
Matsushita Electric	1 660	1 620
Mitsubishi Heavy	233	243
Sony Corp	3 620	3 670
Toyota Motors	1 210	1 170

FRANCFORT

Irrégulier

Décidés à se départir de leur réserve après l'annonce, le jeudi 8 septembre, du relèvement d'un demi-point du taux lombard d'avances sur titres, les boursiers ouest-allemands sont toutefois restés assez prudents en fin de semaine dans l'attente des statistiques hebdomadaires de la Réserve fédérale américaine. Une certaine irrégularité en est résultée sur le marché tandis que les obligations bénéficiaient d'achats pour compte étranger.

Indice de la Commerzbank : 915,20 contre 924,80.

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
A.E.G.	78,30	82,20
B.A.S.F.	149,30	146,50
Bayer	149,50	145,80
Commerzbank	168,50	166,50
Deutschebank	306,80	299,80
Hoechst	154,30	150,10
Karstadt	255,70	251
Mannesman	130,50	128,50
Siemens	335,70	332,70
Volkswagen	215,40	212,10

L'euromarché

Les émissions en dollar boudées

Est-ce parce que le dollar des Etats-Unis est *trop cher que les* investisseurs internationaux s'entêtent à rester sur la réserve ? *Ou est-ce* aux rumeurs (que l'événement n'a pas confirmées) qui, à partir de jeudi, ont à nouveau fait état d'une hausse très forte de la masse monétaire américaine (voir la rubrique Marché monétaire) qu'il faut attribuer la réserve des investisseurs qui ont négligé les émissions nouvelles, *dans* l'attente de coupons meilleurs ? Toujours est-il qu'ils continuent d'*adopter une attitude* négative à l'égard de toutes les offres dont le taux d'intérêt est fixe *et* qui sont libellées en dollars E.U.

Q La Banque européenne d'investissements (B.E.I.) et la grande banque américaine Citicorp en ont successivement fait l'expérience au cours des derniers jours, la première en offrant 150 millions de dollars sur dix ans avec un coupon annuel de *11,875 %*, et la seconde en proposant 100 millions de dollars sur sept ans, *assortis d'un coupon* de *11,75 %*. En fin de semaine les deux euro-emprunts, qui *seront émis au pair*, se traitaient respectivement à *97,50* – 98 et 96 – 96,50. Si l'échec de l'émission Citicorp s'explique parce que ses conditions étaient totalement hors marché lorsqu'elle fut lancée et que les investisseurs ont tendance à se méfier des banques, la tiédeur réservée à l'emprunt B.E.I. est plus trou*blante*. En effet son coupon est très convenable : sa durée n'est pas trop longue et l'emprunteur est l'une des meilleures signatures *du marché euro-obligataire*.

La Sanwa Bank de Tokyo qui, par la *suite*, n'a *pas* hésité à offrir un coupon annuel de 12,375 % et un *prix de 99,75 pour faciliter le placement* de 80 millions de dollars d'euro-obligations à *sept ans, s'est* également heurtée à la résistance passive des acheteurs. Sur le marché gris, c'est-à-dire sur celui qui s'instaure pendant la période de souscription d'une euro-émission, sa transaction se traitait vendredi avec une décote de 1,75.

La banque Paribas a, cette semaine, *été* le premier établissement français à se lancer dans une euro-émission de WINGS, ce nouvel instrument qui permet d'acquérir pendant une période de temps donnée, des obligations du Trésor américain. Malheureusement le marché des WINGS est limité et l'ambiance générale du marché international des capitaux étant peu propice, *les* investisseurs ne se sont que fort peu *intéressés* à *cette* nouvelle proposition. Celle-ci se présente sous la forme de 150 000 warrants *qui donneront* chacun, au porteur, la possibilité d'acheter jusqu'au 19 juin prochain, pour 1 000 dollars de valeur nominale d'emprunt 10,375 %, 2012, du gouvernement des Etats-Unis. Chaque warrant est offert à 26 dollars et chaque obligation sera cédée à un prix immuable de 94,75. *Ce dernier était de* quatre points de base supérieurs au cours des obligations du *Trésor américain* au moment où l'émission était lancée. Mais, l'état du marché s'étant dégradé, le cours s'est à son tour replié et les warrants en ont souffert. Ils n'étaient plus recherchés vendredi matin qu'aux alentours de 20,50 dollars.

Parmi les emprunteurs qui finalement s'en sont le mieux tirés, il faut tout d'abord citer la Banque mondiale parce qu'elle a pour la première fois utilisé le dollar canadien. Ce *choix s'explique. L'écart* important, qui existait antérieurement entre les rendements des obligations canadiennes et ceux des obligations américaines, s'est très fortement érodé au cours des tout derniers mois puisqu'il n'est plus actuellement que d'environ 25 points de base.

L'émission de la Banque mondiale, qui est d'un montant de 75 millions de dollars canadiens et qui a une durée de sept ans, a été offerte au pair avec un coupon annuel de 12,25 %. Il semble qu'elle ait *suscité* un vif intérêt beaucoup plus parmi les investisseurs cana*diens eux-mêmes qu'auprès* de la clientèle internationale traditionnelle. Celle-ci, *qui se recrute presque* exclusivement dans le privé et dont l'archétype est le *dentiste* belge, est moins attirée par ce genre de papier, précisément parce qu'il ne procure plus les hauts rapports qu'il offrait dans un passé encore

C'est également sur son seul nom, Beatrice Foods, que la *société* de produits alimentaires de Chicago a elle aussi été heureuse, avec un euro-emprunt de 130 millions de DM *qui* viendra à échéance en 1993. Les obligations seront émises au pair avec un coupon annuel de 7,75 %. Elles se sont enlevées comme des petits pains, *tellement* les euro-investisseurs sont friands du papier des grandes *sociétés* industrielles américaines. Celui qui est libellé *dans la devise allemande est déjà* rare mais, dans le cas présent, il l'était d'autant plus que Beatrice Foods n'avait auparavant jamais emprunté en deutsche Mark.

L'attrait de l'ECU

Tout compte fait, c'est une fois de *plus l'ECU qui fait* prime. Ce marché est pratiquement le seul qui, contre vents et marées, *reste stable* et permet aux débiteurs de lever des capitaux sans difficulté. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les emprunteurs s'y pressent au portillon, le calendrier des opérations à venir étant pratiquement bourré jusqu'à la mi-novembre. *Le Crédit* d'équipement des petites et moyennes entre*prises (C.E.P.M.E.) va le solliciter* dès le lundi 19 septembre avec une euro-émission de *l'ordre de 85 millions* à 90 millions d'ECU. C'est un volume très important pour ce marché mais l'emprunt qui sera garanti par la République française sera divisé en trois tranches.

Bien que toutes les conditions n'étaient pas connues à la veille du week-end, on peut parier qu'une tranche à relativement brève échéance, soit de l'ordre de cinq ans, viendra compenser une tranche de plus longue durée, à dix ans d'échéance, *et qu'au milieu s'en* intercalera une d'environ sept ans. De *toute manière on peut être assuré* que les conditions en seront réalistes.

Cela n'a pas été le cas avec la transaction lancée huit jours *plus tôt* par la Société générale de banques à Bruxelles. Cette dernière, qui levait les fonds dans le cadre d'un « swap » avec un emprunteur français dont l'identité n'a pas été dévoilée, n'avait offert qu'un maigre coupon annuel de 11 % sur un prix de 100,50. Malgré ce handicap l'énorme pouvoir de placement de la grande banque belge a joué à plein et a même permis de porter de 60 à 70 millions le montant de l'euro-émission à sept ans.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire et obligataire

Angoisse et masse monétaire

Cette semaine a *été placée tout* entière sous le signe des évolutions anarchiques de la masse *monétaire* américaine et de l'attente de la publication de ses chiffres pour la semaine se terminant le 7 septembre, le tout dans une véritable fièvre, celle du vendredi soir, jour de la proclamation fatidique, une véritable psychose gagnant les opérateurs au fur et à mesure que la veille du week-end approchait.

La semaine avait pourtant commencé sur une note nettement plus détendue, après la surprise constituée le vendredi précédent par une diminution de 2 milliards de dollars de ladite masse monétaire M. 1, alors que les analystes avaient prévu une augmentation de 800 millions de dollars. Cette divine surprise faisait rentrer la progression de M. 1 dans la fourchette d'augmentation des objectifs de 5 % à 9 %, fixée par la réserve fédérale en juillet dernier pour la croissance monétaire, et autorisait même une augmentation substantielle de *5* à 6 milliards de dollars pour la semaine suivante.

Du coup, lundi matin, les taux se détendaient et le dollar baissait sensiblement. « *Alas* », comme s'exclament les héros de Shakespeare, cette euphorie n'allait durer que quelques heures. Dans l'après-midi, à New-York, une sinistre rumeur se répandait : la Fed aurait commis une erreur de comptage et la diminution se transformerait en une augmentation. *Le* combat changea aussitôt. Malgré un démenti officiel d'un responsable *de la Fed*, les *taux se tendaient* à nouveau et le dollar remontait. Bien plus, une véritable spéculation s'engagea sur les chiffres de la masse monétaire au *7* septembre, compte tenu d'un fait connu de tout le monde, qu'un gonflement sensible devait se manifester en raison du versement des pensions de la Sécurité sociale au début du troisième trimestre. Les observateurs « bien informés », se fondant sur une forte augmentation des comptes de chèques (+ 100 %) observée dans plusieurs banques, en déduisirent que l'augmentation de la masse monétaire pourrait atteindre 6 à 8 milliards de dollars, bien au-dessus de la fourchette ; et la fièvre monta.

Vendredi matin, les calculs étaient les suivants : entre 5,5 et *6 milliards de dollars de progression*, l'augmentation était mineure, sans *effet sur* les *taux puisque rentrant* dans la fourchette de la Fed. Au-dessus de 6 milliards de dollars, à 7 ou 8 par exemple, c'était le dépassement de la fourchette et la montée inexorable des taux et du dollar. Au-dessous de 5,5 milliards, une détente était probable, ainsi qu'un fléchissement du dollar. Entre-temps, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, annonçait que, en raison de l'amélioration des rentrées budgétaires due à la reprise économique, les emprunts du Trésor pour le dernier trimestre seraient réduits de 15 à 20 milliards de dollars par rapport aux prévisions, atteignant 45 à 50 milliards de dollars. En dépit de cette bonne surprise, les opérateurs restaient hypnotisés sur les fameux chiffres en question.

Vendredi soir très tard, le verdict tombait : une augmentation de 5,5 milliards de dollars de la masse monétaire, en ligne avec les objectifs officiels, sans gonflement excessif ni heureux fléchissement. Selon toute vraisemblance, les marchés financiers devraient être moins anxieux la semaine prochaine.

En France, la Banque centrale a maintenu à 12 1/4 % le taux de ses adjudications, inchangé depuis juin, et qu'elle a fait connaître par avance pour couper court à toute spéculation et calmer un marché assez nerveux depuis mercredi *(voir en rubrique « Devises et or »)*. C'est donc le statu quo, en dépit du relèvement du lombard allemand et des risques d'une relance de la hausse des taux en France au cas où l'Allemagne poursuivrait sa politique de renchérissement du loyer de l'argent.

Un marché obligataire parfaitement heureux

Sur le marché obligataire toujours « parfaitement sain, heureux et épanoui », suivant un opérateur, la semaine a été encore excellente, avec un bon marché secondaire, où, en dépit d'un environnement international peu encourageant, les rendements n'ont pratiquement pas varié, à 13,28 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 13,34 % *pour ceux à moins de sept ans et* 14,18 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

L'emprunt d'Etat étant épuisé dans les excellentes conditions que l'on sait, le cours des émissions a pu reprendre normalement.

« *On a tout placé, les gens ont encore faim de papier* », déclarait un autre opérateur. L'emprunt de la C.A.E.C.L., de 1,2 à 1,5 milliard de francs, a, toutefois, été retardé, pour laisser la place à celui de la R.A.T.P. : 1 milliard de francs à 14,40 % et dix-huit ans, avec fenêtres, c'est-à-dire des options de sortie à sept ans, dix ans et quatorze ans.

Ajoutons la SNIAS, 600 millions de francs à taux variable indexé sur le T.M.O., et la Sogefap (accession à l'immobilier du groupe de la Société générale) pour 300 millions de francs. Tout s'est très bien placé : la SNIAS, parce que c'est la première émission indexée sur le T.M.O. depuis juin dernier, et que certaines Sicav de trésorerie en sont friandes ; la R.A.T.P., en raison de sa formule à fenêtres, avec, notons-le, une meilleure appréciation de sa signature par le marché, grâce à une tenue plus satisfaisante de ses titres sur le marché secondaire, sans toutefois atteindre la réputation de la S.N.C.F.

Naturellement, il convient de ne pas oublier les titres participatifs de la C.G.E., qui se sont littéralement arrachés, en dépit d'une formule de participation aux bénéfices très élaborée, avec de sérieux garde-fous (*le Monde* du 17 septembre 1983). De toutes les émissions de titres participatifs *lancées jusqu'à présent* (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Thomson), c'est *celle qui a remporté* le plus de succès, en raison de l'espoir d'une forte augmentation des bénéfices attendue pour la C.G.E. Certains opérateurs, néanmoins, commencent à s'interroger sur l'ampleur de la progression des coupons dans l'avenir. Autre succès, de la semaine précédente, celui de l'emprunt Peugeot avec bons de souscription à des actions : l'émetteur aurait pu recueillir beaucoup plus que le milliard demandé. Bref, tout va très bien dans le meilleur des mondes obligataires.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

C'est la faute à la Belgique

Un dollar très agité, fléchissant vivement d'abord pour se redresser ensuite, un système monétaire euro*péen soumis à une certaine tension* du fait d'un accès de faiblesse du *franc* belge, tels ont *été les faits* marquants d'une semaine assez nerveuse sur les marchés des changes.

Lundi, tout d'abord, comme on pouvait s'y attendre après la diminution surprise de la masse monétaire américaine annoncée la veille du week-end précédent, le dollar baissait nettement sur tous les marchés, revenant, pour *la première* fois depuis le 17 août 1983, à 8 F sur la place de Paris, après *avoir même* touché 7,98 F. A Francfort, il passait de 2,67 DM à 2,65 DM.

Cette baisse, très remarquée par les milieux financiers internationaux, marquait-elle le début d'une période où le « billet vert » montrerait moins de vigueur, avec une masse monétaire rentrant dans le *droit chemin fixé pour elle* par les autorités de contrôle ? Ce mouvement ne dura que quelques heures, cassé net par les rumeurs courant sur le marché de New-York (voir marché monétaire et obligataire).

Immédiatement, le dollar remontait à son niveau antérieur et même davantage, puisqu'il atteignait 8,11 F à Paris et plus de 2,68 DM à Francfort, les opérateurs constatant, *une fois de plus, qu'il se montrait* fondamentalement orienté à la hausse dès *que les circonstances* le permettaient.

Sa tenue ne fut même pas influencée par les déclarations de M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, selon lesquelles le dollar allait baisser l'année prochaine en raison du déficit de la balance commerciale américaine (90 ou 100 milliards de dollars en 1984 contre 60 à 70 en *1983*) *et* de l'augmentation de celui de la balance des paiements (60 milliards de dollars en 1984 contre 30 milliards de dollars cette année et *8 milliards* en *1982*). *Mais, ajoutait* M. Feldstein, la baisse du « billet *vert » ne serait que de 4 %* (une trentaine de centimes sur la place de Paris), et il faut s'attendre à une tension persistante des taux d'intérêt pendant plusieurs années, opinion partagée par M. William Niskanen, autre conseiller économique de la Maison Blanche, en raison de la pénurie mondiale de capitaux.

A la veille du week-end, tous les opérateurs attendaient impatiem*ment la publication des chiffres de* la masse monétaire américaine pour déterminer leur comportement. Si l'augmentation de cette masse dépassait les montants admissibles en fonction des objectifs de la réserve fédérale, le dollar resterait ferme et même davantage. Cette augmentation a été de 5,5 milliards de dollars *(voir rubrique marché monétaire et* obligataire), ce qui devrait calmer un peu les marchés la semaine prochaine.

En Europe, le Système monétaire européen (S.M.E.) a été soumis à une certaine tension du fait d'un accès de faiblesse du franc belge. Les réactions très hostiles des syndicats à la politique d'austérité menée en Belgique ont défavorablement *impressionné les marchés, d'autant* que la monnaie de ce pays, réévaluée *en mars dernier et qui se situait* déjà en queue du S.M.E. ces dernières semaines, au maximum de l'écart autorisé (2,25 %), est actuellement considérée comme assez vulnérable.

Cette fois-ci, elle s'est enfoncée au point que la France, en tête du système, a dû la soutenir pour l'empêcher de crever son plancher, en application des règles communautaires. En conséquence, la Banque de France a été contrainte d'acheter du franc belge en quantité assez importante, surtout mercredi, et égale*ment a dû vendre du mark* assez massivement pour l'empêcher de *monter trop vite à Paris et de dépasser* 3,02 F. En effet, comme la monnaie allemande se situait plutôt en queue du S.M.E., elle s'est automatiquement raffermie à Bruxelles et, corrélativement, à Paris. Cette montée du mark par rapport au franc a inquiété les autorités monétaires françaises, dans la mesure où sa ra*pidité a alerté les détenteurs* de capitaux internationaux de francs, dont *certains ont procédé* à des ventes à terme, par prudence.

Il fallait donc stopper net le processus, d'autant que, dans l'immédiat, la monnaie française a bonne cote à l'extérieur de nos frontières. Le projet de budget pour 1984 a été *bien accueilli* à l'étranger, sa sévérité étant saluée, notamment, par *notre confrère britannique le Financial Times*, qui a titré sur « Le féroce combat contre l'inflation mené par M. Delors ».

En outre, l'annonce le 15 septembre, par les soins de M. François Mitterrand lui-même, d'un déficit commercial ramené à 400 millions de francs en août (un quasi-équilibre) a fait bon effet, même si ce chiffre doit être pris avec prudence. La veille du week-end, la montée du mark était contenue, sans *intervention de la Banque de* France.

F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

16 septembre 1983

LIRE ITALIENNE – LIVRE IRLANDAISE – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DANOISE – FLORIN – MARK ALLEMAND – FRANC BELGE

Plafond – Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4990	–	12,3877	46,8617	37,4111	1,8522	33,4448	0,0624
	1,4935	–	12,4339	46,0680	37,4041	1,8618	33,4336	0,0626
Paris	12,0562	8,0725	–	371,83	302	14,9700	269,98	5,0437
	12,0114	8,0425	–	370,50	300,82	14,9739	268,89	5,0415
Zurich	3,2543	2,1710	26,8938	–	81,2196	4,0211	72,6087	1,3565
	3,2419	2,1707	26,9903	–	81,1931	4,0415	72,5743	1,3607
Francfort	4,0068	2,6738	33,1124	123,12	–	4,9509	89,3980	1,6701
	3,9928	2,6735	33,2421	123,16	–	4,9776	89,3848	1,6759
Bruxelles	80,9310	53,99	6,6881	24,8687	20,1983	–	18,0508	3,3733
	80,2158	53,7100	6,6782	24,7431	20,0897	–	17,9572	3,3668
Amsterdam	4,4820	2,9900	37,0393	137,72	111,86	5,5380	–	186,82
	4,4670	2,9910	37,1899	137,78	111,87	5,5687	–	187,49
Milan	2399,15	1680,50	198,27	737,22	598,76	29,6443	535,28	–
	2382,50	1595,25	198,35	734,90	596,68	29,7011	533,35	–
Tokyo	365,75	244	30,2260	112,39	91,2832	4,5193	81,6053	0,1524
	365,45	244,70	30,4258	112,72	91,5279	4,5559	81,8121	0,1533

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 septembre, 3,3084 F contre 3,2866 F le vendredi précédent.

Les matières premières

Baisse des métaux et du sucre – Hausse du cacao

Le fait marquant de la semaine a été constitué par la baisse générale des prix des métaux non ferreux et du caoutchouc.

MÉTAUX. – *Les cours du cuivre se sont repliés au Metal Exchange de Londres, revenant à leurs niveaux les plus bas depuis près de huit mois. Les stocks britanniques de métal, comme ceux d'autres pays, se gonflent ; ils ont atteint, en Grande-Bretagne, 357 225 tonnes (+ 11 775 tonnes).*

Nouveau fléchissement, mais peu accentué, des cours de l'étain à Londres. Le Conseil international de l'étain se réunira à Londres la semaine prochaine. Les restrictions imposées aux exportations des pays membres devraient être reconduites pour trois mois, la Malaisie a enregistré une chute de plus de 30 % de sa production au cours des cinq premiers mois de l'année.

Recul des cours du zinc sur le marché de Londres. En juillet, la production mondiale de métal des pays non communistes a légèrement fléchi par rapport au mois correspondant de 1982.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une détente s'est produite sur les cours de l'aluminium à Londres. Certes, la position statistique de ce métal est en voie d'amélioration. Mais la baisse des stocks mondiaux est restée inférieure aux prévisions du marché.

CAOUTCHOUC. – *Baisse des cours du naturel sur les différents marchés, revenant à leurs niveaux les plus bas désormais depuis trois mois. Les achats des pays importants consommateurs se ralentissent, car des stocks de précaution avaient déjà été constitués.*

DENRÉES. – *Nouvelle chute des cours du sucre. Les représentants des pays producteurs sont réunis à Genève pour élaborer un nouvel accord de stabilisation des prix. La production mondiale de la campagne 1983-1984 serait, selon certaines estimations, déficitaire de 2 à 4 millions de tonnes, élément déjà pris en considération par le marché depuis quelques semaines.*

Légère progression des cours du café dans l'attente des décisions qui seront prises la semaine prochaine à Londres, au sujet de la fixation des nouveaux quotas d'exportation des pays membres de l'accord. La récolte mondiale de la saison 1983-1984 est évaluée par le département américain de l'agriculture à 93,6 millions de sacs au lieu de 95 millions de sacs un mois auparavant.

L'évolution du marché du cacao reste toujours soumise aux évaluations des récoltes des pays de l'Afrique occidentale, et surtout de la Côte-d'Ivoire.

CÉRÉALES. – *Fléchissement général des cours des céréales, blé et maïs, et du soja, sur le marché de Chicago. La récolte de maïs est estimée aux Etats-Unis entre 4,1 et 4,6 milliards de boisseaux, soit la plus faible depuis 1970, contre 8,4 milliards en 1982-1983, et celle de soja à 1,53 milliard de boisseaux, en diminution de 33 %. Mais, de telles prévisions avaient déjà été prises en considération.*

LES COURS DU 16 SEPTEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 023,50 (1 078) ; à trois mois, 1 049,50 (1 106) ; étain comptant, 8 425 (8 470) ; à *trois mois*, 8 540 (8 576) ; plomb, 266 (266,25) ; zinc, 541,50 (578) ; aluminium, 1 046 (1 110) ; nickel, 3 310 (3 360) ; argent (en pence par once troy), 782,50 (818,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 69,25 (73,10) ; argent (en dollars par once), 11,67 (12,21) ; platine (en dollars par once), 429 (442,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 77,17 (76,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 285-289 (285-295). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,70 (30,43).

TEXTILES. – **New-York** (en cents *par livre) : coton, oct.*, 75,90 (80,35) ; déc., 76,97 (81,67). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), oct., 426 (427) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 46,10 (45,90).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 743-750 (764-775). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 248-249 (256,50-257,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, déc., 2 105 (1 972) ; mars, 2 150 (2 006) ; sucre, oct., 9,43 (10,10) ; janv., 10,14 (10,75) ; café, déc., 131,75 (129,34) ; mars, 129,13 (127,55). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, oct., 157 (169,75) ; déc., 169 (177) ; café, nov., 1 727 (1 695) ; déc., 1 707 (1 684) ; cacao, déc., 1 511 (1 411) ; mars, 1 507 (1 420). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 830 (1 725) ; mars, 1 869 (1 760) ; café, nov., 2 090 (2 081) ; janv., 2 092 (2 059) ; sucre (en francs par tonne), déc., 2 158 (2 365) ; mars, 2 369 (2 513) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), déc., 222,50 (252,50) ; janv., 226 (254). – **Londres** (en livres par tonne), oct., 176,50 (197) ; déc., 184 (204).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, déc., 378 1/4 (407 1/4) ; mars, 395 (422) ; maïs, déc., 347 (367) ; mars, 356 (375).

INDICES. – Moody's, 1 058,50 (1 076,90) ; Reuter, 1 873,90 (1 913,70).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le gouvernement grec n'a pas encore choisi entre le Mirage-2000 et ses rivaux américains

Un porte-parole du ministère grec de la défense a indiqué, vendredi 16 septembre à Athènes, que la décision gouvernementale sur le choix du ou des nouveaux appareils de combat de l'armée de l'air hellénique serait annoncée « *dans les prochaines semaines* ». Trois avions sont en compétition : le Mirage-2000 français, le F-16 et le F-18 américains, pour remplacer des Phantom F-4 et des Mirages F-1 grecs.

L'État-major de l'armée de l'air hellénique estime ses besoins à une centaine d'avions et, pour l'instant, il hésiterait entre deux formules : 1) l'achat de quarante Mirage-2000 et de soixante F-16, qui sont des appareils monoréacteurs ; 2) l'achat de soixante Mirage-2000 et de quarante F-18, qui est un biréacteur, donc beaucoup plus cher.

Ces deux formules ont un inconvénient commun, celui d'obliger les Grecs à prévoir une double chaîne de soutien logistique qui accroît sensiblement les coûts d'entretien des avions et de leur ravitaillement.

En réalité, on peut estimer que le choix des autorités grecques se fera non seulement sur des critères techniques, mais aussi selon des considérations politiques et économiques, en particulier sur les compensations *industrielles que le fournisseur* consentira, en contrepartie, à son client. La France a offert des compensations dans le domaine aéronautique (avec la réparation sur place des réacteurs de Mirage vendus dans la région et, notamment, à l'Irak et à la Jordanie), dans d'autre domaines industries, et elle a promis son appui pour la promotion du tourisme et des produits grecs. Ces compensations sont jugées, actuellement, supérieures à celles des rivaux américains.

Toutefois, les jeux ne sont pas faits et il est probable que la prochaine visite aux États-Unis du ministre grec de la défense, surtout venant après la décision de Washington de livrer cent-soixante F-16 à la Turquie, est destinée à obtenir davantage des Américains. Lors de la conclusion (*le Monde* daté 11-12 septembre) de l'accord sur les bases américaines en Grèce, le gouvernement hellénique a obtenu de Washington une aide militaire de 500 millions de dollars.

Quand un homme de presse quitte l'actualité

« *Laisse là tes filets, viens et suis-moi* ». Après une brillante carrière dans la presse et l'édition, M. Dominique Ferry, conseiller du président d'Europe 1, président du *Nouvel Économiste* et des affichages Giraudy, vient de répondre à son tour à cette invitation du Christ à ses disciples en rejoignant la communauté catholique du Chemin neuf.

Agé de trente-trois ans, M. Ferry a occupé des postes de premier plan à la gestion d'Hachette, de *France-Soir*, du *Journal du Dimanche*, de *Télé 7 jours*, du *Nouvel Économiste* et du groupe Europe 1. « *J'avais l'habitude de reposer sur moi et de décider toute ma vie*, explique-t-il. *Aujourd'hui, c'est Dieu qui est au centre de mon existence.* »

Catholique pratiquant depuis toujours, M. Ferry a choisi de vivre cette expérience en compagnie de son épouse dans une communauté issue du mouvement charismatique. Ils s'installeront avec leurs trois enfants, âgés de huit, treize et quinze ans dans un immeuble communautaire à Paris.

M. Ferry restera quelques mois encore conseiller du président d'Europe 1. Il envisage son « *chemin de conversion* » avec sérénité : « *Je suis très heureux de ma carrière. J'ai eu énormément de chance, de joies personnelles et d'épanouissement : je la quitte sans aucun regret.* »

C.A.

M. JEAN-DOMINIQUE PRÊTET NOUVEAU DIRECTEUR DU « MIDI-LIBRE »

M. Jean-Dominique Prêtet vient d'être nommé directeur adjoint au directeur général du *Midi-libre*, M. Claude Bujon, médecin, lui-même fils de M. Robert Bujon, P.-D.G. du quotidien de Montpellier et président de la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.). M. Prêtet, qui sera plus spécialement chargé de la réalisation du quotidien, prendra ses fonctions le 1er octobre.

[Né le 4 mai 1943 à Chalon-sur-Saône, licencié en sciences économiques, M. Jean-Dominique Prêtet débute en 1969 dans les services commerciaux des Éditions sociales françaises. Il entre ensuite dans l'« appareil » du Syndicat des quotidiens régionaux – dont M. Bujon est, à l'époque, le président – avant de devenir, en 1979, directeur adjoint de la F.N.P.F. Il est fils de M. René Prêtet, fondateur à la Libération du quotidien *le Courrier de Saône-et-Loire*.]

Fausses cartes de Sécurité sociale imprimées à Antony ?

De fausses cartes de Sécurité sociale ont-elles été imprimées dans les locaux de l'hôtel de ville d'Antony, commune des Hauts-de-Seine qui vient de voir les résultats des élections municipales de mars définitivement annulés par le Conseil d'Etat ? Telle est l'éventualité envisagée par Me Patrick Devedjian, avocat, qui était tête de liste (R.P.R.) de l'opposition lors de ces élections contre le maire sortant communiste M. André Aubry.

Me Devedjian avait déposé après les élections municipales plusieurs plaintes, notamment pour fraude électorale. C'est à l'une de ces affaires que se rapporte, selon lui, la découverte, par un employé municipal travaillant à l'imprimerie de la mairie d'Antony, d'une feuille en papier cartonné reproduisant recto-verso deux cartes de Sécurité sociale vierges et portant des repères de massicot.

Me Devedjian nous a indiqué qu'il avait fourni cette pièce au Conseil d'Etat. La Haute Assemblée n'en fait pas mention dans son arrêt. Mais Me Devedjian met en relation un possible usage abusif de fausses cartes de Sécurité sociale avec l'observation du Conseil d'Etat selon laquelle « *soixante-trois cartes d'électeurs non distribuées à leurs titulaires ne se trouvaient pas au fichier des cartes non retirées ; (...) une vingtaine d'émargements ont été portés sur les listes alors qu'ils se rapportent à des électeurs radiés par suite de décès ou de changements de domicile* ».

Me Devedjian fait aussi valoir que lors du scrutin plusieurs personnes auraient justifié de leur identité en présentant des cartes de Sécurité sociale toutes neuves.

Aucune inculpation n'a, pour le moment, été notifiée en relation avec cette affaire. Pour les représentants de la liste Union et écologie d'Antony, que dirigeait M. Aubry, « *de telles allégations, orchestrées par Me Devedjian et ses hommes de droite et d'extrême droite, n'ont d'autre but que de porter préjudice* » à cette liste avant son retour devant les électeurs.

UNE BROCHURE DU « MONDE »

La micro-informatique

Que peut-on faire avec un micro-ordinateur ? Quelles seront les conséquences de l'invasion de l'informatique personnelle sur la société, le travail, l'école, la famille ? L'industrie française – et même européenne – a-t-elle encore une chance de survivre à la bataille que se livrent les plus grands groupes américains et japonais ?

Le Monde publie une brochure d'une centaine de pages consacrées à ce phénomène considérable.

La micro-informatique doit être un outil d'information et de réflexion pour tous ceux qui s'intéressent, ou devront bientôt s'intéresser, aux usages actuels et futurs de l'ordinateur.

★ En vente chez tous les marchands de journaux. 28 F.

MALGRÉ L'OPPOSITION DE L'U.R.S.S.

L'Organisation de l'aviation civile internationale enquêtera sur la destruction du Boeing sud-coréen

Montréal. – *La délégation* de l'U.R.S.S. n'a pas réussi à empêcher, vendredi 16 septembre, l'adoption, dans le cadre de la session extraordinaire du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), à Montréal, d'une résolution demandant une enquête internationale sur la destruction du Boeing-747 des Korean Airlines le 1er septembre par un missile soviétique.

De notre correspondant

La résolution, adoptée par 26 voix *sur les 33 membres du conseil de* l'O.A.C.I. (l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie ont voté contre, l'Algérie, la Chine et l'Inde se sont abstenus, l'Irak et le Liban étaient absents), charge le secrétaire général de l'Organisation d'ouvrir une enquête « *pour établir les faits et les aspects techniques liés au vol et à la destruction* » du Boeing.

Une petite équipe d'experts de l'O.A.C.I. se mettra au travail dès le début de la semaine prochaine. Un *rapport provisoire devra être remis « dans les trente jours »* au conseil de l'O.A.C.I. Onze pays, dont la France et les Etats-Unis, sont à l'origine de cette résolution, qui condamne l'« *usage de la force armée contre l'aviation civile internationale* » et demande « *instamment à l'Union soviétique d'aider les familles endeuillées à se rendre sur les lieux de l'incident* ».

Tout au long du débat sur cette résolution, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie – seul Etat allié de Moscou représenté au conseil élu tous les trois ans par les cent cinquante et un Etats de l'O.A.C.I. – ont invoqué *les questions de procédure pour empêcher* la tenue du vote. La délégation soviétique a elle-même présenté un texte dans lequel elle s'engageait à « *mener une enquête exhaustive sur les circonstances de l'accident* » ayant conduit à « *l'interruption du vol KAL 007* ». Selon le chef de la délégation française, M. Ghuysen, « *l'O.A.C.I. a estimé qu'une enquête nationale était insuffisante dans la mesure où l'U.R.S.S. a elle-même reconnu qu'elle ne disposait pas de tous les éléments ayant conduit à la tragédie* ». Il reste à savoir dans quelle mesure l'U.R.S.S. coopérera à une enquête qu'elle récuse.

L'Union soviétique et la Tchécoslovaquie se sont, une deuxième fois, *démarquées* de la majorité lors du vote sur une résolution présentée par la France. Cette résolution demande au conseil de l'O.A.C.I. d'accorder « *la plus haute priorité* » à l'étude d'un amendement à la convention relative à l'aviation civile internationale (convention de Chicago adoptée en 1944). Si cet amendement est accepté, les Etats membres de l'O.A.C.I. devront s'engager à « *s'abstenir de recourir à l'emploi de la force à l'encontre des aéronefs civils* ». La résolution a été adoptée par 26 voix contre 2 (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie) et 2 abstentions (Egypte et Inde), après un interminable débat sur la date de la session extraordinaire de l'assemblée générale de l'O.A.C.I. qui devra étudier l'amendement. Après avoir entendu des arguments d'ordre administratifs et les objections du délégué du Nigéria, qui trouvait qu'il faisait vraiment trop froid à Montréal en janvier – mois proposé par la France, – le conseil de l'O.A.C.I. a finalement prévu la réunion « *avant la fin du premier trimestre 1984* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

Les mesures de boycottage perturbent les liaisons aériennes avec Moscou

Les services de renseignement américains auraient désormais, selon la chaîne de télévision A.B.C., la certitude que les Soviétiques ont pris le Boeing pour un avion de reconnaissance militaire RC-135 de l'U.S. Air Force. L'appareil de la Korean Airlines aurait été suivi par radar durant deux heures et demie, et les intercepteurs soviétiques se seraient trompés sur la nature de l'avion parce qu'ils se trouvaient à un niveau de vol inférieur de 2 000 pieds au moins (600 mètres) à celui du Boeing-747, dont la silhouette caractéristique ne leur était pas visible.

Un nouveau décryptage de la bande sonore des dernières communications radio entre le pilote du Boeing et le sol, effectué par le directeur du centre de recherches acoustiques du Japon, montre que le commandant de bord a eu le temps de préciser : « *Moteurs à fond* », puis : « *Décompression rapide* », cinquante secondes après que le pilote soviétique eut indiqué de son côté : « *Objectif détruit.* » Les Etats-Unis ont décidé de mettre à la disposition des avions commerciaux effectuant des vols internationaux un nouveau système de repérage de leur position par satellite, qui devait initialement être réservé aux appareils militaires.

Les gouverneurs des Etats de New-York et du New-Jersey ont décidé, vendredi 16 septembre, de refuser l'autorisation d'atterrir aux avions transportant des diplomates soviétiques, y compris M. Gromyko, qui doit prochainement se rendre à l'ONU. L'avion du ministre des affaires étrangères soviétique pourra cependant se poser sur une base militaire, à une centaine de kilomètres de New-York, comme l'y a autorisé le gouvernement américain. Mais il devra s'agir d'un appareil particulier, et non d'un vol commercial. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, avait demandé aux autorités fédérales de ne pas faire obstacle à la venue de la délégation soviétique, comme l'« accord de siège » entre les Nations unies et le gouvernement américain leur en fait obligation.

A Pékin, le gouvernement a réclamé à l'Union soviétique, vendredi, des indemnités pour les familles des cinquante-six victimes originaires de Hongkong et de Taiwan. La Chine avait simplement, jusqu'alors, exprimé son « *indignation* » et ses « *regrets* » à propos de l'affaire du Boeing.

A Paris, le vol d'Air France à destination de Moscou est parti vendredi matin avec plus d'une heure de retard, et sans aucun ravitaillement à bord, à l'exception des réserves normales d'eau potable. A *l'appel des sections syndicales* C.F.T.C., C.G.C. et Force ouvrière (mais non celle de la C.F.D.T., qui, précise-t-elle, « *n'a pas pris position pour le boycottage des vols à destination de l'U.R.S.S.* », le personnel de la Servair, filiale d'Air-France qui assure normalement l'approvisionnement des avions en plateaux-repas et boissons, avait en effet refusé de ravitailler ce vol.

Air France maintient ses vols

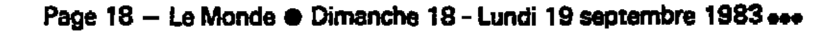
Les mécaniciens au sol français ont décidé, vendredi 16 septembre de ne pas prendre en charge « *jusqu'à nouvel ordre* » les avions de la compagnie soviétique *Aeroflot* qui parviennent à se poser en France. Le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (S.N.M.S.A.C.), qui représente, selon son secrétaire national M. Figarella, 70 % des quatre mille cinq cents mécaniciens au sol en France, vient d'appeler ses adhérents à boycotter les avions soviétiques, « *rejoignant ainsi la position du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) et de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA)* ».

Si Air France, qui a maintenu ses vols vers Moscou en faisant appel à des pilotes non grévistes, a jusqu'à présent réussi à poursuivre son service, de sérieuses perturbations se sont produites à l'aéroport de Moscou, les couloirs aériens étant interdits à l'Aeroflot au-dessus de l'Europe occidentale. Deux vols Moscou-Marseille (un vol régulier et un vol supplémentaire) sont arrivés normalement en empruntant leur itinéraire habituel *via* Budapest, mais le vol Moscou-Paris a été annulé.

A l'aéroport de Moscou-Cheremetievo. Une grande confusion a régné vendredi, des groupes de touristes étrangers se trouvant bloqués. Si la plupart des Français ont pu partir pour Marseille, dix-huit Italiens ont attendu trente heures avant de pouvoir embarquer à bord d'un avion bulgare pour Sofia, d'où ils peuvent regagner Milan ce samedi.

Le ministre soviétique de l'aviation civile, M. Bougayev a protesté vivement vendredi, dans un article publié sur quatre colonnes, par les *Izvestia*, contre le boycottage occidental de l'Aeroflot « *artère utile de la cohésion des peuples et de la coopération internationale* ». *L'Étoile rouge*, journal de l'armée, a de nouveau accusé les services de renseignement américains d'utiliser délibérément, en vertu d'un « *accord ultra-secret* », la compagnie aérienne sud-coréenne pour espionner l'Union soviétique. Le gouvernement de Moscou a, en outre, rejeté une nouvelle demande d'indemnités en faveur des familles des soixante et un passagers américains tués lors de la destruction du Boeing de la Korean Airlines. – *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1983 a été tiré à 501 724 exemplaires



A B C D E F G

